

aufeminin

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2017



Le présent rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 avril 2018 conformément à l'article L 451-1-2 du code monétaire et financier.

Sommaire

I – Activité, informations financières et sociétales

1. Rapport de gestion.....	3
2. Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).....	25
3. Rapport sur le gouvernement d’entreprise.....	89
4. Comptes consolidés.....	110
5. Comptes sociaux	153
6. Honoraires des commissaires aux comptes.....	184

II – Responsable de l’information

7. Attestation du responsable du rapport financier.....	186
---	-----



Exercice 2017

Partie 1- Rapport de gestion

Rapport de gestion du groupe Aufeminin

1. Activité du groupe et faits significatifs

Dans un environnement en grande mutation, Aufeminin poursuit la profonde transformation de son modèle économique vers plus de programmation, de content marketing et de social e-commerce. Porteurs en termes de chiffre d'affaires et de résultats, ces changements pèsent fortement sur la rentabilité du Groupe. Le Groupe accélère désormais son positionnement sur l'Influence, le Brand Publishing et le Social Media et garde comme objectif une profitabilité élevée sur les prochaines années.

1.1 Croissance marquée de l'activité

Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires du groupe Aufeminin ressort à 113,5 M€, en progression de +6% par rapport à l'exercice précédent. Sur le marché français, le Groupe continue d'enregistrer des performances très satisfaisantes, +8% à 55,5 M€, tout comme à l'international où l'activité progresse de +5% à 58,0M€.

D'un point de vue opérationnel, le Groupe continue à accroître ses revenus en « Social e-commerce » et en « Programmatic » avec une croissance de plus de +20% sur chaque segment. En contrepartie, les revenus publicitaires traditionnels sont en repli comme anticipé par le Groupe depuis plus de deux ans.

Ainsi, le déploiement de ces métiers devient un axe majeur de croissance du Groupe, à la fois en France et à l'international représentant plus de 67% du chiffre d'affaires du Groupe.

- **19% de marge d'EBITDA – Un niveau de rentabilité en baisse mais maîtrisé**

L'ensemble des charges opérationnelles s'établit à 92,2 M€, en augmentation de +12%.

Cette hausse est liée aux coûts directs du « Programmatic » selon le modèle développé par la filiale américaine Livingly Media (en cours de déploiement en France et en Europe), ainsi qu'au déploiement du modèle de « Social e-commerce » en France et au Japon.

En contrepartie, hors effet des charges IFRS 2, les charges de personnel sont stables. Le Groupe continue à se renforcer dans ses nouveaux métiers en recrutant des talents tout en maîtrisant les effectifs sur les métiers traditionnels du « Direct Media »

Ainsi, l'EBITDA de l'exercice 2017 ressort à 21,3 M€, soit une marge d'EBITDA de 19% vs. 23% en 2016.

Après incidence des éléments opérationnels non récurrents et des charges d'amortissement et de dépréciation, le résultat opérationnel courant s'établit à 12,1 M€ et la marge opérationnelle s'inscrit à 11% vs. 17% en 2016.

Après, la prise en compte de la charge d'impôt, impactée par la reconnaissance des produits d'impôts futurs sur la filiale américaine, et des intérêts minoritaires, le résultat net part du Groupe ressort stable à 11,0 M€.

- **Bonne conversion de l'EBITDA et trésorerie nette en baisse de 12,4 M€ à 66,2 M€**

Le flux de trésorerie de l'activité opérationnelle ressort à 12,3 M€, vs. 17,9 M€ en 2016, soit un taux de conversion de l'EBITDA de 58 % en 2017 impacté par la variation du BFR des deux derniers mois. Le flux de trésorerie net s'inscrit à -12,4 M€ compte tenu notamment de la montée au capital de MyLittle Paris opérée en octobre 2017. La trésorerie nette ressort à 66,2 M€ à fin décembre 2017 (hors impact des variations de périmètre, la trésorerie nette serait de 87,3 M€ soit +8,7 M€ par rapport à 2016).

1.2 Perspectives

Le Groupe Aufeminin poursuivra sa transformation, axée notamment sur le développement de ses marques, l'automatisation de la publicité et la création de nouvelles sources d'audience et de revenu.

1.3 Autres faits significatifs

Le groupe TF1 a annoncé en date du 12 décembre 2017 avoir remis une offre ferme en vue d'acquérir la participation du groupe Axel Springer dans le Groupe Aufeminin au prix de 38,74 € par action (sous réserve d'ajustements usuels à la date de réalisation). La conclusion d'un accord définitif entre le groupe Axel Springer et le groupe TF1 ne pourra intervenir qu'après consultation des instances représentatives du personnel d'Aufeminin.

En date du 18 janvier 2018, le Groupe TF1 et le Groupe Axel Springer ont signé l'accord relatif à l'acquisition par TF1 de la participation majoritaire du Groupe Axel Springer (environ 78 % du capital) dans le Groupe Aufeminin. Les modalités financières annoncées en date du 12 décembre 2017 ont été confirmées.

En date du 23 avril 2018, l'Autorité de la concurrence a donné son accord sur l'opération envisagée.

Le 27 avril 2018, la prise de contrôle d'Aufeminin par le groupe TF1 auprès de son actionnaire historique, le groupe Axel Springer, a été réalisée pour un prix de 39,47€ par action. Le Groupe TF1 détient ainsi 78,07% du capital et 77,94% des droits de vote.

Comme annoncé, le groupe TF1 déposera une offre publique d'achat obligatoire simplifiée sur le solde du capital dans les conditions prévues par la réglementation boursière à un prix par action identique à celui de l'acquisition de la participation majoritaire détenue par le groupe Axel Springer.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au 31 décembre 2017

2.1 Règles et méthodes comptables de la société mère

Les règles et méthodes comptables des comptes de la société mère Aufeminin S.A. arrêtés au 31 décembre 2017 sont identiques à celles des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 et conformes au plan comptable français.

2.2 Principes comptables appliqués aux comptes consolidés du Groupe et indicateurs financiers

Les états financiers consolidés de l'exercice 2017 du groupe constitué par la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce (ci-après dénommé le « Groupe ») sont établis conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS adoptés par l'Union européenne. Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles des états financiers consolidés de l'exercice 2016 à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2017 et qui n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe.

2.2.1 Principal indicateur de performance défini par le Groupe Aufeminin : EBITDA

A compter du 1^{er} janvier 2014, le Groupe a décidé d'intégrer un nouvel agrégat mesurant la performance récurrente de son activité au sein de son compte de résultat consolidé, l'EBITDA (Earning Before Interest Tax Depreciation and Amortization). Cet agrégat, indicateur clé dans le secteur où le groupe réalise son activité, est l'agrégat de performance utilisé par le Groupe lors de la communication au marché de sa performance et l'indicateur suivi en interne par la Direction du Groupe.

D'autre part, conformément aux recommandations de l'AMF, de l'ANC et la norme IAS 1, le Groupe, dans un objectif d'appréhension de sa performance annuelle et, compte tenu de son fort développement depuis plusieurs années notamment au travers d'acquisition de nouvelles sociétés, a décidé de reclasser en dessous de l'EBITDA dans le poste « autres produits et charges opérationnels », les éléments considérés comme très limités, inhabituels, anormaux dont les montants sont particulièrement significatifs. Dans ce contexte, le Groupe a décidé de reclasser les produits et les charges opérationnels suivant :

- Plus ou moins-values de cession d'actifs détenus
- Frais de cessions et coûts d'acquisitions des sociétés acquises
- Les coûts de restructuration (y compris les coûts d'intégration des sociétés acquises)
- Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels y compris les dépréciations liées aux actifs acquis au sens d'IFRS 3R
- Les pertes sur créances opérationnelles relatives à des exercices antérieurs ainsi que les dotations nettes de reprises de provisions
- Les éléments de rémunérations exceptionnels liés aux variations de périmètre et assimilables à des éléments du prix. D'un point de vue économique, le Groupe appréhende ces différents éléments comme des compléments de prix et répondent à la définition de produits et charges non récurrents et/ou non normatifs.

L'EBITDA est donc la résultante du résultat opérationnel retraité des charges et produits opérationnels non récurrents (ie.normatifs), des charges d'amortissement et de dépréciation.

2.2.2 Résultante de l'EBITDA : le Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel contient, par conséquent, l'ensemble des produits et charges opérationnels comptabilisés sur la période comptable présentée.

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la direction du Groupe d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Tous les chiffres indiqués sont conformes aux normes IFRS et concernent l'activité « publishing » du groupe, l'activité d'advertising ayant été cédée au cours de l'exercice 2015.

3. Elaboration de l'information financière, contrôle interne et gestion des risques

3.1 Elaboration de l'information financière et communication aux organes de Direction

Le Conseil d'administration est informé mensuellement de l'évolution de l'activité du Groupe. Un « reporting mensuel » préparé par la Direction Financière sur la base des clôtures mensuelles de chaque société du Groupe est transmis par le Président à l'ensemble des administrateurs.

Ce reporting, partagé également avec tous les membres du comité exécutif porte sur tous les agrégats financiers et opérationnels suivis par la Direction (Chiffre d'affaires, EBITDA, trésorerie, audiences, aux éléments opérationnels clés ...). Le reporting présente à la fois les agrégats consolidés du Groupe mais la performance de chaque filiale ou sous segment de reporting.

En outre, le Groupe, contrôlé par le groupe Axel Springer, lui transmet mensuellement les comptes de résultats et bilans de chaque filiale, ainsi que le compte de résultat et le bilan consolidés. Cette transmission est effectuée 2 jours ouvrés après la fin de chaque mois.

Lors des clôtures semestrielle et annuelle, le cumul des reportings est comparé aux comptes consolidés préparés par un expert-comptable. Le Président Directeur Général revoit l'ensemble de l'information financière soumise au Conseil, prépare le « Rapport Financier Annuel » avec l'appui du Directeur financier et du Directeur comptable et supervise l'ensemble des communications au public au titre des obligations d'information périodique et permanente.

3.2 Contrôle interne et gestion des risques

Le Groupe met en œuvre les moyens suivants afin d'assurer le contrôle interne de ses opérations :

- Achats, dépenses et engagements :

- o pour la Société et pour ses filiales Aufeminin.com Productions SARL et Marmiton.org SAS, toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.
- o pour les filiales allemande goFeminin.de et espagnole enFemenino.com , toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général, qui est aussi gérant de ces filiales, pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général ou l'autre gérant de la filiale pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.
- o pour la filiale anglaise soFeminine.co.uk Ltd., toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé le Directeur International quel qu'en soit le montant et par le Président Directeur Général, qui est aussi gérant de cette filiale, pour les dépenses de plus de 30 000 euros.

- Trésorerie :

- o pour la Société et pour ses filiales Aufeminin.com Productions SARL et Marmiton.org SAS tout paiement doit être avalisé par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué. Le mandataire social signant un paiement est obligatoirement différent de celui ayant approuvé la dépense, l'achat ou l'engagement correspondant.
 - o pour la filiale allemande goFeminin.de et pour la filiale espagnole enFemenino Aufeminin SA, tout paiement doit être avalisé par le gérant de la filiale, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le responsable comptable d'Axel Springer AG, qui intervient en tant que prestataire de services comptables.
 - o pour la filiale anglaise soFeminine.co.uk Ltd., tout paiement doit être avalisé par le Directeur International et par le Président Directeur Général si le montant dépasse 30 000 euros, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Directeur International et par le Président Directeur Général si le montant dépasse 30 000 euros.
 - o pour la filiale américaine Livingly Media et ses filiales tout paiement doit être avalisé par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué.
- **Facturation** : la société dispose d'un suivi centralisé dans un plan des ventes et des échanges permettant le rapprochement des commandes signées et des factures émises.

- **Echanges** : les volumes de publicités échangées sont suivis au moyen du logiciel de gestion de la publicité SmartAdServer (pour les volumes achetés et pour les volumes vendus) et sont comparés aux volumes de publicités similaires payantes. De même, la valorisation des échanges est rapprochée par rapport au prix moyen net des contrats payants de publicité. Les contrôles sont effectués par le responsable comptable.

Le contrôle interne continue à être renforcé, et en particulier, dans le cadre de la croissance de l'activité du Groupe notamment sur les aspects suivant :

- Ségrégation des tâches
- Revue et analyse des traitements comptables des contrats et sujets significatifs
- Contrôle des principales transactions (dont achats et paiements)
- Rapprochement du chiffre d'affaires « ventes » / « comptables »
- Suivi du recouvrement des créances

Les principaux risques pouvant impacter la performance de l'entreprise sont identifiés, évalués et régulièrement revus par la direction générale de la Société. Ces risques sont décrits dans le rapport de gestion ainsi que les mesures prises pour les gérer.

En 2013, à la demande du conseil d'administration et sur la recommandation du comité d'audit, un audit interne a été mené chez Aufeminin en mettant l'accent sur la mise en place et l'efficacité opérationnelle des process et des contrôles.

Cet audit a mis en évidence, en particulier, que les activités de contrôle interne, le système de gestion des risques et la documentation des process et des activités de contrôle d'Aufeminin doivent être améliorés afin d'être adaptés à la taille de l'entreprise et à son statut. Le comité d'audit et le conseil d'administration ont examiné les résultats de cette vérification. Le conseil d'administration a approuvé le plan d'action proposé par la direction financière d'Aufeminin détaillant les étapes et le calendrier de mise en œuvre. Le conseil d'administration et le comité d'audit suivront les progrès de la mise en œuvre de ce plan d'action. Durant toute l'année 2013, le plan d'action et l'état d'avancement ont été présentés à chaque conseil d'administration et un audit de fin de mission a été effectué en Juin 2014. Le Groupe continuera à améliorer ses procédures de contrôle interne en procédant à la mise en place de systèmes automatisés pour les achats, les ventes ...

En particulier, entre autres, les domaines suivants ont été étudiés dans l'audit interne :

- système de conformité de gestion, système de gestion des risques, reconnaissance du chiffre d'affaires, processus d'achat, ressources humaines, contrôles IT généraux et fonctionnements internes.

Au 31 décembre 2017, les différents points de faiblesse identifiés ont été résolus.

En outre le Groupe procède à des audits du contrôle interne des filiales. A fin 2015, la société Netmums Ltd a été auditée. Les résultats de cet audit n'a pas relevé de déficiences majeures. Des mesures correctives ont été immédiatement mise en place par la Direction.

Le Groupe est maintenant dans une logique d'automatisation des différents processus liés aux transactions financières et opérationnelles. Ce programme de transformation, débuté il y a plus de 2 ans, s'est traduit par la mise en place, en France, d'un logiciel de gestion d'achats qui sera déployé sur l'ensemble des filiales du Groupe. D'autres projets sont actuellement en cours de réflexion sur d'autres types de transaction.

4. Présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2017

Le Groupe Aufeminin a vu son chiffre d'affaires progresser de plus de 6 % entre l'exercice 2016 et l'exercice 2017 (de 106 984 K€ au 31 décembre 2016 à 113 482 K€ au 31 décembre 2017).

Les charges de personnel ont augmenté de plus de 3 % entre les exercices 2016 et 2017 (28 271 K€ au 31 décembre 2016 et 29 208 K€ au 31 décembre 2017) en raison principalement du renforcement de la structure et du soutien au développement tant en France qu'au niveau international du groupe. En outre, la mise en place de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise est incluse dans les charges de personnel de l'exercice 2017 pour un montant de 682 K€ (contre 470 K€ en 2016).

L'augmentation de 26 % des autres achats et charges externes (52 846 K€ au 31 décembre 2016 et 62 798 K€ au 31 décembre 2017) est principalement liée aux coûts directs du « Programmatic » selon le modèle développé par la filiale américaine Livingly Media (en cours de déploiement en France et en Europe), ainsi qu'au déploiement du modèle de « Social e-commerce » en France et au Japon.

L'augmentation du chiffre d'affaires associée à une gestion maîtrisée des coûts dans le cadre d'une stratégie de transformation du modèle économique (programmatique et transactionnel) a permis de maintenir un bon niveau de bénéfice opérationnel tout en assurant la qualité des sites et le déploiement à l'international.

Le résultat opérationnel est en baisse de 32 %, passant de 17 709 K€ au 31 décembre 2016 à 12 052 K€ au 31 décembre 2017

Le résultat net des activités abandonnées ressort à -26 K€ au 31 décembre 2016 contre 29 K€ au 31 décembre 2017.

Le résultat net part du Groupe reste stable et s'élève au 31 décembre 2017 à 11 059 K€ contre 11 043 K€ au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, la trésorerie est de 66 178 K€ pour 78 613 K€ au 31 décembre 2016, soit une baisse de 12 435 K€. Cette variation négative s'explique notamment par la marge brute d'autofinancement (+12 719 K€), la hausse des stocks (-1 164 K€), la baisse des créances clients (+1 271 K€), l'augmentation des autres créances d'exploitation (-1 358 K€), la diminution des dettes fournisseurs (-756 K€) et la hausse des dettes fiscales (+633 K€), et l'augmentation des autres dettes d'exploitation (+997 K€). En conséquence, le flux de trésorerie générée par l'activité s'élève à + 12 342 K€ Les flux de trésorerie liés aux investissements (-27 827 K€) viennent en diminution de la trésorerie. Les variations du cours des devises (-604 K€) et les flux de trésorerie liés au financement (+3 655 K€) y contribuent également.

5. Endettement

Le Groupe n'a pas d'endettement au 31 décembre 2017.

6. Principaux risques et incertitudes

6.1 Fluctuation potentielle des résultats

La société s'attend à ce que ses résultats financiers puissent fluctuer de façon significative dans les trimestres et années à venir en raison de nombreux facteurs qui échappent à son contrôle. Ces facteurs comprennent notamment des éléments liés au développement de l'audience du site, de la concurrence et de nouveaux services par la société tels que la demande et l'acceptation par le marché des services proposés par la société, le développement du Digital comme vecteur de publicité, l'impact fluctuant des moteurs de recherche et des réseaux sociaux, le montant et la période choisie pour les investissements, la période choisie et le nombre de nouveaux recrutements, la modification des marges liées à la publicité en ligne du fait d'une concurrence accrue, les frais de recherche et de développement liés à l'introduction de nouveaux services sur le site, les conditions économiques spécifiques à l'industrie du Digital et les autres facteurs économiques en général.

Une partie substantielle des revenus de la société provient de la vente d'espaces publicitaires qui s'effectue par contrats dont la durée moyenne d'exécution est relativement courte. En conséquence, les résultats de la société liés à la publicité pourraient fluctuer de façon significative d'une période à une autre en fonction de la continuation des contrats existants et de la conclusion de nouveaux contrats de vente publicitaires.

Les résultats trimestriels de la société pourraient, en raison des facteurs évoqués ci-dessus, être inférieurs aux prévisions des analystes. Le cours de l'action de la société pourrait alors être affecté de façon significative.

6.2 Concurrence

Le marché sur lequel intervient la société est un marché très récent et en forte évolution en comparaison avec les autres secteurs de l'économie. La concurrence pour recruter de nouveaux membres, utilisateurs, annonceurs et marchands, est intense s'intensifie. Cette tendance devrait continuer à s'intensifier de façon significative sur les prochaines années. La société considère que les principaux facteurs de compétition entre les différents acteurs cherchant à créer des sites de communauté sont notamment la notoriété de la marque, la capacité à conserver les membres existants et à recruter de nouveaux membres, une expertise technique et la capacité à offrir aux internautes des services innovants.

L'audience de la société peut être amenée à fluctuer en fonction du référencement de ses sites dans les moteurs de recherche et en fonction du partage des contenus distribués au travers des réseaux sociaux. Des changements d'algorithme des moteurs de recherche et des plateformes sociales peuvent avoir des impacts sur l'audience.

6.3 Risque lié à l'infrastructure

Le succès de la société dépend en partie de sa capacité à accroître le nombre d'internautes sur son site. En outre, sa capacité à attirer les annonceurs et les commerçants partenaires et à assurer la connaissance de ses produits et services par un large public ainsi que sa notoriété, dépend largement de la performance de son infrastructure système, de son matériel informatique et de ses logiciels.

Toute erreur du système qui pourrait provoquer une interruption ou impliquer un temps de réponse plus lent pour l'accès aux produits et services offerts par la société pourrait avoir pour conséquence une baisse du trafic sur le site, et si cela se reproduisait fréquemment, pourrait réduire le caractère attractif des produits et services de la société pour les annonceurs et les commerçants partenaires. Une augmentation de l'audience sur le site pourrait quant à elle éprouver la capacité de résistance de l'infrastructure technique de la société et entraîner un temps de réponse plus lent ou des défaillances du système, diminuer le nombre de pages vues vendues aux annonceurs, et réduire les revenus de la société liés à la publicité.

6.4 Dépendance vis-à-vis du développement de la publicité et du e-commerce

Le développement des revenus de la société dépend en grande partie du développement parallèle de la publicité et des autres revenus.

Une partie substantielle des revenus de la société provient de la vente d'espaces publicitaires sur son site que la société entend développer dans le futur. La capacité de la société à générer des revenus significatifs provenant de la publicité dépendra notamment de la large adoption du Digital comme vecteur de publicité, du développement du nombre d'utilisateurs accédant aux services de la société, de la possible mise en œuvre de campagnes publicitaires ciblées, de l'adhésion de nouveaux membres et de la capacité de la société à développer une stratégie marketing adaptée. Il ne peut ainsi y avoir aucune garantie que les annonceurs continueront à acheter des espaces publicitaires à des tarifs équivalents à ceux pratiqués actuellement, et que la société sera capable d'attirer de nouveaux annonceurs. Le développement rapide de l'espace disponible pour la publicité sur le Digital et la compétition intense sur ce marché, tant qu'à France qu'à l'international, font qu'il est très difficile de prévoir les tarifs qui seront adoptés par les vendeurs d'espaces dans le futur. La capacité de la société à générer des revenus publicitaires importants dépendra ainsi de sa capacité à mettre en place de nouvelles plateformes de communauté sur son site, permettant d'offrir de nouveaux espaces publicitaires, sans porter atteinte à la perception des programmes offerts actuellement aux utilisateurs.

En 2017, les investissements publicitaires digitaux ont dépassé les investissements publicitaires en télévision. Le taux de croissance est actuellement de + 14% par rapport à 2016. En France, ce rééquilibrage n'a pas eu encore lieu en dépit d'une croissance du marché publicitaire digital de +10%. En effet, les médias traditionnels représentent encore 6,9 milliards d'euros des investissements publicitaires tandis que les investissements digitaux représentent autour de 3,9 milliards d'euros.

De nombreux annonceurs publicitaires travaillant avec la société n'ont qu'une expérience limitée du Digital, et la plupart d'entre eux n'ont pas encore basculé vers une stratégie de réduction massive des investissements sur les médias traditionnels au profit du Digital.

Ainsi, bien que le marché connaisse de très forte croissance, il n'y a donc aucune certitude que le marché de la publicité digitale continuera à se développer à la même allure. Si ce marché se développe de façon plus lente que prévue, le développement et les résultats financiers de la société s'en trouveront affectés.

Le développement des revenus de la société dépend également en grande partie du développement continu de l'utilisation du Digital pour effectuer des achats de produits ou services. L'utilisation du Digital comme moyen efficace d'effectuer des transactions de détail est encore à un stade encore récent de développement, en dépit d'une forte croissance, et la demande des consommateurs pour des produits et services en ligne est encore incertaine.

6.5 Risque lié à la protection de la propriété intellectuelle des technologies et des marques

Les technologies développées en interne par la société sont des actifs stratégiques. La copie de celles-ci représente un risque pour la préservation de son audience et par voie de conséquence pour son chiffre d'affaires.

De plus, les marques utilisées par le groupe Aufeminin, bien qu'elles soient déposées, sont susceptibles d'être copiées ou détournées par des concurrents. De telles pratiques font peser un risque significatif sur les recettes publicitaires de la société.

6.6 Evolution rapide des technologies, évolution des standards de l'industrie

Si la société ne faisait pas évoluer à l'avenir son site et sa plateforme en intégrant de nouvelles technologies, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation de la Société. C'est pourquoi, afin de rester compétitive, la société doit continuer à renforcer la réactivité, la fonctionnalité et le contenu de son site.

6.7 Systèmes de sécurité

Une limite significative au développement du commerce électronique et des communications sur les réseaux est la nécessaire sécurisation de la transmission d'informations. Ainsi, certaines des offres de la société requièrent des technologies de cryptage et d'authentification fournies sous licence par des sociétés tierces pour assurer la sécurité et l'authentification nécessaires à la sécurisation de la transmission d'information confidentielles. En dépit du déploiement par la société d'un certain nombre de mesures de sécurité réseau, il ne peut y avoir aucune garantie que des accès non autorisés, des virus informatiques, des actions accidentelles ou intentionnelles ou d'autres perturbations, ne pourront survenir. Toute personne qui s'introduirait dans le système de sécurité de la société pourrait s'approprier des informations confidentielles ou provoquer des interruptions du site de la société. Les coûts requis pour réduire les problèmes de sécurité pourraient alors être prohibitifs et les efforts pour résoudre de tels problèmes pourraient entraîner des interruptions, des délais ou des cessations de services proposés aux clients de la société, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société ou entraîner des risques de litiges potentiels pour la société.

6.8 Erreurs et malveillance

Le développement et la continuité des prestations opérées par la société reposent en partie sur sa capacité à protéger sa propre infrastructure ainsi que ses composants matériels et logiciels contre les dommages causés par les erreurs humaines, les problèmes électriques, les incendies, les séismes, les inondations, les problèmes de télécommunications, le sabotage, les actes intentionnels de vandalisme et événements similaires. A ce titre, malgré les précautions déployées, tels que les systèmes d'accès restreints, les systèmes anti-effraction physiques, les alarmes multiples, les équipements anti-incendies et anti-inondations, les systèmes de régulation des équipements électriques, les redondances des systèmes de télécommunication, une catastrophe naturelle ou d'autres problèmes impondérables pourraient survenir à l'infrastructure Aufeminin et entraîner la rupture de sa capacité d'opération ou des dommages importants. En outre, le manquement de tout fournisseur d'Aufeminin consécutivement à une erreur humaine à une catastrophe naturelle ou à une interruption d'opération, pourrait entraîner une interruption de la capacité d'opération d'Aufeminin. Ces éléments pourraient alors avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société.

6.9 Capacité à gérer la croissance

La croissance actuelle de la société place et continuera de placer les équipes de direction de la société sous une forte pression. De plus, la croissance impose que la société puisse gérer de multiples relations d'affaires avec un nombre croissant de tierces parties pour mettre à la disposition des internautes ses services et produits. Il ne peut y avoir aucune garantie que l'équipe dirigeante de la société, ses collaborateurs, ses systèmes, ses procédures et ses contrôles seront adaptés aux services actuels et futurs de la société. En effet, la nécessité pour la société de gérer efficacement sa croissance, lui demandera de continuer à développer ses procédures financières, d'exploitation, et de contrôle, de remplacer ou de mettre à niveau ses systèmes d'information opérationnels et financiers, et de recruter, former, motiver, gérer et retenir ses collaborateurs-clés.

Toute incapacité de la Direction de la société à gérer efficacement la croissance d'un point de vue humain et technique pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière.

6.10 Dispositions et incertitudes légales

L'évolution des lois et règlements auxquels sont soumises les activités de la société, ainsi que l'interprétation de ces lois et règlements par les tribunaux pourraient induire des coûts supplémentaires ou interdire le développement de certaines activités de la société. En particulier, l'adoption dans le futur de lois et règlements propres au Digital couvrant notamment des sujets comme le traitement de la sécurité de l'information, de la data (GRPD), la convergence des services de télécommunication traditionnels avec le Digital, la formation des contrats en ligne ainsi que la responsabilité des différents fournisseurs de services en ligne. L'adoption de telles lois ou réglementations pourrait ralentir la croissance du Digital et par conséquent diminuer la demande pour les opérations et les services de la société, ou augmenter les coûts de telle manière, que cela pourrait avoir un effet négatif important sur les résultats de la société et sa situation financière.

De plus, du fait du caractère international et immatériel du Digital, la société n'est pas en mesure de garantir que le contenu ou l'offre de ses sites sont ou seront en conformité avec des lois étrangères actuelles ou à venir en dehors de l'Union européenne concernant notamment les questions liées à la propriété intellectuelle, les taxes, la diffamation, la morale et la protection de la vie privée. En cas de mise en jeu de sa responsabilité, une décision défavorable à la société pourrait avoir un effet négatif sur les résultats de la société et sa situation financière.

6.11 Risques liés aux acquisitions potentielles

La volonté de la Société d'accélérer son développement international fait naître un risque d'intégration sur les opérations de croissance externe qui pourraient y être menées.

6.12 Dépendance à l'égard du personnel clé

La Société est dépendante de ses équipes. Bien que le savoir-faire soit largement partagé, le départ de ses principaux dirigeants (Marie-Laure Sauty de Chalon, Christophe Decker et Agnès Alazard) pourrait affecter significativement la société.

6.13 Autres risques particuliers notamment sociaux et environnementaux

La société n'a pas connaissance de risques sociaux non quantifiés dans les comptes. L'application des 35 heures est effective depuis le premier janvier 2002. L'activité de la société étant intellectuelle et informatique, elle n'engendre pas de risques environnementaux particuliers.

6.14 Assurances

Le Groupe a contracté des assurances couvrant notamment les risques de responsabilité civile et professionnelle qu'il considère comme étant adaptés à son activité.

6.15 Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère qu'elle dispose d'une trésorerie suffisante pour couvrir ses échéances à court et moyen terme.

6.16 Risques sur actions

€	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position à l'actif	0	121 532
Hors Bilan	0	0
Position nette globale	0	121 532

Le nombre d'actions propres est de 34 768 et sont valorisées à leur coût d'acquisition.

6.17 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont détaillés en note 8.3 de l'annexe aux comptes consolidés :

<i>Nature des engagements donnés (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2016	31 dec 2017	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple (loyers et charges locatives à venir)	4 332	6 943	2 441	4 303	199
Contrats de location lognue durée (loyers à venir)	20	0			
Total	4 352	6 943	2 441	4 303	199

<i>Nature des engagements reçus (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2016	31 dec 2017	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Sous location	51	285	285	-	-
Total	51	285	285	-	-

6.18 Procédures judiciaires et d'arbitrages

Il n'existe pas, à notre connaissance, de procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (autres que celles reprises dans les comptes consolidés), y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

En outre, les risques financiers sont les suivants :

- volatilité possible du cours des actions : Aufeminin faisant partie des valeurs de croissance, le cours de ses actions est susceptible d'être très volatil et sujet à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société et l'annonce régulière de nouveaux contrats devraient toutefois permettre de pallier ce risque ;

- risque de liquidité : ce risque est peu élevé, en effet, la société dispose d'une trésorerie suffisante et le capital de la société est détenue à plus de 78% par le groupe Axel Springer, le « flottant » disponible sur le marché boursier est relativement restreint ;
- les risques de change : l'activité de la société étant principalement située dans la zone euro, les risques dits « de change » ne nécessitent pas de couverture ;
- les risques de taux : non significatif étant donné l'absence d'endettement du Groupe ;
- risque de trésorerie : ce risque est peu élevé, la société disposant d'une trésorerie de plus de 66 millions d'euros placée en investissements à court-terme et sans risques

7. Evolution prévisible.

Le Groupe se donne comme objectif une croissance de son chiffre d'affaires et de son résultat sur l'exercice 2018 dans un contexte de transformation.

8. Résultats de la société mère

Le chiffre d'affaires de la société mère s'élève à 18 800 k€ au 31 décembre 2017 (contre 15 760 k€ au 31 décembre 2016), son résultat d'exploitation est de 2 265 k€ au 31 décembre 2017 (contre 2 673 k€ au 31 décembre 2016) et son résultat net est de 9 850 k€ au 31 décembre 2017 (contre 9 464 k€ au 31 décembre 2016).

9. Affectation du résultat social de l'exercice 2017

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 9.850.062,00 euros, comme suit :

- 300,00 € à la réserve légale.
- le solde, soit 9.849.762,00 € au compte « report à nouveau ».

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

10. Evènements post clôture

Néant

11. Sociétés contrôlées par Aufeminin S.A

11.1 Périmètre de consolidation et informations connexes

11.1.1 Périmètre de consolidation

Sociétés	Adresse du siège social	% contrôle	Méthode de consolidation
alFemminile.com	Via Natale Battaglia,8 - 20127 Milan	100,00%	IG
enFemenino.com	Calle conde de Penalver 38, 4 planta - 28006 Madrid	99,99%	IG
auFeminin.com Productions	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Marmiton	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
SmartAdServer Limited	2 Riding House Street London, W1W 7FA	100,00%	IG
soFeminine.co.uk	2 Riding House Street London, W1W 7FA	100,00%	IG
goFeminin.de	Caecilienstr. 30 - 50667 Cologne	100,00%	IG
Netmums Limited	2 Riding House Street London, W1W 7FA	100,00%	IG
Vina Woman UK Limited	3rd Floor, River House 143 - 145 Farringdon Road EC1R 3AB London	30,00%	EQ
Etoile Casting SAS	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Benfemenino	na Alameda Jaù, n01177, 5° andar, Jardim Paulista , SAO PAULO	100,00%	IG
Joyce	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Wewomen	222 Broadway - NY 10038 New York	100,00%	IG
My Little Paris	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	91,69%	IG
My Little Campus	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	91,69%	IG
Merci Alfred	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	100,00%	IG
Gambette box	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	91,69%	IG
My Little Box KK	Eighteen Bill 101, -12-19, Minamiaoyama, Minato-ku,Tokyo, Japan	91,69%	IG
Livingly Média Inc	101 Redwood Shores Pkwy, Suite 150 Redwood City, CA 94065 USA	100,00%	IG

11.1.2 Résultats sociaux des sociétés contrôlées

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires	Résultat net
enFemenino.com	2 991	394
alFemminile.com	3 691	344
auFeminin.com Productions	656	41
Marmiton	11 367	2 346
goFeminin	8 081	800
SoFeminine.co.uk	370	(446)
Netmums Ltd	4 232	671
Etoile Casting	321	46
Vina Women	-	-
Benfemenino	49	(217)
Wewomen	0	(3)
Joyce	1	(2)
My Little Paris	27 788	NC
My Little Campus	(12)	NC
Merci Alfred	1 679	NC
Gambettes box	3 426	NC
My Little Box KK	7 565	NC
Livingly Média	29 657	NC

12. Autres informations financières

12.1 Evolution du titre sur Euronext Paris

L'action Aufeminin a évolué entre un plus haut en clôture de 38,50 € (le 27/12/2017) et un plus bas en clôture de 23,50 € (le 15/09/2017). Le volume de titres échangés a évolué entre un plus haut de 248 753 titres échangés (le 14/12/2017) et un plus bas de 22 titres échangés (le 19/07/2017).

Mois	Nombre de séances	Cours coté (en euros)		Volume des transactions	
		+ haut	+ bas	Total	Moyen (quotidien)
janv-17	22	30,00	28,15	70 842	3 220
févr-17	20	30,95	29,30	39 903	1 995
mars-17	23	30,70	29,50	72 889	3 169
avr-17	18	30,50	27,33	190 277	10 571
mai-17	22	28,69	26,99	33 451	1 521
juin-17	22	28,36	27,23	82 162	3 735
juil-17	21	27,86	25,81	81 357	3 874
août-17	22	26,47	25,01	12 083	549
sept-17	20	25,34	23,50	25 012	1 251
oct-17	22	27,64	24,95	34 397	1 564
nov-17	22	27,23	26,75	28 054	1 275
déc-17	17	38,50	26,44	417 223	24 543

Source : Euronext

L'Assemblée générale du 27 juin 2017 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 10% du capital de la Société à la date de l'Assemblée générale et moyennant un prix maximum d'achat de 50 euros par action. Cette autorisation arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Durant l'exercice 2017, la Société n'a procédé à aucune opération au titre de cette autorisation (achat ou utilisation d'actions précédemment rachetées).

12.2 Actions propres

Au 31 décembre 2017, la Société détenait 34.768 actions propres (valeur nominale : 0,20 euro par action), représentant 0,37 % du capital social, pour une valeur d'achat de 122 K€ dans les comptes sociaux en titres immobilisés. Ces actions propres sont imputées sur les capitaux propres dans les comptes consolidés (voir note IV de l'annexe aux comptes consolidés). La totalité des 34.768 actions détenues par la Société ont été acquises dans le cadre du dernier programme de rachat d'actions effectué en 2004 et qui avait pour objectif :

- d'assurer la régularisation du cours de bourse de la Société en intervenant systématiquement en contre-tendance sur le marché ;
- de favoriser la réalisation d'opérations financières ou de croissance de la Société ;
- d'optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société ;
- de les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, du régime des options d'achat d'action ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- d'annuler partiellement ou totalement les actions ainsi rachetées pour autant que l'assemblée générale extraordinaire ait adopté la résolution correspondante.

12.3 Participation des salariés au capital à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2017, la participation des salariés au capital de la société, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, s'élevait à 2 070 actions, soit 0,02 % du capital.

12.4 Principaux actionnaires

	Au 31.12.2017				Au 31.12.2016			
	Nombre d'actions	en % du capital	Nombre de voix	en % des droits de vote	Nombre d'actions	en % du capital	Nombre de voix	en % des droits de vote
Pour les actions au nominatif								
Axel Springer International	7 385 493	78,31%	13 490 695	86,72%	7 385 493	78,43%	13 490 695	86,80%
Autres actions au Nominatif	83 019	0,88%	138 430	0,89%	86 637	0,92%	142 548	0,92%
Auto-détention	34 767	0,37%			34 767	0,37%		
Pour les actions au porteur (*)								
Public	1 928 373	20,45%	1 928 373	12,40%	1 909 755	20,28%	1 909 755	12,29%
Total	9 431 652	100,00%	15 557 498	100,00%	9 416 652	100,00%	15 542 998	100,00%

(*) Selon les dernières informations sur les franchissements de seuils communiqués à la société

Les actions inscrites au nominatif depuis plus de 4 ans bénéficient d'un droit de vote double, conformément à l'article 2.5.2 des statuts de la Société.

Franchissements de seuils légaux : Pas de franchissement de seuil signalé au cours de l'exercice 2017.

12.5 Instruments de capital

12.5.1 BSCPCE, SOP et Actions gratuites

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Les Stocks options et actions gratuites attribués et non encore exercés au 31 décembre 2017 s'élève à 355 000, soit une dilution maximale de 3,63 % du capital.

a) Options de souscription

Plan n°7	
Date de l'assemblée générale	22.06.2011
Quantité autorisée	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000
Date d'émission	28.11.13 300 000
Total d'options attribuées	300 000
Date d'échéance des options	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	26,19 euros le 28.11.13
Options à l'ouverture	250 000
options émises en 2017	-
options levées en 2017	15 000
options annulées en 2017	30 000
Options attribuées restant à exercer	205 000

b) Actions gratuites

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3
Date de l'assemblée générale	28/06/2016	28/06/2016	28/06/2016
Quantité autorisée	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	63 000	30 000	57 000
Date d'émission	01/08/2016 62 000 08/09/2016 1000	09/06/2017 30 000	13/12/2017 57 000
Total d'actions attribuées	63 000	30 000	57 000
Date d'échéance des actions	15/01/2018	13/12/2019	31/12/2018
Prix de souscription des actions			
actions à l'ouverture	63 000	0	0
actions émises en 2017	0	30 000	57 000
actions levées	0	0	0
actions annulées	0	0	0
actions attribuées restant à exercer	63 000	30 000	57 000

12.5.2 Négociabilité des actions.

Les actions sont librement négociables sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

12.6 Divers

(i) Utilisation des instruments financiers :

La trésorerie de la Société est placée en SICAV de trésorerie, bons monétaires et comptes à terme. La Société n'utilise pas d'instruments financiers risqués.

(ii) Informations relatives aux filiales et participations :

- prises de participation et prises de contrôle (dans une société ayant son siège social en France et représentant plus du 1/20e, du 1/10e, du 1/5e, du tiers ou de la moitié du capital social de ladite société) : néant

- suppression des participations croisées : néant

(iii) Etat récapitulatif des opérations réalisées au cours de l'exercice 2016 sur les titres de la Société par les mandataires sociaux (articles L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et 223-26 du règlement général de l'AMF). Voir tableau n° 5 du rapport de gestion.

(iv) Ajustements éventuels des options et BSPCE: voir paragraphe 21.

(v) Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique sur les titres de la Société (article L.225-100-3 du Code de commerce) : Les informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce afférentes aux accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique sont d'ores et déjà précisée au paragraphe 17 du présent rapport qui fait notamment état de l'indemnité allouée au Président Directeur Général, en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie de la Société.

(vi) Conformément aux dispositions de l'art. 223-IV à V du CGI, nous vous informons qu'il n'y a pas eu de dépenses somptuaires non déductibles fiscalement, correspondant aux loyers non déductibles sur les véhicules de tourisme, et pas de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

(v) Conformément aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce, les conventions réglementées existantes au 31 décembre 2017 sont :

- Convention de trésorerie dite de "Framework agreement cash management" approuvée par le Conseil d'Administration du 12 mars 2012 entre la société Aufeminin et la société Axel Springer AG. Cette convention s'est poursuivie en 2017,
- Convention portant sur la rémunération et les conditions de départ du Président Directeur Général approuvée par le Conseil d'Administration du 1^{er} Juin 2010. Cette convention s'est poursuivie en 2017,
- Engagement portant sur les conditions de départ du Président Directeur Général approuvé par le Conseil d'Administration du 8 mars 2017.

12.7 Délais de paiement des fournisseurs et des clients

Le tableau ci-dessous présente la décomposition à la clôture du dernier exercice du solde des créances à l'égard des clients hors échanges par date d'échéances pour Aufeminin SA.

Exercice 2017	Solde total client	Total non échu	Total échu	Moins de 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus
Montant total des factures	8 403	4 630	3 773	-	403	76	3 295
Montant total hors taxes des ventes	26 748						
% par rapport aux ventes	31,4%	17,3%	14,1%	0,0%	1,5%	0,3%	12,3%

Le tableau ci-dessous présente la décomposition à la clôture du dernier exercice du solde des dettes à l'égard des fournisseurs hors échanges pour Aufeminin SA.

Exercice 2017	Solde total fournisseurs	Total non échu	Total échu	Moins de 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus
Montant total des factures	2 724	1 572	1 152	743	238	175	(3)
Montant total hors taxes des achats	14 099						
% par rapport aux achats	19,3%	11,1%	8,2%	5,3%	1,7%	1,2%	0,0%

13. Autres informations non financières

13.1 Informations relatives aux conséquences sociales de l'activité.

Voir le Rapport Sociétal et Environnemental (dit RSE)

13.2 Développement durable

Voir le Rapport Sociétal et Environnemental dit RSE

13.3 Dépenses de recherche et développement

Les frais de création et de développement du logiciel ne sont pas portés à l'actif, mais directement pris en charges au-cours de l'exercice de l'engagement de la dépense sauf pour les nouveaux logiciels s'ils répondent aux critères énumérés ci-dessous.

- la faisabilité technique,
- l'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser,
- la disponibilité des ressources pour achever le développement,
- l'existence d'un marché ou son utilité interne
- la capacité à mesurer de façon fiable les dépenses attribuables à cet actif pendant son développement.

14. Résultats des 5 derniers exercices

DATE D'ARRETE Durée de l'exercice	31-déc.-17 12 mois	31-déc.-16 12 mois	31-déc.-15 12 mois	31-déc.-14 12 mois	31-déc.-13 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 886	1 883	1 859	1 837	1 829
Nombre d'actions	9 431 652	9 416 652	9 292 875	9 183 352	9 143 402
- ordinaires	9 416 652	9 416 652	9 292 875	9 183 352	9 143 402
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTATS					
Chiffre d'affaires H.T.	18 800	15 710	15 802	18 935	19 853
Résultat avant impôts, participat°, dot. amorts et prov°	10 244	10 870	38 876	14 988	7 056
Impôts sur les bénéfices	(430)	(1 124)	(1 502)	(882)	(2 032)
Participations des salariés	(112)	(189)	(64)	(285)	(916)
Dot. amortissements et provisions	(238)	(93)	(1 741)	(301)	(887)
Résultat net	9 850	9 464	35 569	13 520	3 222
Résultat distribué	-	-	-	-	-
RESULTAT par ACTION					
Résultat après impôts, participat°, avant dot. amt et prov°	1,07	1,01	4,01	1,50	0,45
Résultat après impôts, participat°, après dot. amt et prov°	1,04	1,01	3,83	1,47	0,35
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	107	107	107	109	86
Masse salariale	(6 615)	(6 836)	(6 148)	(6 268)	(5 305)
Sommes versées en avantages sociaux (Oeuvres sociales...)	(3 262)	(2 913)	(2 714)	(2 676)	(2 788)



Exercice 2017

Partie 2- Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale

AVANT PROPOS

1. Aufeminin, un acteur engagé
2. Organisation de la politique RSE
3. Cadre légal
4. Périmètre et méthodologie

I - INFORMATIONS SOCIALES

1. Politique sociale et facteurs de risques sociaux
2. Effectifs
3. Organisation du temps de travail
4. Rémunération et épargne salariale
5. Relations professionnelles, bilan des accords collectifs
6. Lutte contre les discriminations, égalité des chances
7. Conditions d'hygiène, de sécurité et de santé
8. Accompagnement du collaborateur
9. Cadre social

II - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

1. Politique environnementale et risques environnementaux
2. Gestion environnementale

III - INFORMATIONS SOCIÉTALES

1. Actions de mécénat et de partenariat
2. Dialogue avec les parties prenantes
3. Gouvernance et loyauté des pratiques
4. Engagement éditorial et événementiel en faveur des femmes, de la diversité, de la lutte contre les exclusions et autres causes sociétales
5. Déontologie et éthique de la publicité
6. Protection des données, lutte contre le piratage
7. Impact de l'activité du Groupe sur les populations riveraines ou locales

1. LE GROUPE AUFEMININ, UN ACTEUR ENGAGE

Figurant parmi l'un des premiers éditeurs mondiaux de contenus et communautés pour femmes, le Groupe aufeminin est un acteur majeur du digital, présent sur toutes les plateformes (websites, mobiles, tablettes, TV, print) dans plus de 20 pays, en Europe, au Maghreb, en Amérique du Nord et en Amérique Latine.

En tant que média proche des femmes, le Groupe aufeminin défend par ses contenus et ses actions :

- La liberté d'expression
- Le respect des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant
- L'égalité entre les sexes, la diversité et l'équité
- L'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la culture, à l'information et au numérique
- La protection de la vie privée et des données personnelles

Fort de cet engagement, le Groupe se donne pour ambition d'intégrer l'ensemble des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux, à sa stratégie.

Enjeux sociaux : Les ressources humaines constituent un élément fondamental des valeurs immatérielles du Groupe aufeminin.

Le Groupe veille à l'épanouissement professionnel et personnel des collaborateurs par un management qui vise à :

- Encourager les échanges au sein des équipes ainsi que le « test & learn », favoriser le partage des connaissances et compétences, préserver la culture digitale et start-up du Groupe.
- Impliquer les collaborateurs à la stratégie du Groupe, encourager l'innovation pour répondre à l'évolution du marché.
- Promouvoir la diversité, l'égalité et la parité au sein des équipes, lutter contre les discriminations, offrir un environnement de travail sain et équilibré, favoriser l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.

Enjeux environnementaux : Du fait de son activité digitale, l'impact environnemental du Groupe aufeminin est principalement limité au fonctionnement des bureaux et des serveurs.

Les services du Groupe sont par nature des services numériques virtuels, donc non polluants. Le Groupe ne dispose pas d'usines ou d'équipements industriels.

En revanche, le Groupe aufeminin contribue à faire évoluer les mentalités en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, en utilisant sa puissance médiatique et en sensibilisant ses collaborateurs et fournisseurs. Des actions ciblées sont ainsi mises en œuvre pour limiter l'empreinte écologique de ses activités et encourager l'ensemble des parties prenantes à prendre en compte les enjeux environnementaux dans leur façon de travailler.

Enjeux sociétaux : Le Groupe aufeminin est engagé, depuis sa création, en faveur de causes sociétales visant à promouvoir les femmes. Par ses contenus éditoriaux et ses actions, aufeminin se donne comme priorité de faire évoluer les mentalités et d'agir en matière de lutte contre les discriminations et d'exclusion sociale. L'accès de tous aux soins de santé, à l'éducation, à la culture et aux technologies numériques figurent également parmi les axes directeurs du Groupe en matière de responsabilité sociétale. Cet engagement s'inscrit dans la mission même du Groupe aufeminin, qui est de rassembler des personnes et communautés à travers ses multiples marques (« *Bring people together* »).

2. ORGANISATION DE LA POLITIQUE RSE

La politique de responsabilité sociale et environnementale du Groupe aufeminin est le fruit de la collaboration de tous les services et salariés, sous la direction de la Présidente Directrice Générale, Marie-Laure Sauty de Chalon et du comité exécutif.

La charte éco-responsable, mise en place en 2013 par la Direction, donne une feuille de route à l'ensemble des services sur les actions menées, tout au long de l'année.

Le reporting RSE est notamment conduit par les services suivants :

I. INFORMATIONS SOCIALES	Direction financière Direction des Ressources humaines Direction de la Communication
II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	Direction des Services généraux Commission Green Direction Technique et Innovation Direction de la Communication
III. INFORMATIONS SOCIÉTALES	Direction éditoriale Direction de la Régie Direction des Ressources humaines Direction financière Direction Technique et Innovation Direction de la Communication

Pour toute question concernant la politique RSE, la direction de la Communication est joignable par mail à presse@aufeminin.com.

3. CADRE LEGAL

Aufeminin est une société anonyme, détenue à 78,43 % par le Groupe Axel Springer et cotée en bourse au compartiment B d'Euronext Paris (ISIN : FR0004042083, MNEMO : FEM).

Le groupe TF1 a annoncé en date du 12 décembre 2017 avoir remis une offre ferme en vue d'acquérir la participation du groupe Axel Springer dans le Groupe aufeminin au prix de 38,74 € par action (sous réserve d'ajustements usuels à la date de réalisation). La conclusion d'un accord définitif entre le groupe Axel Springer et le groupe TF1 ne pourra intervenir qu'après consultation des instances représentatives du personnel d'Aufeminin.

En date du 18 janvier 2018, le Groupe TF1 et le Groupe Axel Springer ont signé hier l'accord relatif à l'acquisition par TF1 de la participation majoritaire du Groupe Axel Springer (environ 78 % du capital) dans le Groupe aufeminin. Les modalités financières annoncées en date du 12 décembre 2017 ont été confirmées.

L'acquisition par le groupe TF1 de la participation détenue par Axel Springer dans le Groupe aufeminin reste soumise à l'obtention des autorisations nécessaires au titre du contrôle des concentrations.

La finalisation de la transaction pourrait intervenir dans le courant du premier semestre 2018.

En cas de réalisation de l'acquisition, le groupe TF1 déposera une offre publique d'achat obligatoire simplifiée sur le solde du capital dans les conditions prévues par la réglementation boursière à un prix par action identique à celui de l'acquisition de la participation majoritaire détenue par le groupe Axel Springer.

La loi du 12 Juillet 2010, dite Grenelle 2 (article 225 du code de commerce), mise en application par le décret n° 2012-557 du [24 avril 2012](#) impose aux sociétés cotées dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, telles qu'aufeminin, de réaliser un rapport extra-financier sur l'ensemble des informations sociales, environnementales et sociétales.

Le rapport RSE du Groupe aufeminin tiendra compte des recommandations de l'AMF publiées le 5 novembre 2013. Ce rapport sera intégré au rapport financier annuel, publié sur le site corporate du Groupe aufeminin et simultanément déposé, le 27 avril 2018, auprès de l'AMF, conformément du Code monétaire et financier.

Les informations présentes ont été auditées pour la troisième année consécutive par un organisme tiers indépendant, la société Ernst & Young (www.ey.com/fr/sustainability), avec attestation de présence des informations RSE et un avis sur leur sincérité.

4. PERIMETRE ET METHODOLOGIE

Les indicateurs intègrent cette année Livingly Media, société intégrée au Groupe aufeminin en mars 2015.

La réalisation du reporting RSE a reposé sur la collaboration des équipes internes, qui se sont attachées à fournir, sous le contrôle des directeurs de services, des données quantitatives ou qualitatives sur les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

Toutes les informations communiquées au titre de 2017 ont été calculées de façon homogène par toutes les filiales (définition commune des agrégats présentés).

Si une information requise ne peut être fournie, l'absence de cette donnée sera indiquée et justifiée (règle du « comply or explain »).

Périmètre temporel : le rapport RSE du Groupe aufeminin a été établi au titre de l'exercice 2017, correspondant à l'année fiscale, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Afin de montrer l'évolution des données, ce rapport communique dans la mesure du possible sur cinq exercices (de 2013 à 2017).

Périmètre géographique : le périmètre d'intervention concerne le Groupe aufeminin en France ainsi que les filiales étrangères. Le Groupe aufeminin en France comprend la société-mère aufeminin ainsi que ses cinq filiales en France : SAS Etoile Casting.com, Joyce , Marmiton, le Groupe My Little Paris (My Little Paris, Merci Alfred, Gambettes Box and My Little Box Japan) et la SARL aufeminin.com Productions.

Le chiffre d'affaires du Groupe se répartit géographiquement comme suit : 49% en France, 19% en Europe et 32% sur le reste du monde.

Le périmètre est élargi à l'international pour les données relatives aux ressources humaines, afin de montrer le lien avec la répartition du chiffre d'affaires France/International. La politique sociale, environnementale et sociétale des filiales implantées à l'étranger est par ailleurs soumise aux lois et réglementations en vigueur dans leur pays respectif.

La méthodologie du présent reporting RSE s'appuie sur plusieurs outils de référence reconnus au niveau national ou international :

- La norme IFRS ([International Financial Reporting Standards](#)) pour tous les chiffres indiqués ;
- La norme internationale [ISO 26 000](#) ;
- Les référentiels sectoriels existants (internes et/ou spécifiques à l'entreprise).

Justifications d'exclusion

En tant que société cotée soumise aux obligations du Grenelle de l'Environnement, le Groupe aufeminin a pour obligation d'établir un reporting pour les quarante-deux thématiques qui le composent ou justifier d'éventuelles exclusions.

Les activités du Groupe sont constituées de services numériques virtuels, ce qui limite son empreinte environnementale et sociétale et rend non pertinente une communication sur certaines thématiques du Grenelle.

Ainsi, les services délivrés par aufeminin n'impliquent pas la possession d'équipements industriels ou d'usines susceptibles d'avoir recours à une main d'œuvre mineure. La majeure partie de l'activité est localisée en France où l'entreprise est soumise au respect des conventions de l'OIT. L'entreprise applique également ces conventions dans les quatorze autres pays où elle est implantée.

La nature des services numériques délivrés par le Groupe aufeminin justifie les exclusions suivantes :

- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours
- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité
- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement
- L'utilisation des sols
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique
- Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

I. INFORMATIONS SOCIALES

1. POLITIQUE SOCIALE ET FACTEURS DE RISQUES SOCIAUX

Les ressources humaines sont considérées comme une des principales richesses du Groupe. L'attention portée au bien-être des collaborateurs constitue un des axes forts de la stratégie du Groupe, car il s'agit là d'un facteur de productivité.

Le Groupe veille ainsi à mettre en place une politique sociale visant à :

- Offrir un environnement de travail sain et équilibré et favoriser l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle
- Promouvoir un management encourageant l'autonomie des salariés, l'esprit d'initiative ainsi que la diffusion des « best-practices » au sein des équipes
- Encourager l'innovation et la formation pour répondre à l'évolution du marché
- Impliquer les collaborateurs à la stratégie du Groupe
- Défendre la diversité, l'égalité et la parité au sein des équipes
- Préserver la bonne entente des salariés par la mise en place d'événements internes favorisant les échanges et le partage des connaissances et compétences

Paramètre du reporting social

Le périmètre du reporting social est le suivant :

- En France : le périmètre « France » inclut les sociétés intégrées au sein de l'Unité Économique et Sociale (UES) comme définit par le code du travail. Les principales sociétés comprises dans l'UES sont aufeminin SA, Marmiton SARL, aufeminin.com Productions SARL, Etoile Casting.com SAS., Les Rencontres aufeminin.com SAS. Pour le reporting social en France, les données sont extraites du système de gestion RH (Cegid).
- Le sous Groupe My Little Paris présent à la fois en France et à l'international
- A l'international : les filiales de la société aufeminin SA présentes en Europe, en Amérique du Sud (Brésil) et en Amérique du Nord (USA).

2. EFFECTIF (FRANCE & INTERNATIONAL)

Indicateur : Effectif

Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - France	2013	2014	2015	2016	2017
Effectif	182	192	129	148	135

La forte variation des effectifs 2014/2015 s'explique par la vente de la société Smart Adserver en avril 2015. Les effectifs de Smart Adserver représentaient 31% des effectifs France au 31/12/2014.

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 - Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015	2016	2017

Effectif (hors UES)	224	270 (MLP / Inter : 73/197)	241 (MLP / Inter : 89/ 152)	323 (MLP / Inter : 120 / 203)	281 (MLP/Inter: 114/167)
---------------------	-----	-------------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

Indicateur : Nature des contrats de travail

Périmètre : France (UES)

Au 31.12 – Périmètre France (UES)	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de salariés titulaires d'un CDI	169	177	118	129	123
Nombre de salariés titulaires d'un CDD	13	15	11	19	12
<i>Dont salariés titulaires d'un contrat de professionnalisation</i>	5	7	5	4	3
<i>Dont salariés titulaires d'un contrat d'apprentissage</i>	2	2	2	1	1
TOTAL	182	192	129	147	135

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 – Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de salariés titulaires d'un CDI	170	208	124 (MLP / Inter : 64/ 92)	271 (MLP / Inter : 94 / 177)	247 (MLP/Inter : 96/151)
Nombre de salariés titulaires d'un CDD	54	62	117 (MLP / Inter : 25/ 60)	52 (MLP / Inter : 26 / 26)	34 (MLP/Inter : 18/16)
<i>Dont salariés titulaires d'un contrat d'apprentissage</i>	10	10			
TOTAL	224	270	241 (MLP / Inter : 89/ 152)	323 (MLP / Inter: 120 / 203)	281 (MLP/Inter: 114/167)

Indicateur : Effectif par statut

Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Cadres	136	143	82	90	79
Non Cadres	46	49	47	57	56
TOTAL	182	192	129	147	135

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 –	2013	2014	2015	2016	

Périmètre International & Groupe My Little Paris					2017
Cadres*	47	50	44 (MLP / Inter : 16/ 28)	83 (MPL / Inter : 37 / 46)	69 (MLP / Inter : 39/30)
Non Cadres	177	220	197 (MLP / Inter : 73/ 124)	240 (MLP / Inter : 83 / 157)	212 (MLP / Inter : 75/137)
TOTAL	224	270	241 (MLP / Inter : 89/ 152)	323 (MLP / Inter : 120 / 203)	281 (MLP / Inter : 114/167)

*Le terme « cadre » n'existant pas à l'étranger, les équipes internationales ont communiqué le nombre d'employés « managers ».

Indicateur : Effectif par sexe et statut

Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes	93	93	37	39	32
Cadres	77	81	30	31	27
Non Cadres	16	12	7	8	5
Femmes	89	99	92	108	103
Cadres	59	62	52	59	52
Non Cadres	30	37	40	49	51
TOTAL	182	192	129	147	135

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 – Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes	60	67	47 (MLP / Inter : 20/ 27)	74 (MLP / Inter : 33 / 41)	55 (MLP / Inter : 25/30)
<i>Cadres</i>	15	15	10 (MLP / Inter : 6/ 4)	23 (MLP / Inter : 12 / 11)	14 (MLP / Inter : 7/7)
<i>Non Cadres</i>	45	52	37 (MLP / Inter : 14/ 23)	51 (MLP / Inter : 21 / 30)	41 (MLP / Inter : 18/23)
Femmes	164	203	194 (MLP / Inter : 69/ 125)	249 (MLP / Inter : 87 / 162)	226 (MLP / Inter : 89/137)
<i>Cadres</i>	35	35	34 (MLP / Inter : 10/ 24)	60 (MLP / Inter : 25 / 35)	55 (MLP / Inter : 32/23)
<i>Non Cadres</i>	129	168	160 (MLP / Inter : 59/ 101)	189 (MLP / Inter : 62 / 127)	171 (MLP / Inter : 57/114)
TOTAL	224	270	241 (MLP / Inter : 89/ 152)	323 (MLP / Inter: 120 / 203)	281 (MLP / Inter: 114/167)

Indicateur : Pyramides des âges

Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
< 25 ans	30	41	23	25	24

26- 35 ans	104	106	70	82	75
36- 45 ans	43	40	30	32	29
46 ans et +	5	5	6	8	7
TOTAL	182	192	129	147	135

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015	2016	2017
< 25 ans	37	53	54 (MLP / Inter : 41/ 13)	67 (MLP / Inter : 43 / 24)	46 (MLP / Inter : 30/16)
26- 35 ans	101	134	121 (MLP / Inter : 44/ 77)	175 (MLP / Inter : 63 / 112)	164 (MLP / Inter : 70/94)
36- 45 ans	68	68	56 (MLP / Inter : 3/ 53)	68 (MLP / Inter : 11 / 57)	54 (MLP / Inter : 11/43)
46 ans et +	18	15	10 (MLP / Inter : 1 / 9)	13 (MLP / Inter : 3 / 10)	17 (MLP / Inter : 3/14)
TOTAL	224	270	241 (MLP / Inter : 89/ 152)	323 (MLP / Inter : 120 / 203)	281 (MLP / Inter: 114/167)

Indicateur : Effectif par tranche d'ancienneté

Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
De 0 à 2 ans	113	102	72	89	79
De 3 à 5 ans	32	44	29	26	23
6 ans et plus	37	46	28	32	33
TOTAL	182	192	129	147	135

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015	2016	2017
De 0 à 2 ans	146	170	155 (MLP / Inter : 76/ 79)	197 (MLP / Inter : 84 / 113)	174 (MLP / Inter : 82/92)
De 3 à 5 ans	62	76	66 (MLP / Inter : 13/ 53)	81 (MLP / Inter : 28 / 53)	64 (MLP / Inter : 22 /42)
6 ans et plus	16	24	20 (MLP / Inter : 0/ 20)	45 (MLP/Inter : 8 / 37)	43 (MLP / Inter : 10/33)
TOTAL	224	270	241 (MLP / Inter : 89/ 152)	323 (MLP / Inter : 120 / 203)	281 (MLP / Inter: 114/167)

Indicateur : Nombre de collaborateurs à temps partiel

Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Collaborateur à temps partiel	6	4	4	5	5
Pourcentage de collaborateurs à temps partiel	3.3 %	2.1 %	3.1 %	3,4%	3.7%

*Pourcentage de temps partiels : $(100 * \text{Nombre d'employés à temps partiels}) / \text{nombre d'employés}$

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015	2016	2017
Collaborateur à temps partiel	59	57	37	46	39
Pourcentage de collaborateurs à temps partiel	26 %	21 %	15%	14%	14%

*Pourcentage de temps partiels : $(100 * \text{Nombre d'employés à temps partiels}) / \text{nombre d'employés}$

Recours à l'Intermittence et aux piges

Périmètre : France (UES)

Le recours aux intermittents concerne essentiellement la production de vidéos, activité émergente qui se développe progressivement. Le Groupe veille à maintenir un taux de recours aux pigistes faible et fait très ponctuellement appel à des spécialistes qui apportent leur expertise et leur univers.

Indicateur : Nombre et montant moyen des piges et recours aux intermittents

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre moyen mensuel des pigistes	8	3	4	5	6
Montant moyen brut des Piges /mois	4 157 €	2 104 €	1 399 €	2 627 €	1 691 €
Nombre moyen mensuel des intermittents	5	7	9	11	19
Montant moyen brut /mois	2 972 €	4 120 €	6 172 €	6 974 €	15 230 €

Indicateur : Embauches et départs

Périmètre : France (UES)

En 2016, 8,6 % des recrutements ont été effectués suite à une aternance ou à un stage.

En 2015, 15 % des embauches ont correspondu à des transformations de CDD, 18 % en 2014.

Sur 2015, 7 des 13 fins de CDD se sont soldés par un passage en CDI soit plus de 50 %.

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de recrutements en CDI, CDD, alternance	61	57	40	76	49
Nombre de démissions	12	19	14	16	20
Nombre de ruptures conventionnelles	4	4	8	5	8
Nombre de fins de CDD	14	17	13	16	8
Nombre de licenciements	6	3	1	3	3
Autres (Fin essai, rupture de CDD)	7	5	2	17	15

NB. Les transformations de CDD en CDI sont comptabilisées comme une sortie et une entrée.

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de recrutements en CDI, CDD, alternance	87	101	121 (MLP / Inter : 54/ 67)	144 (MLP / Inter : 69/ 75)	121 (MLP / Inter : 59/62)
Nombre de départs en CDI, CDD, alternance	35	55	101 (MLP / Inter : 34/ 67)	100 (MLP / Inter : 43 / 57)	163 (MLP / Inter : 65 / 98)
<i>Dont démissions</i>	<i>19</i>	<i>31</i>	<i>34 (MLP / Inter : 4/ 30)</i>	<i>43 (MLP/Inter : 11 / 32)</i>	<i>61 (MLP / Inter : 21 / 40)</i>
<i>Dont licenciements</i>	<i>11</i>	<i>4</i>	<i>31 (MLP / Inter : 1/ 30)</i>	<i>9 (MLP/Inter : 1 / 8)</i>	<i>58 (MLP / Inter : 2/56)</i>
<i>Dont autres (fin de contrat pour un CDD...)</i>	<i>5</i>	<i>20</i>	<i>36 (MLP / Inter : 29/ 7)</i>	<i>48 (MLP/Inter : 31 / 17)</i>	<i>44 (MLP / Inter : 42/2)</i>

La variation du nombre de fin de contrats a notamment concerné la fililale anglaise du Groupe. Cette variation s'explique principalement par la fin des contrats appelés « Parent Supporters contracts », subventionnés par le gouvernement anglais sur une durée déterminée, arrivée à échéance en mars 2015.

3. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Un accord sur la durée du temps de travail est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Il s'applique aux différentes catégories du personnel en fonction de critères objectifs tels que le statut, la rémunération, le niveau de responsabilité et l'autonomie.

En vertu de cet accord, le personnel travaille, selon son statut, de 35 heures à 38h30 par semaine (soit de 1 607h à 1 617h/an) et une partie du personnel cadre est au forfait annuel jours (218 jours).

Plus de 92% des collaborateurs bénéficient de RTT, dont le nombre varie d'une année sur l'autre en fonction du nombre de jours travaillés/jours fériés. Le nombre de jours de RTT était de neuf en 2014, dix en 2015 et en 2016 puis à nouveau neuf en 2017.

Les salariés peuvent bénéficier de leur RTT à leur convenance, sous réserve de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'entreprise. Il en va de même pour la prise des congés. La prise de congés par anticipation est courante et largement acceptée par les managers.

En 2014 puis en 2016 et 2017, au-delà du jour de solidarité correspondant au lundi de pentecôte, deux jours RTT ont été imposés ceci afin de permettre un vrai repos pour tous et éviter les permanences sur une période calme liée aux fêtes de fin d'année ou à un jour férié en période estivale. Il ne s'agit pas d'une pratique reconduite systématiquement chaque année mais de décisions prises en concertation avec les élus DUP, au gré du calendrier des jours fériés de l'année. L'information est transmise suffisamment à l'avance afin de permettre à chacun de s'organiser au mieux.

Certains collaborateurs des équipes informatiques et techniques peuvent être amenés à effectuer des astreintes techniques. Un accord signé en avril 2013, modifié en décembre 2015 puis en octobre 2017 régit ces astreintes et prévoit un temps de récupération ainsi que des primes majorées, lorsqu'elles intègrent des jours fériés.

Peu de salariés sont à temps partiel. Cela répond, dans la totalité des cas, à un choix du salarié et correspond à un 4/5^{ème}.

Indicateur : absentéisme

Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Taux d'absentéisme (1)	2.54	3.7	6.3*	6.2*	4.8*
Total de journées d'absence pour maladie	463	706**	813 ***	910 ****	645
Total de jours d'absence pour accident de travail	0	0	2	1	0
Total de jours d'absence pour accident de trajet	0	4	0	0	0
Total de jours paternité/maternité	537	822	424	471	652

(1) Nombre de jours ouvrés d'arrêts de travail pour l'ensemble des collaborateurs en CDI et CDD / Effectif au 31/12 CDI et CDD

*Nombre de jours d'absences pour maladie / Total effectif 31.12.année N

**2014 : dont 2 longues maladies qui représentent 159 jours d'absence.

***2015 : dont 5 longues maladies qui représentent 471 jours d'absence.

****2016 : dont 4 longues maladies qui représentent 469 jours d'absence.

Hors longue maladie, le taux d'absentéisme connaît une sensible hausse : il est de 2.8 % en 2014, 2.7 % en 2015 et 3 % en 2016.

Sur 2017, pas de longue maladie mais l'année a été marquée par une augmentation forte des absences en congé maternité et à celui des arrêts maladie précédents le congé maternité.

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International	2013	2014	2015	2016*	2017
-------------------------------------	------	------	------	-------	------

& Groupe My Little Paris					
Taux d'absentéisme (1)	1,94	1,70	3,48	2,7	3,56
Total de journées d'absence pour maladie	435	460	840 (MLP / Inter: 93 / 747)	871 (MLP/Inter:195,5/675,5)	1000 (MLP / Inter:6/994)
Total de jours d'absence pour accident de travail	0	3	5 (MLP / Inter : 0 / 5)	17 (MLP/Inter : 0 / 17)	50 (MLP / Inter : 35/15)
Total de jours d'absence pour accident de trajet	0	17	0 (MLP / Inter : 0 / 0)	0 (MLP/Inter : 0 / 0)	0 (MLP / Inter : 0 / 0)
Total de jours d'absence non-justifiés	0	0	0 (MLP / Inter : 0 / 0)	39 (MLP/Inter : 0 / 39)	152 (MLP / Inter : 0/152)
Total de jours d'absence pour motif de paternité/maternité	994	618	2026 (MLP /Inter: 595/ 1431)	1542 (MLP/Inter : 196 / 1346)	1100 (MLP / Inter : 239/861)
Total de jours d'absence pour motif d'événement exceptionnel (mariage, naissance, décès ...)	24	31	127 (MLP / Inter : 66 / 61)	81 (MLP / Inter : 53 / 28)	90 (MLP / Inter :34/56)

(1) Nombre de jours d'absences pour maladie / total effectif au 31.12.2017

Commentaire : Formule appliquée rétrospectivement en 2013 et 2014 pour pouvoir être comparable

* LLM ne suivant pas spécifiquement les absences les données 2016 ne prennent pas en compte cette entité. En 2017, LLM a mis en place ce suivi.

4. REMUNERATION ET EPARGNE SALARIALE

Politique salariale

En 2015, l'enveloppe consacrée à l'augmentation de la masse salariale était de 2.1 % contre 3.2 % en 2014.

Déjà en 2013, puis de nouveau en 2014, une attention particulière a été portée aux salaires les plus bas. 1 % de ces enveloppes leur a ainsi été affecté en vue d'une augmentation générale. En concertation avec le Délégué Syndical et Elus, il a été décidé de favoriser les premiers niveaux de salaire en répartissant la somme obtenue entre les salariés ayant au moins un an d'ancienneté. Cela a concerné 124 salariés en moyenne chaque année, et a représenté une augmentation annuelle de 600 euros brut pour 2014.

En 2015, il a été convenu dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires de reconduire l'effort particulier portant sur les premiers niveaux de salaire à travers une augmentation collective de 600 € pour les salaires inférieurs à 2 890 € (correspondant à 2 Smic). Cela a concerné 45 salariés.

La part des augmentations individuelles reste également importante, et tient compte de la performance individuelle, de l'implication des salariés et du marché du travail.

En 2016, la Direction a souhaité revenir à une politique d'augmentation exclusivement au mérite. La Direction a cependant été vigilante à poursuivre cette politique de revalorisation des bas salaires à travers des mesures plus ciblées, en collaboration avec les managers concernés.

En 2017, la Direction a souhaité revenir sur une politique d'augmentation générale égalitaire visant à rétribuer, sans distinction autre que la présence, les efforts et investissements de chacun au titre de l'année 2016 tout en conservant une politique d'augmentation au mérite. L'augmentation générale a représenté 600 € bruts base temps plein pour les salariés justifiant d'un an d'ancienneté, et a bénéficié à 87 salariés.

Une attention particulière est portée à l'équité salariale entre les femmes et les hommes.

Indicateur : masse salariale

Périmètre : France (UES)

Au 31. 12. – Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Masse salariale brute*	9 553 586 €	10 654 335 €	6 992 319 €	7 006 116 €	8 099 375 €

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014	2015	2016	2017
Masse salariale brute*	7 740 393 €	10 135 476 €	9 866 303 € (MLP / Inter : 2 567 055 € / 7 299 248 €)	15 873 192 € (MLP / Inter : 4 555 408 € / 11 317 784 €)	17 701 578 € (MLP / Inter : 5 870 535 € / 11 831 043 €)

* La masse salariale du périmètre France ne comprend que les salaires bruts hors charges sociales. Le périmètre international et MLP comprend les salaires bruts et les charges sociales.

Indicateur : salaire brut annuel moyen (variable compris)

Périmètre : France (UES)

Au 31. 12. - Périmètre France, CDI	2013	2014	2015	2016	2017
Non cadres	27 551 €	27 529 €	27 290 €	26 718 €	27 551 €
Cadres	57 665 €	59 529 €	59 196 €	57 964 €	61 930 €
TOTAL	51 033 €	52 620 €	49 106 €	48 199 €	48 929 €

Au 31. 12. - Périmètre International	2013	2014	2015	2016	2017
Non cadres			31 654 €	35 312 €	45 667 €
Cadres			68 003 €	74 180 €	80 036 €
TOTAL			38 350 €	49 205 €	62 994 €

* Salaire Moyen : total salaire (fixe +variable) / effectif au 31.12.2017

Si un employé a été recruté en novembre, il comptera pour 1 dans « Effectif », de même pour son salaire, comme s'il avait rejoint l'entreprise au 1^{er} Janvier.

Participation aux bénéfices

L'accord de participation du Groupe a été amélioré par avenant en juin 2013, afin de tenir compte de la réserve spéciale en % du résultat net comptable consolidé. Cette modification a ainsi permis d'améliorer le montant de réserve spéciale de 32 % en 2013 et de 88 % en 2014, hors abondements.

Indicateur : montant moyen brut versé par salarié

Périmètre : France (UES)

Au titre de l'exercice - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Montant moyen brut par salarié de la participation versée (en euros)	6 099 €	3 994 €	4 012 €	2 742 €	2 704 €

La baisse du montant moyen de participation 2016 s'explique par de moins bons résultats et par la sortie de la société Smartadserver.

5. RELATIONS PROFESSIONNELLES, BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Le Groupe aufeminin défend la liberté d'association et le droit de négociation collective.

Les sociétés relevant de l'UES aufeminin sont dotées d'instances de représentation du personnel, telles que la Délégation Unique du Personnel élargie au Comité d'Hygiène et des Conditions de Travail depuis les dernières élections professionnelles d'octobre 2016 (12 membres), une Déléguée Syndicale CFDT Bêtor Pub (1 DS), un comité d'entreprise européen (2 membres).

Le Groupe dispose désormais pour les sociétés établies au siège social en France d'une Délégation Unique du Personnel élargie au CHSCT depuis le 24 octobre 2016. Les dernières élections professionnelles ont connues un taux de participation de 79 %.

Les relations de la Direction avec les élus et la déléguée syndicale se veulent collaboratives et constructives. Lors des échanges, le ton reste libre et l'ensemble des parties est consciente de la nécessité de construire ensemble un cadre de travail performant et agréable.

La DUP représente l'ensemble des salariés des sociétés aufeminin, aufeminin Productions, Marmiton regroupés dans une UES (Unité Économique et Sociale).

Indicateur : nombre de réunions DUP et d'accord collectifs

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de réunions DUP	14	13	12	12	16
Nombre d'accords collectifs	5	3	2	2	2

En 2014, le Groupe aufeminin a signé un accord :

- L'accord collectif annuel sur les salaires 2014 (14/01/2014)

Et fait évoluer :

- L'accord collectif de participation (02/06/2014),
- Les accords relatifs aux frais de santé et à la prévoyance afin d'être en conformité avec le décret du 9 janvier 2012

En 2015, le Groupe aufeminin a signé :

- L'accord collectif annuel sur les salaires 2014 (14/01/2014)

Et fait évoluer :

- L'accord sur la mise en œuvre des astreintes techniques (27/11/2015)

En 2016, le Groupe aufeminin a signé :

- Un accord sur le télétravail (09/05/2016), ceci après une période expérimentale de 4 mois.
- Un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail (09/05/2016).

En 2017, le Groupe aufeminin a fait évoluer :

- L'accord sur la mise en œuvre des astreintes techniques (31/10/2017)
- L'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail en y intégrant un volet sur le droit à la déconnexion (31/10/2017)

Accord relatif au régime de frais de santé/prévoyance

Le taux de couverture du régime frais de santé était de 98% en 2014, 93% en 2015 puis 94% en 2016.

Le régime relatif aux frais de santé et de prévoyance du Groupe, précédemment à l'équilibre voire excédentaire, est devenu déficitaire depuis trois ans. Cette tendance n'est pas liée à une hausse globale des dépenses, mais à une hausse du coût unitaire des prestations.

Le taux de cotisation resté stable depuis 5 ans a de ce fait, connu une première augmentation au 1er janvier 2016 puis à nouveau au 1er janvier 2017.

Le contrat du Groupe reste très avantageux et devra évoluer au 1^{er} janvier 2018 afin d'être mis conformité avec la loi relative au contrat responsable*.

**Le contrat responsable est un qualificatif attribué aux contrats de mutuelle respectant un certain niveau de prise en charge de ses adhérents. L'étendue et les limites que ces garanties doivent respecter pour obtenir la qualification de contrat responsable sont fixées par la réglementation.*

6. POLITIQUE EN FAVEUR DE L'EGALITE DES CHANCES ET LA PROTECTION CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Favoriser la diversité et la lutte contre les discriminations

Par sa politique interne et ses différentes actions, le Groupe aufeminin lutte contre les discriminations en matière d'emploi et de profession.

Un code de conduite annexé au règlement intérieur en 2013 formalise ainsi un ensemble de règles guidant au quotidien les activités et le comportement des collaborateurs.

La mise en place de pratiques commerciales durables ainsi que de normes sociales et écologiques, constitue pour le Groupe des engagements déterminants.

Le Groupe aufeminin attache ainsi une importance majeure à ce que le comportement des collaborateurs soit fondé sur l'équité, le respect et la dignité. La discrimination, le harcèlement et toute autre forme de comportement dénigrant ne sont pas tolérés. Ces normes sociales sont appliquées à l'ensemble des collaborateurs en France et à l'étranger.

Le Groupe respecte le droit de ses collaborateurs à s'engager dans la représentation du personnel et à s'y impliquer activement.

Le Groupe offre des chances égales à chaque collaborateur quel que soient son origine, son sexe, son âge, sa situation maritale, son handicap, sa religion, sa nationalité, son orientation sexuelle ou son milieu social. Dans ce contexte, le Groupe aufeminin soutient tout particulièrement la promotion des femmes à des postes spécialisés et à responsabilités.

Le Groupe veille à respecter les lois applicables en matière d'égalité de traitement, créant ainsi un environnement de travail non discriminatoire.

Le Groupe attend de ses collaborateurs qu'ils défendent des valeurs démocratiques et fassent preuve de tolérance vis-à-vis des personnes dont les opinions diffèrent des leurs.

Le Groupe veille par ailleurs à ce que ses partenaires commerciaux respectent des normes sociales équivalentes, en matière de droits de l'homme, du respect des lois, de la lutte contre la corruption, de la protection des mineurs, de l'égalité des chances, du droit d'association, de la santé, de la sécurité au travail, de salaires et de prestations sociales.

Handicap et insertion sociale

L'emploi de personnes en situation de handicap reste pour le Groupe une priorité à développer dans les prochaines années.

Le Groupe emploie un collaborateur handicapé et s'efforce de faire appel à des associations employant des handicapés à l'occasion d'événements nécessitant l'organisation de buffets.

Aufeminin a par ailleurs mis en place un partenariat avec l'Association de Réinsertion Economique et Sociale (ARES), afin d'accompagner, sur le plan professionnel et personnel, des personnes en situation de précarité. Grâce à ce partenariat, trois salariés ont été recrutés en CDI via cette association.

Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes et qualité de vie au travail

Le Groupe aufeminin est présidé par une femme et le Comité de Direction est à 50% féminin en 2017 et 2016 contre 40% sur 2015 et 33% en 2014.

Au niveau du périmètre France de l'UES aufeminin, les effectifs étaient à l'équilibre en 2014 avec 51,6 % de femmes. En 2015, apparaît un déséquilibre suite au départ de la société Smart AdServer dont les équipes, composées majoritairement d'ingénieurs en informatiques, était fortement masculine. La répartition est à présent de 71% de femmes et 29% d'hommes. En 2016, ce déséquilibre perdure avec 73% de femmes et se creuse sensiblement en 2017 avec 76% de femmes.

17% des collaborateurs en CDI de l'UES aufeminin sont composés d'ingénieurs-développeurs. Ces profils techniques sont à 87% masculins.

A contrario, 15% des collaborateurs en CDI sont composés de rédacteurs. Ces profils davantage littéraires sont à 100% féminins.

La force commerciale est quant à elle composée à 90 % de femmes. Cette particularité s'explique en grande partie par le secteur d'activité d'aufeminin.

Les fonctions de management sont pour leur part occupées de manière équilibrée entre les hommes et les femmes. En 2017, 61% du management est féminin,

Une attention particulière est également portée à l'équité salariale tant lors de l'embauche que lors des augmentations. Un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail a été signé en mai 2016 puis octobre 2017 afin de définir une véritable politique d'entreprise, allant bien au-delà du plan unilatéral actuel.

Indicateur : part des effectifs féminins par statut

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
% des femmes parmi les non cadres	65 %	75 %	85 %	86 %	91 %
% des femmes parmi les cadres	43 %	43 %	64 %	66 %	66 %
% des femmes total	48.9 %	51.6 %	71.3 %	73 %	76 %

Indicateur : nombre d'embauches femmes & hommes

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Femmes	28	34	31	58	42
Hommes	33	23	9	18	7
Total	61	57	40	76	49

7. CONDITIONS D'HYGIENE, DE SECURITE ET DE SANTE

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail des collaborateurs.

La politique de santé et de sécurité du Groupe passe par une prévention des risques professionnels, qui font l'objet d'une évaluation annuelle à travers un document unique d'évaluation des risques professionnels. Ce document répertorie les risques professionnels ainsi que les mesures collectives de prévention correspondantes afin de mettre fin aux risques constatés.

Suite aux dernières élections professionnelles qui se sont tenues en octobre 2016, une DUP élargie au CHSCT a été mise en place (article 13 de la Loi Rebsamen du 17 août 2015).

La DUP aufeminin regroupe désormais 3 instances représentatives du personnel : les DP, le CE et le CHSCT. Ainsi, les mêmes salariés, élus à l'occasion d'élections professionnelles classiques, exercent les attributions de chacune de ces 3 instances.

Indicateur : nombre de réunions du CHSCT

Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de réunions CHSCT	6	4	5	4	4

Indicateur : nombre d'accidents de travail et de trajet reconnus par l'assurance maladie

Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'accident de travail	0	0	2	1	0
Nombre d'accident de trajet	0	2	1	0	0
Total	0	2	3	1	0

Politique relative aux risques psycho-sociaux

En mars 2013, un groupe de travail composé d'une dizaine de volontaires a été constitué afin d'échanger sur la prévention des risques psycho-sociaux.

Animé par deux psychosociologues de l'ACMS (Centre de santé au travail), ce groupe a dans un premier temps été sensibilisé au thème des risques psycho-sociaux (définitions, repérages, aspects législatifs...) et à l'identification des niveaux de stress et d'anxiété existants. Des actions préventives ont été proposées au sein d'un plan d'action présenté en juillet 2013 à la Direction.

Ce plan d'action a permis de mettre en place plusieurs initiatives telles que l'organisation de réunions d'intégration ou la création d'un intranet. Certaines actions existantes ont par ailleurs été améliorées, le cadre horaire clarifié et les entretiens annuels harmonisés et rendus obligatoires.

En 2015, une étude portant sur le sentiment d'appartenance, l'engagement, le cadre de travail, le management, l'organisation et la stratégie a permis de sonder les salariés du Groupe et d'évaluer la satisfaction des collaborateurs tout en identifiant les points d'amélioration attendus.

Cette étude a fait l'objet d'une restitution en réunion plénière par la PDG et d'un plan d'actions répondant aux attentes mises en exergue.

Dans ce même esprit, une « bulle à idées » a été mise à disposition des salariés afin qu'ils y expriment leurs souhaits, attentes, idées ou projets en vue d'améliorer les conditions et cadre de travail.

Un cursus de formation en Management lancé en 2015 a permis de sensibiliser les managers formés à l'importance de l'écoute et du feed-back de leurs équipes. Un meilleur accompagnement des managers dans leur rôle et posture constitue un élément essentiel d'amélioration de notre politique relative aux risques psycho-sociaux.

Sur 2016, de nombreuses actions ont été menées afin d'améliorer la communication interne. La mise en place de Worplace (facebook interne) a permis de fluidifier les échanges et de mieux partager l'actualité des équipes, les réussites, les projets, les communiqués de presse et les événements internes.

De même, l'instauration de réunions hebdomadaires ouvertes à tous le lundi matin (Monday Morning Pitch), a contribué à renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance au groupe, le partage des connaissances et la créativité. Chacun est invité à y assister, à y participer et à partager son point de vue, ses projets et son actualité.

En parallèle, le Groupe poursuit l'accompagnement des managers par le biais de formations et améliore la digitalisation des outils RH pour faciliter leur suivi et leur déploiement.

En 2017, a été reconduite l'étude de 2015 portant le sentiment d'appartenance, l'engagement, le cadre de travail, le management, l'organisation et la stratégie. Le taux de retour a été de 56 %.

Les résultats sont dans l'ensemble très positifs:

- 90% des collaborateurs s'estiment heureux ou très heureux de travailler au sein du groupe
- 95% estiment travailler dans cadre de travail agréable ou très agréable et indiquent que l'entreprise sait créer de vrais moments de convivialité
- 85% se disent engagés ou très engagés vis-à-vis du groupe
- 92% s'estiment motivés ou très motivés et indiquent qu'on leur fait confiance
- 97% s'estiment autonomes ou très autonomes dans leurs missions

L'étude a également mis en exergue des points en progression comme la clareté, l'écoute et la valorisation managériale. Elle a aussi mis le doigt sur des points à améliorer tels que la communication des objectifs et l'évaluation de la performance.

Assemblées plénières 'santé'

Chaque année, une assemblée plénière est organisée sur le thème de la santé. Animée par le médecin d'aufeminin et les membres du CHSCT avec l'intervention ponctuelle de spécialistes externes au Groupe, cette réunion vise à sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de santé publique et à rappeler le rôle du CHSCT.

Bien-être, relaxation et sport

En 2017, de nombreux moments d'échange et de partage & relaxation, nés d'initiatives internes, ont permis améliorer le climat social au sein du groupe. Des ateliers « loisirs » tels que chorale, jeux de société, club de lecture, ont été organisés sur les temps informels du déjeuner.

En collaboration avec la société Awin (anciennement : Zanox), co-locataire des locaux les collaborateurs ont par ailleurs créé un groupe Yoga animé par un coach professionnel.

Des cours de gymnastique ont également été proposés à l'heure du déjeuner, ainsi que des entraînements de fitness et de course à pied, permettant aux collaborateurs de participer à des événements sportifs en équipe. Pour permettre à chacun de pratiquer ces activités, les locaux ont été équipés d'une douche.

Une table de ping-pong est, par ailleurs, mise à disposition des salariés, afin de favoriser une ambiance de travail agréable dans les locaux.

Formations liées à la sécurité, à l'hygiène et à la santé

Des formations sont chaque année proposées aux Sauveteurs Secouristes du Travail et aux équipiers incendie . A titre d'exemple, une formation sécurité incendie EPI (Equipier de Première Intervention) a été dispensée à 8 collaborateurs, le 24 juin 2016, par un pompier dans un « Safetybus ». La formation a été renouvelée en 2017 auprès de 14 collaborateurs.

La liste des volontaires est affichée à chaque étage des locaux d'aufeminin, et des exercices d'évacuation sont régulièrement organisés afin d'améliorer les process en cours.

En 2014, la société a par ailleurs équipé la cuisine Marmiton d'un extincteur et d'une couverture anti-feu,.

Le Groupe a également signé, en 2014, un plan de prévention avec le prestataire de ménage Lusatec, qui intervient plus de 400h par an.

8. ACCOMPAGNEMENT DU COLLABORATEUR

Entretiens annuels d'évaluation et entretien professionnel

Il s'agit d'un moment de communication privilégié entre le collaborateur et son manager, permettant un échange sur l'année écoulée, les missions accomplies et les perspectives d'évolutions du poste.

Cet échange est essentiel à l'entreprise où la moyenne d'âge est de 32 ans et où les métiers sont en constantes évolutions.

En 2015, 100% des collaborateurs ont bénéficié d'un entretien annuel contre 70% en 2014. Les entretiens sont réalisés pour les salariés ayant un minimum de six mois d'ancienneté.

En 2016, 65% des collaborateurs ont bénéficié d'un entretien annuel contre 100%. Cette baisse s'explique à la fois par des changements managériaux ayant compliqué la tenue de ces entretiens mais également par un formulaire devenu trop riche avec l'arrivée de l'entretien professionnel et trop peu tourné vers l'opérationnel.

En 2017, 100% des collaborateurs ont bénéficié d'un entretien annuel et professionnel. Les formulaires ont été allégés et rendus plus pertinents ce qui a permis une meilleure adhésion.

La tenue et le suivi de ces entretiens contribue à l'amélioration continue de l'organisation. Ils constituent des cadres référents à la mise en place des projets structurants, à l'organisation d'assemblées plénières ou de communications internes.

Formation professionnelle

Les salariés sont majoritairement jeunes et diplômés. 73% des collaborateurs sont âgés de moins de 35 ans, et près de 18% de moins de 25 ans. Ces collaborateurs, issus des générations Y et Z, dites « net générations » ou « digital natives », ont une grande connaissance des outils et supports numériques.

Le nécessaire maintien d'un niveau de compétence numérique élevé explique la place centrale qu'occupe le digital dans les programmes de formation. L'accent est notamment mis sur l'adaptation aux évolutions technologiques et à la vidéo.

L'effort d'accompagnement en matière de management constitue un axe fort des plans de formation. L'objectif vise notamment à accompagner les managers dans leur prise de fonction et à fidéliser les hauts potentiels.

Sur 2016, le Groupe a innové en proposant des cours d'anglais en petits groupes mixant présentiel, vidéo, call training et animation Facebook, afin d'ancrer les échanges dans le quotidien et de travailler l'écrit. Les demandes de cours d'anglais individuels ont été quant à elles orientées vers le CPF. Trois actions de formation ont été suivies dans ce cadre, pour un total de 132h.

Sur 2017, les cours d'anglais en petits groupes ont été reconduits. Une formation intensive a été déployée pour notre force commerciale afin d'améliorer et renforcer nos pratiques.

Indicateur : formation continue

Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de salariés CDI ayant bénéficié de formation	66	83	52	72	67
% de l'effectif CDI	39 %	47 %	44 %	56 %	54 %
Volume d'heure de formation tout dispositif	1 124 h	1 304 h	929 h	1 939 h	1 602 h
Nombre d'heure moyen/bénéficiaires	17 h	15.7 h	17.9 h	27 h	23.9h

Stages et alternants

Le Groupe aufeminin accueille des stagiaires conventionnés tout au long de l'année.

En immersion totale, les stagiaires apprennent au sein du Groupe aufeminin le fonctionnement d'un groupe de média et sont initiés aux différentes tâches afférentes à sa gestion. Il n'y a pas de « stage photocopieuse » chez aufeminin, l'objectif étant d'accompagner des étudiants à devenir des jeunes professionnels autonomes. Aufeminin privilégie les stages de six mois, convaincu que la durée est un facteur d'implication et d'intégration.

Lors de ces trois dernières années, aufeminin a chaque année accueilli une quarantaine de stagiaires.

Un carnet de suivi des stagiaires a été mis en place, en 2014, par la direction des ressources humaines, afin de renforcer l'accompagnement et le suivi des stages. Ce livret décline les engagements de l'entreprise, du tuteur et du stagiaire, et prévoit des moments d'échange et d'évaluation tant sur le « savoir-faire » que sur le « savoir-être » de l'étudiant. Le carnet termine sur une évaluation de l'entreprise par le stagiaire à travers différents items tels que l'intégration et l'accompagnement.

Aufeminin a, par ailleurs, accueilli 14 alternants en 2014, 9 en 2015, 11 en 2016 puis 10 en 2017. Des partenariats ont notamment été développés avec des écoles telles que Sup'interne ou l'IEJ.

Le développement d'échanges et de partenariats avec le monde étudiant est essentiel à la vitalité du Groupe, qui s'ouvre ainsi davantage à la diversité et aux nouveautés technologiques et générationnelles.

Indicateur : nombre de stagiaires conventionnés 'école'

Périmètre France	2013	2014	2015	2016	2017
Stagiaire convention 'école' présents	37	40	38	47	46

9. CADRE SOCIAL

Le groupe entreprend un grand nombre d'actions sociales, culturelles et sportives qui contribuent à garantir un climat de travail agréable.

- **Food trucks :** Des food-trucks viennent régulièrement dans la cour extérieure du siège social, afin de permettre aux employés de bénéficier d'une alimentation équilibrée et de proximité. Dans le choix des prestataires, le groupe veille à ce que les ticket-restaurants soient acceptés.
- **Repos :** Les employés du Groupe disposent d'une salle de repos, accessible tous les jours ouvrables de 12h à 14h et de 18h à 21h.

La DUP a menée plusieurs œuvres sociales en 2017 pour un montant total de **27 272,65 euros**.

- **Subventions sport & loisirs :**
 - 42 personnes ont bénéficié d'un remboursement en 2017 pour un total de **2341,70 euros**.
- **Subvention sociales et culturelles :**
 - 127 salariés ont utilisé leur subvention Comitéo pour un total de **11 599,98 euros** en 2017
 - En plus de cette subvention :
 - En plus de cette subvention. 19 personnes ont bénéficié d'une subvention pour des raisons familiales, soit un total de **1600 euros**.
 - 9 personnes a reçu une subvention de 80 euros Comitéo versée pour motif de mariage.
 - 9 personnes ont reçu une subvention de 80 euros Comitéo versée pour motif de naissance
 - 1 personne a reçu une subvention de 160 euros Comitéo versée pour motif de naissance multiple.
- **Noël :**
 - **4650 euros** ont été dépensés afin d'ouvrir une carte cadeau Comitéo d'une valeur de 30 euros à 155 personnes.
 - **4117,61 euros** ont été dépensés pour les chocolats de Noël offerts aux salariés.
 - **2963,36 euros** ont été dépensés pour le Noël des enfants. Un brunch a été organisé au sein du Groupe, afin de découvrir la Maison de la Mère Noël. Un spectacle de marionnettes ainsi qu'un atelier de ballons et de maquillage ont été proposés aux enfants des collaborateurs.

Evénements internes en 2017

Le Groupe a invité ses employés à de nombreux événements internes et externes en 2017, afin de renforcer l'esprit d'équipe et leur faire partager des temps forts culturels. Une grande partie des événements a été organisés par les Breakmakers, le comité des fêtes interne, avec un budget alloué par la direction :

- 20 janvier 2017 : New Year's Party
- 1- février : Escape Game
- 24 février : Cinéma St Fiacre, projection du documentaire « Demain »
- 31 mars : Goûter de Pâques
- 3 mai : Green Party
- 1er juin : Fête des voisins
- 6 juillet : Apéro Été - Dolce Vita
- 28 juillet : Barbecue 1
- 11 août : Barbecue 2
- 24 août : Apéro Été #2 - Summer Afterwork
- 29 septembre : Apéro Back to school
- 6 novembre : Cinéma St Fiacre, projection du documentaire « Une idée folle »
- 16 novembre : Afterwork Movember
- 21 décembre : Afterwork Xmas

Séminaires internes

Le Groupe a renforcé le partage de connaissances ainsi que la cohésion des équipes lors de plusieurs séminaires internes en 2017, proposant des ateliers de travail, des conférences ainsi que des challenges sportifs et festivités :

- Séminaire international « Social Life » : en janvier avec 140 personnes des filiales européennes
- Séminaire de l'équipe RH/Finance : en avril avec 9 personnes
- Séminaire de l'équipe technique & développeurs : en juin avec 21 personnes
- Séminaire de l'équipe ecommerce /Beautiful Box : en juillet avec 15 personnes
- Séminaire de l'équipe Marmiton : en mai 2017 avec 13 personnes

Lors de ces séminaires, les équipes ont pu partager de nombreux moments d'échanges et se connaître davantage. Les liens entre les salariés et la culture d'entreprise en ont été renforcés.

II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu de ses activités digitales, l'impact environnemental du Groupe aufeminin est par nature limité et n'engendre pas de risques environnementaux particuliers. La société aufeminin et ses filiales ont, en effet, pour vocation de développer et gérer des sites et logiciels en ligne.

La politique environnementale déployée par le Groupe vise essentiellement à réduire sa consommation de matières premières et d'électricité, à mettre en place une gestion organisée des déchets et à sensibiliser ses collaborateurs et le public aux enjeux du développement durable.

Par sa politique interne, le Groupe encourage ses collaborateurs à limiter leurs déplacements et à adopter des gestes éco-responsables. Il veille également à sensibiliser son audience aux enjeux du développement durable, par la publication régulière de contenus engagés sur cette thématique.

L'ensemble des activités du Groupe est conforme aux dispositions réglementaires en matière d'environnement, et ne fait l'objet d'aucun litige en matière d'environnement.

2. GESTION ENVIRONNEMENTALE

Au siège social, comme dans l'ensemble de ses filiales, le Groupe aufeminin est engagé dans une démarche de développement durable à différents niveaux. Ses actions visent notamment à :

- Réduire la consommation de papier
- Informer les salariés sur les comportements et gestes à adopter
- Mettre en place une politique de recyclage
- Parvenir à des économies d'énergies
- Limiter son empreinte carbone
- Optimiser le cycle de vie du matériel informatique

Papier imprimable

Pour la quatrième année consécutive, le Groupe utilise du papier imprimable 100 % recyclé et issu de forêts gérées durablement (FSC).

La consommation du papier a augmenté de 150kgs en 2017 par rapport à 2016. Le Groupe a imprimé 712,5kgs de papier en 2017. Pour inverser cette tendance, le groupe continue d'inciter les collaborateurs à privilégier la lecture numérique des documents, et à procéder à des impressions en noir et blanc et recto-verso, lorsque nécessaire.

Le bimestriel Marmiton Magazine est imprimé sur du papier recyclé. Afin de limiter les acheminements et de favoriser l'emploi local, Marmiton a également fait appel à un imprimeur français. Celui-ci est certifié Imprim'vert et ISO 14001 (Maury). En 2017 le Marmiton Magazine a déclaré une consommation de 239 tonnes de papier auprès de Citéo (anciennement Ecofolio), un éco-organisme agréé par l'Etat. Marmiton répond ainsi à son obligation de « Responsabilité Elargie du Producteur ».

Information des salariés sur la politique de développement durable

Le Groupe pratique le tri sélectif depuis mai 2013 et sensibilise ses employés aux enjeux du recyclage et au respect des règles écologiques.

La politique de recyclage du Groupe, et les différentes actions qui en découlent sont mises en avant et expliquées de manière détaillée à tous les employés sur le site intranet de la société. Les règles du recyclage sont mentionnées dans les locaux à l'aide de pancartes explicatives, notamment à l'emplacement des poubelles.

Politique de recyclage

Huit poubelles de tri sélectif sont mises à la disposition des employés dans la cafeteria : quatre pour les déchets ménagers, deux pour les déchets recyclables (papier, plastique, aluminium) , une pour le verre et une pour les piles électriques.

Pour la collecte des déchets, le Groupe aufeminin utilise des sacs de 100 litres conformes à l'écolabel français « NF Environnement ».

Le Groupe organise par ailleurs une collecte de piles, d'ampoules, de capsules Nespresso, de bouchons en plastique et d'appareils électroménagers.

Depuis 2013, le Groupe ne propose plus de gobelets plastiques jetables en libre-service au siège social, une mesure ayant permis une économie de 50 000 gobelets par an. Pour opérer ce changement, un mug personnel réutilisable est offert à chaque nouveau collaborateur. En 2015, 36 mugs ont ainsi été achetés par le Groupe pour un montant de 72,90 euros.

Afin d'encourager les employés à respecter les règles de bonne conduite en termes d'hygiène et de recyclage, la direction s'emploie à envoyer des mails réguliers et à actualiser le site intranet de l'entreprise sur ces enjeux.

Cadre de travail & travaux

En 2016, le Groupe a entrepris des travaux de décoration des bureaux et salles de réunion et achats de meubles pour un montant total de **18 127,58 euros HT**, afin d'améliorer l'environnement de travail existant.

La décoratrice Elisa Bailly (Les armoires by Elisa) a été chargée de rénover et rédecorer les salles de réunions au troisième étage pour un montant de **6 866,67 euros HT**.

L'équipement de bureaux (tables, armoires, étagères) a été acquises pour un montant de **1 411,99 euros HT**.

Suite à la « Maison du Père Noël » organisée par Marmiton en 2016, le Groupe a acquis un plan de travail pour la cafeteria ainsi que des meubles (*canapés, fauteuils, bureaux et d'autres éléments*) pour un montant total de **9 848,92 euros HT**.

Dans les bureaux, le Groupe a souhaité rappeler son identité visuelle en décorant les murs des open-space par l'apposition de stickers muraux inspirés des dessins de Cathy Karsenty, illustratrice officielle de la marque aufeminin.

Pour maintenir un cadre de travail sain et équilibré, des interventions de maintenance et de vérification ont été effectuées régulièrement sur les installations des locaux (ascenseur, climatisation/chauffage, alarme incendie, électricité) et des mesures d'hygiène préventives entreprises (dératisation). En 2017, aucun chantier n'a été effectué en matière d'économie d'énergie. Les nombreux travaux de rénovation et d'isolation réalisés en 2013, ont été jugés satisfaisants.

Flotte automobile

Le Groupe dispose d'un véhicule de fonction nécessaire pour les déplacements des équipes (*déplacement dans les datacenters situés en grande banlieue, tournages...*). Afin de limiter les émissions de CO2, aufeminin a fait l'acquisition d'une voiture électrique Nissan Evalia E-NV200 pour un coût de 20 367 euros HT, en 2014, comprenant la reprise d'une voiture essence Renault Scénic de 2005.

A la suite de cet achat, le Groupe a rédigé une charte d'utilisation du véhicule à destination des utilisateurs de l'entreprise, afin de les sensibiliser aux caractéristiques d'une voiture électrique et à une conduite économique.

Indicateurs environnementaux

Les indicateurs relatifs à la consommation d'énergie, d'eau et à la production de déchets concernent les locaux du siège social. Ces données incluent le nombre total d'occupants des locaux, c'est-à-dire le Groupe aufeminin filiales

comprises, ainsi que la société Zanox et 4 sociétés sous-locataires qui n'appartiennent pas au Groupe. Le nombre d'occupants permanents en 2017 était de 300 personnes.

L'eau et l'électricité consommées au siège social sont nécessaires au fonctionnement des bureaux, notamment pour les équipements informatiques, les serveurs hébergés en interne, l'éclairage, la cafétéria, la cuisine de tournage de la société Marmiton ainsi que les sanitaires, circuits de chauffage et climatisation.

En 2017, la consommation d'électricité a augmenté de 21 kWh par personne par rapport à 2016. La consommation énergétique par personne était de 1467 kWh en 2016, contre 1452 kWh en 2017.

En 2017, la consommation d'eau par personne a diminué de 1,5 m³ par rapport à 2016. La consommation d'eau par personne était de 5,29 m³ en 2016, contre 3,79 m³ en 2017.

La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables est non pertinent par rapport à la nature de notre activité.

Le niveau d'incertitude lié au calcul des GES est moyen.

Aucunes mesures n'a été prises pour préserver ou développer la biodiversité car cela n'est pas pertinent par rapport à la nature de notre activité.

Pollution

Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ainsi que la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité est non pertinent par rapport à la nature de notre activité.

Consommation au siège social du Groupe	2013	2014	2015	2016	2017
Eau (immeuble/an) en m³	1219,61 m³	1322,98 m³	1522,764 m³	1588 m³	1138 m³
Eau (personne/an) en m³	4.5 m³	4.72 m³	4.42 m³	5,29 m³	3,79 m³
Electricité (immeuble/an) en kWh Chiffre 2013 estimé sur 12 mois (facture disponible d'avril à décembre 2013, en raison d'un changement de propriétaire de l'immeuble)	467 269 kWh	444 550 kWh	433 826 kWh	429 386 kWh	440 333 kWh
Electricité (personne/an) en kWh	1724 kWh	1588 kWh	1261 kWh	1431 kWh	1467 kWh
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique (immeuble/an) en kg CO2e*	36 446,98 kg CO2e	34 674,9 kg CO2e	33 838,4 kg CO2e	33 492 kg CO2e	28489,5 kg CO2e
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique (personne/an) en kg CO2e*	134,49 kg CO2e	123,84 kg CO2e	98,36 kg CO2e	111,64 kg CO2e	94,97 kg CO2e
Papier imprimable en nombre de feuilles et kg (1 ramette = 500 feuilles = 2.5kg)	115 000 feuilles soit 575 kg	100 000 feuilles soit 500 kg	122 500 feuilles soit 612,5 kg	112 500 feuilles Soit 562,5 kg	142 500 feuilles Soit 712,5 kg
Déchets (total)**	380,64 m³	362,96 m³	362,96 m³	362,96 m³	362,96 m³
Déchets ménagères en m³ par an**	249,6 m³	244,4 m³	244,4 m³	244,4 m³	244,4 m³
Déchets recyclables (papier, plastique) en m³ par an**	106,08 m³	106,08 m³	106,08 m³	106,08 m³	106,08 m³
Déchets en verre en m³ par an**	12,48 m³	12,48 m³	12,48 m³	12,48 m³	12,48 m³

* Conversion selon la Base Carbone® publiée sur le site <http://bilans-ges.ademe.fr/>

France: Electricité - mix moyen - consommation 0.0647 kgCO2e/ kWh

**Consommation identique / pas de poubelles supplémentaires achetées)

Cycle de vie du matériel informatique

Le Groupe place l'innovation au cœur de sa stratégie digitale, c'est pourquoi il s'efforce de fournir à ses employés du matériel neuf et de dernière génération, notamment pour les ordinateurs fixes et mobiles et les serveurs.

Lorsque le matériel informatique correspond aux besoins d'un poste et est en état d'usage, il est toutefois réaffecté à un nouveau collaborateur. Concernant les téléphones IP, le Groupe utilise du matériel d'occasion, afin de donner une seconde vie aux appareils en état de fonctionnement.

En 2014, le Groupe a procédé à une importante opération de recyclage du matériel informatique, stocké dans les locaux depuis 2002, auprès de la société BEN Informatique, spécialisée dans le recyclage des matériaux informatiques et électroniques.

Recyclage du matériel informatique	(2002-2014)	2015	2016	2017
Serveurs stock	109	0	0	28

Onduleurs avec batterie	6	0	0	0
Laptops	22	0	0	26
Desktops	22	0	0	6
Imprimantes	9	0	0	1

Matériel informatique utilisé au siège	2014	2015	2016	2017
Laptops	170	140	186	191
Ordinateurs fixes	26	26	15	14
Ecrans	196	166	166	166
Onduleurs	5	5	5	5
Imprimantes	16	10	10	11

Parc des serveurs	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de serveurs au siège social d'aufeminin	20	25	16	17	17
Nombre de serveurs hébergés par des prestataires en France	800	826	220	182	182
Nombre de serveurs hébergés des prestataires au monde	100	100	0	0	0

Consommation des serveurs depuis 2015

Datacenter extérieur en France : DCE-F3	2015	2016	2017
Serveurs	220	182	182
Consommation annuelle par datacenter en kWh	358 496 kWh	297 552 kWh	297 552 kWh
Consommation annuelle par serveur en kWh	1629,53 kWh	1635 kWh	1635 kWh
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique (par an/datacenter) en kg CO2e	25 829,7 kg CO2e	21 439 kg CO2e	19252 kg CO2e
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique	146,76 kg CO2e	117,8 kg CO2e	105,8 kg CO2e

(par an/serveur) en kg CO2e			
Conversion kWh en kg CO2e selon la Base Carbone® publiée sur le site http://bilans-ges.ademe.fr/	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.0647 kg CO2e/kWh
Refroidissement	Cold Corridor®	Cold Corridor®	Cold Corridor®

Serveurs au siège social	2015	2016	2017
Serveurs	16	17	17
Consommation annuelle par datacenter en kWh	28088 kWh**	28088 kWh**	28088 kWh**
Consommation annuelle par serveur en kWh	1755,53 kWh**	1755,53 kWh**	1755,53 kWh**
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique (par an/datacenter) en kg CO2e	3423,28 kg CO2e **	3423,28 kg CO2e **	1817,3 kg CO2e **
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique (par an/serveur) en kg CO2e	136,93** kg CO2e	136,93** kg CO2e	113,6** kg CO2e
Conversion kWh en kg CO2e selon la Base Carbone® publiée sur le site http://bilans-ges.ademe.fr/	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.0647 kg CO2e/kWh
Refroidissement	Salle climatisée	Salle climatisée	Salle climatisée

Consommation des serveurs en 2014	DCE-F1	DCE-F2	DCE-F3	DCE-USA-4	Serveurs au siège social
DCE-F = datacenter externe France DCE-USA = datacenter externe USA					
Serveurs	416	234	176	100	25
Consommation annuelle 2014 par datacenter en kWh	730 300* kWh	381 310 kWh	331 150 kWh	71 177 kWh	43 888 kWh**
Consommation annuelle 2014 par serveur en kWh	1755,53*kWh	1629,53 kWh	1881,53 kWh	711,77 kWh	1755,53 kWh**
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique en 2014 (par an/datacenter) en kg CO2e	56 963,4*kg CO2e	29 742,18 kg CO2e	25 829,7 kg CO2e	37154,39 kg CO2e	3423,28 kg CO2e **

Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique en 2014 (par an/serveur) en kg CO2e	136,93*kg CO2e	127,1 kg CO2e	146,76 kg CO2e	371,54 kg CO2e	136,93** kg CO2e
Conversion kWh en kg CO2e selon la Base Carbone® publiée sur le site http://bilans-ges.ademe.fr/	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	USA: Electricité - mix moyen - consommation 0.522 kgCO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh
Refroidissement	Cold Corridor®	Cold Corridor®	Cold Corridor®	Salle climatisée	Salle climatisée

* Consommation électrique et émission CO2e estimée sur la moyenne des Datacenters externes 2+3 en France.

** Consommation électrique et émission CO2e incluse dans la consommation de l'immeuble et estimée sur la moyenne des Datacenters externes 2+3 en France.

Le système "Cold Corridor®" refroidit les serveurs des datacenters dans un espace confiné où les flux d'air chaud et froid sont séparés, afin d'éviter de climatiser inutilement l'air ambiant. Comme le montre le schéma ci-joint, seul le couloir froid (Cold Corridor) dans lequel se situent les équipements informatiques est refroidi. Ce système permet ainsi de réduire la consommation globale des climatisations.

De plus, 50 % des pannes de serveurs sont causées par la chaleur et 75 % se produisent dans le tiers supérieur, où la température est la plus élevée. Avec le cold corridor, le refroidissement est uniforme, les serveurs sont donc plus fiables et la durée de vie du matériel allongée.

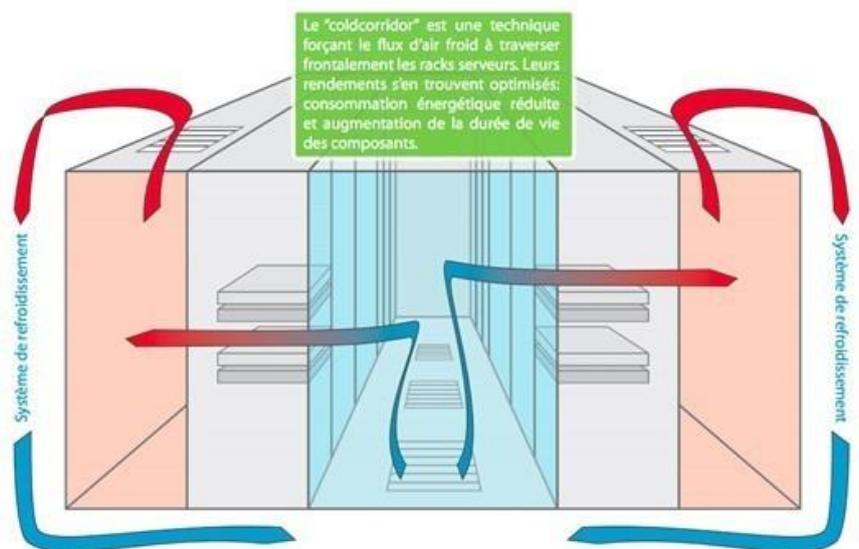


Schéma d'une suite en « cold corridor »

III. INFORMATIONS SOCIÉTALES

1. ACTIONS DE MECENAT ET DE PARTENARIAT

Le Groupe mène une politique active de mécénat et de partenariat afin de contribuer à la construction d'une société plus solidaire, plus humaine et responsable.

Cet engagement sociétal se matérialise principalement sous la forme de :

- Dons financiers
- Publicités gratuites
- Actions solidaires relayées par une couverture éditoriale et/ou une visibilité sur les réseaux sociaux.

Dons financiers

Dons financiers versés par les sociétés aufeminin & Marmiton en France

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Montant net	41 775 €	45 695 €	65 487 €	19 500 €	22 300 €
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - AFM Telethon - Cinéfondation - Human Rights Watch - L dans la ville - Sauveteurs sans Frontières - Toutes à l'école - Un Cœur pour la paix 	<ul style="list-style-type: none"> - ASL (Maladie de Charcot) - CEW (Cosmetic Executive Women) - Cinéfondation - Fonds de dotation Florence Foresti - Lauréat du concours Webdesign - Human Rights Watch - Kiss Kiss Bank - Un Cœur pour la paix 	<ul style="list-style-type: none"> - Association "On the Rocks" - Cesacom - CEW (Cosmetic Executive Women France) - Chloë Francisci (Lauréate FIBD Angoulême/Jeunes Talents) - Cinéfondation - Fondation Louis Vuitton - Human Rights Watch - Les amis du Projet Imagine - Sport dans la ville 	<ul style="list-style-type: none"> - CEW (Cosmetic Executive Women France) - Human Rights Watch 	<ul style="list-style-type: none"> - CEW (Cosmetic Executive Women) - Human Rights Watch - Sur les routes de France

Publicités gratuites

En 2017, aufeminin entièrement axé son soutien aux associations et fondations par un dispositif éditorial et réseaux sociaux, correspondant à la volonté du Groupe de privilégier le native advertising au display, afin d'acroître l'attention et l'engagement des internautes.

Publicité gratuite offerte par aufeminin en France	2013	2014	2015	2016	2017
Montant annuel brut HT en €	422 100 €	382 750 €	174 200 €	0 €	0 €
Bénéficiaires	Action Contre la Faim Agence solidarité logement Cancer du Sein / Estée Lauder Handicap International Institut Curie Institut du Cerveau et de la Moëlle Epinière Les Boucles du cœur /Carrefour Journée Mondiale Trisomie 21 Ligue Contre le Cancer Plan France (Journée internationale des Filles) Sos Sahel Sos Village Enfants Vaincre La Mucoviscidose	Les Apprentis d'Auteuil Action Contre la Faim Association Rêves Cancer du Sein / Estée Lauder CCFD Terre Solidaire Fondation Culture Espaces Fondation pour la Recherche médicale France Parrainages Handicap/Handi2day Institut Curie Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière Institut pasteur La Différence est une chance Les Petites frères des Pauvres Médecins Sans Frontières ONG Vision du monde Plan France (Because I am a girl) Rencontres Nationales pour l'égalité des chances SOS Sahel SOS Village d'Enfants Vaincre la mucoviscidose WWF	Action Contre La Faim (Campagne Nepal) Amnesty International Boucles Du Coeur – Crf Club House France Fondation Hulot Go Red for Women Handicap International (Campagne Nepal) Je DeJ Je Donne Les Petits Frères Des Pauvres Plan France Sos Village d'Enfants (Campagne Nepal)		

Le Marmiton Magazine a intégré 8 pages de publicités gratuites à des associations caritatives en 2017 pour un montant total de 88K euros annuel brut HT. Le Magazine a ainsi rempli ses obligations vis-à-vis de Citeo (anciennement Ecofolio), éco-organisme agréé par l'Etat, en charge de promouvoir le recyclage du papier.

Valorisation des pages de publicités gratuites publiées dans le Marmiton Magazine en 2017 :

- 22K euros à la Fondation Abbé Pierre
- 44K euros à Citéo (anciennement : Ecofolio)
- 22K euros à 1 % for The Planet

Actions solidaires, fonds récoltés et dons multiples

Au-delà des dons financiers et des publicités gratuites, le Groupe aufeminin mène de nombreuses actions solidaires, impliquant :

- La mobilisation des collaborateurs, de leurs compétences et savoir-faire
- Des collectes de fonds en faveur d'associations
- La médiatisation de certaines causes auprès de l'audience d'aufeminin

Dons de matériel :

- L'association « Donnons leur une chance » a reçu 150 Beautiful box by aufeminin édition « Moulin Rouge » d'une valeur de 2385 euros. .
- L'association « Aurore » a reçu une cinquantaine de jouets pour les enfants de familles imigrés suite à une opération de Noël solidaire avec les clients.

Fonds récoltés et reversés aux associations : 2730,94 euros en 2017

L'association « Le Filon », qui aide les femmes SDF à se réinsérer, s'est vu reverser la somme de 2730,94 euros suite à une vente caritative à Noël organisée par les collaborateurs du Groupe.

Mobilisation des salariés et visibilité éditoriale

Comme le revendique la Charte d'engagements d'aufeminin pour les femmes, le Groupe s'engage dans l'ensemble des pays à représenter les femmes dans leur diversité (couleur de peau, âge, morphologie, origine) et à lutter contre le culte de la maigreur et de l'anorexie dans les publicités qui véhiculent des normes esthétiques dangereuses pour la santé.

Voici, à titre d'exemple, quelques actions solidaires menées en 2017 :

- La diversité de la beauté est une thématique qu'aufeminin aborde fréquemment dans ses articles et sur ses réseaux sociaux, permettant au groupe de renforcer son positionnement autour du BODY POSITIVE. Par ailleurs aufeminin a lancé en octobre 2016 la page « EveryBody aufeminin » sur Facebook. L'objectif de cette page est de relayer les campagnes, projets ou initiatives mettant en valeur les femmes dans leur diversité. Elle a connu une forte croissance en 2017 et rassemble aujourd'hui 50 000 femmes.
- Par ailleurs, la lutte contre les violences faites aux femmes est au cœur des engagements du Groupe. Ainsi, en avril, aufeminin a accueilli la soirée de remise des prix de la Fondation des femmes suite à un appel à projets. 8 associations qui soutiennent les femmes victimes de violence ont été mises à l'honneur, leurs actions ont été relayées dans nos articles.
- A l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, aufeminin a également organisé une Masterclass avec des personnalités engagées pour cette cause, telles que la Secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les hommes et les femmes Marlène Schiappa, la femme politique Sandrine Rousseau ou encore la chanteuse Inna Modja. Les prises de parole ont été diffusées en direct sur les réseaux sociaux d'aufeminin.
- Profitant de la puissance de sa page Facebook, aufeminin a relayé gracieusement des campagnes de prévention et de sensibilisation pour des causes variées :
 - o Fondation Ultima
 - o Fédération française de cardiologie (prévention des risques chez les femmes et chez les enfants) x2 vidéos
 - o Fondation pour l'enfance (les violences éducatives) x2 vidéos
 - o FIT (Une femme un toit)
 - o Plan International <https://www.facebook.com/aufeminin/videos/10155202901546849/>
 - o Des mots pour Alzheimer
 - o Aufeminin a également soutenu le projet de la jeune Mélanie qui rêvait de présenter la météo. Son appel aux likes en vidéo a été visionné plus de 1,5M de fois sur la page Facebook d'aufeminin.
- La rédaction aufeminin a soutenu la campagne « #ICouldHaveBeen » (J'aurais pu être à sa place) porté par des stars & femmes anonymes contre la violence faite aux femmes.
- Le Groupe a participé à deux dîners de charité : Human Rights Watch, le 15 novembre, et CEW (Cosmetic Executive Women) le 30 novembre 2017.
-
- L'équipe aufeminin a soutenu le débat citoyen sur l'école lancé par le documentaire « Une idée folle » de la réalisatrice Judith Grumbach. Tourné dans neuf établissements scolaires, de la maternelle au collège, « Une Idée Folle » pose la question du rôle de l'école au XXIème siècle. En cultivant l'empathie, la créativité, la coopération, la prise d'initiative ou encore la confiance en soi et l'esprit critique chez les élèves, les enseignants de ces écoles font un rêve fou : celui de former une future génération de citoyens épanouis et responsables qui auront à cœur de transformer positivement la société qui les entoure.
- Onmeda, le site de santé du groupe, a par ailleurs soutenu de nombreuses causes et campagnes sanitaires en 2017, par la diffusion de campagnes de sensibilisation telles que :
 - o Spot prévention routière – Associations : Prévention Routière et Attitude Prévention
 - o Sensibilisation sur les accidents domestiques « Attitude Prévention Info ! », Association Attitude Prévention
 - o Campagne « Des mots pour Alzheimer », Association : France Alzheimer et maladies apparentées
 - o Campagne « Tous candidats à la maladie ? », Association : France Alzheimer et maladies apparentées

- « Alzheimer : campagne d'appel au don public » sur Kiss Kiss Bank Bank en faveur de l'association : Institut Baulieu
- Campagne d'appel au don pour l'endométriose », Association : FSF - Fonds pour la Santé des Femmes

2. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le Groupe aufeminin déploie et encourage un dialogue constructif et de proximité avec l'ensemble des parties prenantes, qu'il s'agisse de ses collaborateurs, des membres de sa communauté, de ses fournisseurs, de ses actionnaires et investisseurs, ou encore des associations et ONG. Vital au fonctionnement de l'entreprise, ce dialogue est perçu comme un élément constitutif de sa stratégie de développement.

Relations avec les clients e-commerce

Le Groupe a développé une activité e-commerce avec la Beautiful Box by aufeminin (née en décembre 2015) et la Box Gretel (née en octobre 2016). Le Groupe s'est concentré sur la qualité des produits et du service délivré. Les retours des clients recueillis par le biais du SAV, des avis déposés sur ses sites, leurs réseaux sociaux, des tables rondes ainsi que des enquêtes de satisfaction ont été largement positifs et ont contribué à accompagner les évolutions de ces offres.

Beautiful Box by aufeminin

Lancée en décembre 2015, la box beauté Beautiful Box by aufeminin (www.beautiful-box.com) propose tous les mois un kit complet permettant de réaliser un look tendance, grâce à un tutoriel simple et détaillé. Glissés dans un joli coffret customisé, les produits make-up et beauté proposés sont en full-size, et utilisables au quotidien comme en soirée. Ils s'accompagnent à chaque fois de surprises (soin, accessoires, bijoux, gourmandises...) pour compléter le look du mois. La Beautiful Box by aufeminin séduit aujourd'hui de nombreuses beautistas en France et en Belgique.

Gretel Box

Lancée le 25 octobre 2016, Gretel (www.gretel-box.com), est une nouvelle marque e-commerce rattachée au Groupe aufeminin.

Livrée chez soi ou au bureau, Gretel est une box d'aliments healthy 100% personnalisable. Chaque mois, l'abonné peut ainsi choisir ses 5 aliments préférés parmi une sélection de 65 produits.

Une personnalisation sur mesure permettant plus de 300 millions de combinaisons possibles par box.

Dénichés aux quatre coins du monde, tous les aliments Gretel ont été approuvés par Marmiton pour leur goût et originalité. Attaché au développement durable, Gretel propose une box 100% recyclable ainsi que des aliments emballés dans des sachets kraft et refermables pour les déguster partout et à tout moment de la journée.

Relations avec la communauté

Relations avec la communauté d'aufeminin

L'utilisation des forums est un service entièrement gratuit et anonyme.

Les utilisateurs partagent leurs expériences, avis, interrogations avec une très grande communauté de femmes et d'hommes.

Le principal objectif du groupe est de faire des forums un espace sain et sûr où tout le monde peut échanger librement et sans agressivité. L'équipe aufeminin et les modérateurs volontaires issus de la communauté, travaillent main dans la main afin de rendre les forums les plus agréables possibles.

Les modérateurs d'aufeminin et les modérateurs volontaires suppriment quotidiennement des spams, des petites annonces commerciales ou des contenus jugés déplacés (discrimination, haine, diffamation etc.). Enfin, les membres qui ne respectent pas la charte du site sont bannis.

L'équipe aufeminin répond également aux mails des internautes envoyés sur une boîte mail dédiée. Les demandes sont variées : suppression d'une discussion qui n'est plus d'actualité, suppression d'un compte, problème de connexion, bug d'accès à un forum etc.

Au-delà des forums, aufeminin développe et engage des communautés sur les plateformes sociales, notamment avec sa page Facebook qui compte 2,9 millions d'abonnés et génère plus de 3 millions d'interactions chaque mois. La rédaction reçoit quotidiennement une vingtaine de messages privés auxquels elle répond systématiquement.

Aufeminin a par ailleurs lancé des pages Facebook thématiques afin de favoriser les conversations autour de sujets spécifiques tels que la beauté, les cheveux ou encore la maternité.

Sur instagram, aufeminin rassemble également une communauté fidèle de plus de 100 000 followers qui commentent et interagissent chaque jour avec les publications.

Relations avec la communauté de Marmiton

Marmiton a développé de nombreuses enquêtes auprès de ses internautes. 28 enquêtes ont été réalisées en 2017, avec 2000 à 3000 répondants en moyenne, dont l'une a recueilli plus de 27 000 réponses et fait l'objet d'une diffusion auprès des principaux acteurs de l'industrie agroalimentaire afin de les sensibiliser aux attentes des consommateurs.

- « Vous et la cuisine » édition 2017
- Alimentation des enfants en bas âge
- Produits alimentaires : les attentes vis-à-vis des marques
- Noël et fêtes de fin d'année : enquête sur les bons et les moins bons côtés...
- Des enquêtes sur des sujets liés aux usages et habitudes culinaires, tels que :
 - o Les matières grasses en cuisine
 - o Les MICI (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin)
 - o La cuisine du quotidien

Marmiton a également relayé les demandes de ses internautes dans l'espace de discussion mis en place par le gouvernement dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation. Marmiton a également relayé cet événement sur les réseaux sociaux avec le hashtag #EGAlim.

Relations avec les clients

La Groupe porte grande attention à la satisfaction de ses clients, et place le dialogue au cœur des relations qu'il entretient avec eux.

Les événements pour échanger avec les clients du groupe

Plusieurs événements ont été organisés par le Groupe aufeminin, tout au long de 2017, pour échanger avec ses clients, améliorer leur connaissance des services proposés et agir sur les modalités d'amélioration des services multi-plateformes.

Le Groupe aufeminin a ainsi organisé plusieurs événements au sein de ses maisons thématiques, afin de permettre à ses clients de découvrir le concept innovateur du « Phygital », fusion du placement de produit physique et de la

visibilité digitale via les médias et les réseaux sociaux. Une centaine de clients ont ainsi participé aux événements suivants :

- Le 27 avril 2017 dans la maison végétale « GreenCityBreak » avec un talk sur le thème « Ré-enchanter le quotidien »
- Le 27 septembre 2017 dans la maison « Back to school » avec un talk sur le thème du storytelling.
- Le 19 décembre 2017 dans la maison de Mère Noël « Elle habite là » avec un talk sur le thème « Que peut-on souhaiter pour Noël ? »

Par ailleurs, le groupe aufeminin a souhaité accompagner ses clients dans la transformation en les sensibilisant sur des nouvelles idées et tendances émergentes

- Le 21 février lors d'un spectacle de l'humoriste Caroline Vigneaux
- Le 30 mars lors d'un atelier de danse collective « Booty Therapy », visant à libérer les tensions du corps, animé par la professeuse de danse Maïmouna Rouge Coulibaly.
- Du 15-17 juin à la conférence Viva Technology, le rendez-vous entre grand groupes et startups autour de l'ensemble des thématiques de l'innovation
- Du 19-22 juillet lors d'un séminaire d'été à Arles dédié aux innovations, qui s'est inscrit dans le cadre des Napoléons, qui portait sur le thème de l'engagement.

Les événements responsables pour promouvoir des marques

Le Groupe incite les marques à promouvoir leurs produits à travers l'organisation d'événements porteurs de valeurs et engagés socialement. A titre d'exemple, les campagnes suivantes ont été diffusées en 2017 :

- MMA : une campagne sur la sécurité routière, sensibilisant les jeunes sur les dangers d'alcool au volant
- ADEME : une campagne contre le gaspillage alimentaire
- Hello Bank : une soirée de mentoring féminin
- Journée mondiale de la contraception
- SFAE : une campagne du SFAE, le Secteur Français des Aliments de l'Enfance, qui est un centre d'information concentré sur l'alimentation spécifique des enfants de 0 à 3 ans

Relations avec les organisations syndicales

Les relations de la Direction avec les élus et le délégué Syndical se veulent collaboratives et constructives. Lors des échanges, le ton reste libre et l'ensemble des parties est consciente de la nécessité de construire ensemble un cadre de travail performant.

Relations avec les fournisseurs et les prestataires

Les relations du Groupe avec ses fournisseurs et ses prestataires s'inscrivent dans une démarche de confiance. L'ancienneté des relations professionnelles a permis d'établir un dialogue étroit et constant, notamment pour la maintenance des locaux et les fournitures bureautiques.

Relations avec les actionnaires et les investisseurs

Le Groupe aufeminin a obtenu le label Tech 40 d'EnterNext le 4 mai 2015. Créé en 2015, ce label est attribué aux 40 entreprises les plus innovantes parmi 320 PME-ETI Techs européennes cotées sur les marchés d'Euronext - EnterNext et opérant dans l'un des domaines d'activité suivants : sciences de la vie, éco-industrie et TMT. Sélectionnées par un comité d'experts européens indépendants, sur la base de critères de performance économique, financière et boursière, ces 40 entreprises ont pu avoir accès à un dispositif de promotion et d'accompagnement spécifique afin de leur offrir une visibilité accrue, notamment auprès des investisseurs.

L'actionnaire majoritaire Axel Springer est représenté par quatre des sept membres du conseil d'administration de Groupe aufeminin et porte une attention majeure aux résultats et à la stratégie du Groupe.

Les relations avec les actionnaires et les investisseurs sont entretenues par l'agence de communication financière Newcap, auprès de laquelle le groupe aufeminin a confié sa communication financière depuis 2016, en collaboration avec la direction générale, la direction financière et la direction de la communication du Groupe. La direction d'aufeminin peut être contactée par les investisseurs par mail à finances@aufeminin.com.

Afin de maintenir une relation de proximité et de confiance, les actionnaires et investisseurs ont été invités par le Groupe à deux reprises en 2017, au siège social :

- le 9 mars 2017 pour les résultats annuels 2016 lors d'une présentation sous l'égide de la SFAF (société française des analystes financiers) ;
- et le 27 juin 2017 lorsque les actionnaires ont été réunis pour l'Assemblée Générale.

Le Groupe s'appuie, par ailleurs, sur des prestataires de référence pour accompagner ses relations avec les actionnaires et les investisseurs. Ainsi :

- l'organisation de l'Assemblée générale des actionnaires, a été confiée à la société CACEIS, à l'agence de communication financière NewCap ainsi qu'au cabinet AVA-law ;
- et la société CACEIS gère le plan de stock-options de la société.

Tout au long de l'année, la direction de la communication du groupe aufeminin veille, en collaboration avec l'agence de communication financière NewCap, à diffuser des communiqués de presse réguliers sur l'actualité du Groupe ainsi que les publications du calendrier prévisionnel financier, accessibles sur le site corporate d'aufeminin.

Relations avec les associations et les organisations non-gouvernementales

Par sa politique de mécénat et de partenariat, le Groupe entretient des relations fortes avec de nombreuses associations, dont le champ d'action est principalement tourné vers les femmes et les enfants.

3. GOUVERNANCE ET LOYAUTE DES PRATIQUES

La gouvernance d'aufeminin repose sur un ensemble de structures et de principes, destinés à garantir la transparence des activités du Groupe, et à assurer la mise en œuvre de sa stratégie de développement. En tant que société cotée en bourse, et conformément à la législation française, aufeminin communique ainsi de manière régulière sur ses résultats financiers, tant auprès des autorités compétentes (principalement l'autorité des marchés financiers (A.M.F)), des actionnaires, des analystes et des investisseurs et plus largement au grand public.

Détenue à 78,43 % par le Groupe allemand Axel Springer, la société anonyme aufeminin est dirigée et contrôlée par un Conseil d'administration composé de sept membres dont deux administrateurs indépendants. Deux représentants de la Délégation Unique du Personnel sont convoqués aux réunions du conseil d'administration.

Le contrôle financier est assuré par :

- Deux commissaires aux comptes, convoqués chaque année pour l'arrêté des comptes par le conseil d'administration en mars (clôture des comptes annuels de l'année précédente) puis en août (clôture des comptes fin juin).
- Un comité d'audit présidé et convoqué par Marie-Allavena, Directrice générale des éditions Eyrolles.

Le comité exécutif composé de quatre membres définit la stratégie du Groupe, veille aux évolutions du marché, effectue un bilan des activités et contrôle les coûts.

2013	2014	2015	2016	2017
7 membres du conseil d'administration d'aufeminin				
Mme Marie-Laure Sauty de Chalon (Présidente) Axel Springer AG (Dr Mathias Döpfner) Dr Andreas Wiele M. Ralph Büchi M. Julian Deutz Mme Marie Allavena Mme Karen Heumann	Mme Marie-Laure Sauty de Chalon (Présidente) Axel Springer AG (Dr Mathias Döpfner) Dr Andreas Wiele M. Ralph Büchi M. Marc Flamme Mme Marie Allavena Mme Karen Heumann	Mme Marie-Laure Sauty de Chalon (Présidente) Axel Springer AG (Dr Mathias Döpfner) Dr Andreas Wiele M. Ralph Büchi M. Marc Flamme Mme Marie Allavena Mme Karen Heumann	Mme Marie-Laure Sauty de Chalon (Présidente) Axel Springer AG (Dr Mathias Döpfner) Dr Andreas Wiele M. Ralph Büchi M. Jurgen Hopfgartner Mme Marie Allavena Mme Karen Heumann	Mme Marie-Laure Sauty de Chalon (Présidente) Axel Springer AG (Dr Mathias Döpfner) Dr Andreas Wiele M.Dominik Hasler Mme Marie Allavena Mme Karen Heumann Mme Anna Bender
3 membres du comité d'audit				
Mme Marie Allavena (Présidente) M. Andreas Wiele Julian Deutz (jusqu'au 13/05/2014)	Mme Marie Allavena (Présidente) M. Andreas Wiele Marc Flamme (nommé le 13/05/2014)	Mme Marie Allavena (Présidente) M. Andreas Wiele Marc Flamme (nommé le 13/05/2014)	Mme Marie Allavena (Présidente) M. Andreas Wiele M. Jurgen Hopfgartner (nommé le 26/05/2016)	Mme Marie Allavena (Présidente) M. Andreas Wiele M.Dominik Hasler
2 représentants de la Délégation Unique du Personnel (DUP)				
Mme Hajar Zaroual M. Alexandre Fau	Mme Hajar Zaroual M. Alexandre Fau	Mme Tizianna Fantinati Mme Dorothee Gebele	Mme Tizianna Fantinati Mme Dorothee Gebele	Mme Tizianna Fantinati Mme Dorothee Gebele
2 commissaires aux comptes			3 commissaires aux comptes	
Constantin Associés, réseau Deloitte M. Philippe Soumah Ernst & Young M. Franck Sebag	Constantin Associés, réseau Deloitte M. Philippe Soumah Ernst & Young M. Franck Sebag	Constantin Associés, réseau Deloitte Jean Paul Seguret Ernst & Young M. Franck Sebag	Constantin Associés, réseau Deloitte Jean Paul Seguret Ernst & Young Mme Valerie Descleve	Constantin Associés, réseau Deloitte Anne PhiliponaHinty Ernst & Young Mme Valerie Descleve

2013	2014	2015	2016	2017
6 membres du comité exécutif				
6 membres du comité exécutif				
5 membres du comité exécutif				
4 membres du comité exécutif				
4 membres du comité exécutif				
Marie-Laure Sauty de Chalon Agnès Alazard Christophe Decker Marc Schmitz Cyrille Geffray	Marie-Laure Sauty de Chalon Agnès Alazard Christophe Decker Marc Schmitz Cyrille Geffray	Marie-Laure Sauty de Chalon Agnès Alazard Christophe Decker Marc Schmitz Patrick Caetano	Marie-Laure Sauty de Chalon Agnès Alazard Christophe Decker Patrick Caetano	Marie-Laure Sauty de Chalon Agnès Alazard Christophe Decker Patrick Caetano

Florian Baier (jusqu'au 21/08/2014)	Patrick Caetano (nommé le 21/08/2014)			
--	---	--	--	--

Indicateurs de gouvernance	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre des membres au conseil d'administration	7	7	7	7	7
Nombre de réunions du conseil d'administration	6	4	6	7	9
Nombre de membres indépendants au conseil d'administration	2	2	2	2	2
% de femmes dans le conseil d'administration	42 %	42 %	42%	42%	42%
Taux de présence au conseil d'administration	80 %	97 %	97%	97%	97%
Nombre de réunions du comité d'audit, de contrôle interne et des risques	2	3	3	2	2
Taux de présence du comité d'audit, de contrôle interne et des risques	80 %	100 %	100 %	100%	100%
Nombre de membres du comité exécutif	6	6	5	4	4
Nombre de réunions du comité exécutif	14	16	8	16	14
Taux de présence aux réunions du comité exécutif	100 %	100 %	100%	100%	100%
% de femmes dans le comité exécutif	33 %	33 %	33%	33%	33%

Informations des collaborateurs

Fidèle à son esprit 'start-up', le Groupe entretient des relations fortes avec ses collaborateurs par une communication interne, à la fois directe et digitale.

La communication directe

- **Réunions plénières** : En 2017, les collaborateurs du Groupe ont été conviés à une dizaine de réunions plénières et d'inspiration « Monday Morning Pitch » au siège social. Lors de ces réunions, les équipes ont pu être informées de la stratégie du Groupe, les actualités des marques, les nouveaux produits, les résultats et la veille concurrentielle. Les valeurs du Groupe sont régulièrement rappelées à l'ensemble des collaborateurs lors de ces réunions plénières : l'humilité, la performance, l'agilité et la bienveillance collective.
- **Réunions d'inspiration à la Comédie des Boulevards** : Les plénières internes ont été complétées par plusieurs réunions d'inspiration dédiée aux tendances et aux innovations, afin de renforcer la motivation des collaborateurs. Cette réunion a lieu à l'extérieur, dans un théâtre, à proximité du siège social, permettant ainsi de sortir les collaborateurs de leur quotidien.

- **Accueil des nouveaux arrivants** : Des réunions d'intégration ont été organisées par la direction tout au long de l'année, afin d'accueillir les nouveaux arrivants, de les sensibiliser aux valeurs du Groupe et d'échanger sur leurs premières impressions.
- **Agent d'accueil** : Un agent d'accueil est présent chaque jour de 9h à 20h à l'entrée de l'immeuble, afin de répondre aux questions pratiques des employés et visiteurs.
- **Rencontres entre les équipes** : la majorité des collaborateurs du Groupe travaille dans un bureau open-space, ce qui facilite les contacts directs entre les équipes. Les collaborateurs peuvent par ailleurs se rencontrer pendant leurs pauses à la cafeteria, dans la salle de repos et dans la cour.

La communication digitale

- **Site Corporate** : Le [site corporate du groupe](#) a connu une refonte complète en 2017. Le site est accessible en 2 langues (français et anglais) et comporte 6 parties :
 - o la présentation des marques du groupe
 - o les engagements
 - o la page job dédié au recrutement
 - o la page investisseurs contenant les documents financiers
 - o la page presse qui contient les communiqués de presse
 - o une page de contact afin d'orienter les visiteurs vers le bon service selon leurs besoins.
- **Réseau social interne « Workplace »** : Suite à une demande interne de mieux communiquer au sein du Groupe, le réseau social interne Workplace (ex « Facebook at work ») a été mis en place en février 2016. Cela a permis de fluidifier les échanges et de communiquer sur l'actualité des équipes. Le Groupe aufeminin a été parmi les premières entreprises françaises à participer au beta-test de ce réseau social d'entreprise, permettant un usage professionnel des fonctionnalités Facebook : profil personnel, fil d'actualités, groupes, service de messagerie. Une étude a été menée un an après sa mise en place afin d'en réaliser un bilan. Elle montre que 94% des participants sont favorables au maintien du dispositif. Des règles de bonnes pratiques ont également permis d'en optimiser le succès.
- **Intranet** : Un site intranet est mis à la disposition des collaborateurs afin de leur donner accès à l'ensemble des informations pratiques qui concernent l'entreprise (annuaire, réservation des salles de réunion, informations RH, politique d'achats, assurances, assistance informatique, contacts des fournisseurs, consignes de sécurité). Cet outil a fait l'objet de mises-à-jour régulières en 2017.
- **Mail** : La direction informe régulièrement par mail les collaborateurs des actualités du Groupe et rappelle fréquemment les consignes de sécurité.
- **Vidéo** : Des messages vidéo sont régulièrement envoyés par la direction d'Axel Springer aux collaborateurs d'aufeminin, dans un souci de dialogue et de transparence.

4. ENGAGEMENT EDITORIAL ET EVENEMENTIEL EN FAVEUR DES FEMMES, DE LA DIVERSITE, DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS ET AUTRES CAUSES SOCIETALES

Respect des règles éthiques et déontologiques dans les contenus

L'ensemble des contenus rédactionnels publiés par le Groupe aufeminin obéit à des principes éthiques et déontologiques, qui visent à rendre l'information accessible à tous, à favoriser le pluralisme et à promouvoir la diversité culturelle.

Le Groupe respecte les lois et réglementations en vigueur, notamment la loi Evin relative à la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme. S'agissant des contenus sur la santé, le Groupe veille à rappeler qu'ils ne se substituent en aucun cas à une consultation médicale.

Au-delà des règles déontologiques, la rédaction s'efforce de porter une attention majeure aux enjeux sociétaux qui concernent les femmes, en les promouvant quotidiennement dans les contenus. A titre d'exemple :

- La rédaction publie ainsi chaque semaine le portrait d'une femme qui a marqué l'actualité.
- Lorsque la rédaction souhaite interviewer un expert, elle s'efforce de solliciter une femme.
- La représentation des femmes dans leur diversité (couleur de peau, âge, morphologie, etc.) figurent parmi l'un des principaux critères de la rédaction lorsqu'un visuel est choisi pour illustrer un article.
- La rédaction ne soutient aucun parti politique, mais s'engage régulièrement en faveur de mesures faisant avancer la cause féminine et celle des minorités.
- La rédaction est particulièrement vigilante à la question des stéréotypes, et s'efforce de lutter contre leur diffusion au sein de la société, notamment via ses sites aufeminin et Womenology, le laboratoire de recherche du Groupe.

Par ailleurs, la rédaction applique les 10 recommandations du Haut Conseil à l'égalité entre les Femmes et les Hommes pour une communication publique sans stéréotype de sexe :

- Éliminer toutes expressions sexistes
- Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions
- User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes
- Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération
- Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes
- Ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle
- Parler «des femmes» plutôt que de «la femme», de la «journée internationale des droits des femmes» plutôt que de la «journée de la femme» et des «droits humains» plutôt que des «droits de l'homme»
- Diversifier les représentations des femmes et des hommes
- Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes
- Former les professionnel.le.s et diffuser ce guide

Engagement éditorial en faveur des femmes et autres causes sociétales

L'engagement éditorial du Groupe est ancien, et se manifeste par la publication d'articles tout au long de l'année, autour des thèmes suivants :

- La liberté d'expression et les droits des femmes ;
- La prévention et la santé ;
- La lutte contre l'exclusion et les discriminations ;
- Les enfants, l'accès à la culture et à l'éducation ;
- Le développement durable, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le locavorisme.

Ainsi, en 2017, plus que 900 articles engagés pour des causes sociétales ont été publiés.

Voici une sélection à titre indicatif.

- "Où est la femme ?" Bon courage pour la trouver dans cette campagne géniale de l'ONU (Photos)
- #BoycottTheBefore, la campagne qui lutte contre le mauvais message que font passer les Avant/Après (Photos)
- #DressLikeAWoman : Les femmes remettent Trump à sa place pour son dress code sexiste
- #FreeMelania, pourquoi les internautes veulent-ils voler au secours de la First Lady ?
- #hipdips, enfin un hashtag qui célèbre la culotte de cheval (Photos)
- #ILookLikeASurgeon, les chirurgiennes envahissent Twitter pour la bonne cause (photos)
- #JeMontreMesSeinsSiJeVeux, le coup de gueule génial d'une femme critiquée pour avoir montré son décolleté
- #MeToo dans la vraie vie, les rassemblements partout en France
- #MoiA14ans, stars et anonymes sensibilisent à la notion de consentement sur Twitter (photos)
- #MuslimBan : Le décret signé par Donald Trump provoque un chaos aux Etats-Unis (Photos)
- #NousSommesPuissantes, le message du collectif 52 qui appelle à liquider les inégalités (Vidéo)
- #PeriodShaming : Cette prof de yoga dénonce les clichés sur les règles (Photos)
- #SoyezAuRDV, le hashtag qui interpelle Emmanuel Macron à la veille du 25 novembre
- #StopSkirtingTheIssue, le hashtag pour ne plus ignorer les agressions sexuelles
- "À travers mes yeux de réfugiée" témoignages bouleversants de 3 jeunes femmes (photos)
- "Arrêtons-les !" La campagne vidéo qui s'adresse cette fois aux harceleurs ! (vidéos)
- "C'est ma meilleure amie", la relation de cette grand-mère et sa petite-fille va vous faire fondre (photos)
- "Chang est assis, il mange du riz" la comptine qui fait scandale
- "Féminisme" élu mot de l'année 2017 aux Etats-Unis
- "Je bois des cafés je me fais avorter", le compte Instagram qui lève le voile sur l'avortement
- "L'excision, parlons-en" le clip choc qui dit tout
- "Lettre à mon fils" : message bouleversant d'un père qui a dû fuir son pays
- "Mon fils est-il gay ?" l'éditeur de logiciels espions fait dans l'homophobie et scandalise
- "On ne tue que les Noirs" les propos effroyables d'un policier américain (vidéo)
- "Pas d'honneur pour les violeurs" Roman Polanski se fait huer à la Cinémathèque
- "Plus c'est court, plus ça rapporte" un club offre des consos en fonction de la taille de la jupe
- "Qu'est-ce que vous portiez?" le sketch sur les agressions sexuelles qui fait réfléchir
- "Ravalement de façade" la campagne sexiste de Béziers qui passe mal
- "Sortez avec un Sugar Daddy / Mama" la mauvaise pub qui incite les étudiants à la prostitution
- "Soyez fous, soyez bons..." Richard Gere livre un puissant message sur le bonheur
- "T'es une moins que rien!" ce spot dénonce les violences verbales infligées aux enfants
- "Tu pensais partir en vacances ?" La campagne de lutte contre l'excision destinée aux adolescentes
- "Un viol cool" ou l'humour du film Gangsterdam avec Kev Adams
- "Va en enfer" son père la renie pour être allée au bal de promo avec son ami noir
- « Le seul critère est que la demoiselle soit baisable », le sexisme au sein de l'armée dénoncé dans un Tumblr
- 1 000 likes ou je le lâche : La folie des réseaux sociaux
- 1 Français sur 4 a été maltraité pendant son enfance
- 1 gynécologue pour 5 500 femmes en France, une situation inquiétante
- 1 semaine sans smartphone ? Ces lycéennes disent OUI à la détox numérique, et vous ?
- 10 personnalités extraordinaires qui font bouger les choses
- 10 photos qui vont vous donner envie de sauver la planète
- 3 fois plus de risques de tomber malades si vos parents ont eu un divorce difficile ?
- 30 ans après, ces playmates reposent pour Playboy et le résultat est bluffant (Photos)
- 31117 ? LE numéro à retenir contre les agressions sexuelles dans les transports
- 5 enfants ont perdu la vie dans la terrible collision d'un bus scolaire et d'un train à Millas
- 5 raisons de suivre l'Euro féminin 2017 !
- 82 lycéennes ont été libérées par Boko Haram au Nigéria
- 9 actus qui ont changé la vie des femmes en 2017 (Vidéo)
- À 10 ans, elle met K.O le monde de la boxe (vidéo)
- A 10 ans, il invente un dispositif qui pourrait sauver des vies chaque été
- A 12 ans ils risquent la prison à cause de leurs photos Snapchat
- À 12 ans, elle est bannie d'un tournoi d'échecs pour "robe trop séduisante"
- À 12 ans, Marley Dias rejoint le prestigieux classement Forbes des "moins de 30 ans"
- A 15 ans, cette ballerine brise les codes et on adore !
- A 24 ans, cette survivante du cancer vient d'être embauchée dans l'hôpital qui lui a sauvé la vie
- À 40 ans, elle choisit de se marier à elle-même et explique son choix (photos)
- A 5 ans, cette fillette est déjà considérée comme une "icône féministe"
- A 6 ans, elle crée un livre de coloriage pour célébrer les cultures indigènes
- À 7 ans, ce petit garçon a dormi 11 jours d'affilée sans se réveiller... (vidéo)
- A 9 ans, elle se rase la tête pour soutenir son frère malade (vidéo)
- A 93 ans, elle demande aux internautes de l'aider à choisir sa robe de mariée !
- A Berlin, une mosquée ouverte aux femmes non voilées et aux homosexuels vient d'ouvrir (Photos)
- À cause de l'avortement sélectif, il pourrait bientôt ne plus y avoir de femmes en Arménie
- A cause de leur QI trop faible, ils perdent la garde de leurs enfants (vidéo)
- A deux ans, elle donne une très belle leçon de tolérance
- A Genève, l'activité "sport-minceur" réservée aux filles crée la polémique
- A Lille, distribution de coupes menstruelles pour les femmes sans-abri
- A Londres, ces victimes d'attaque à l'acide défilent pour une très bonne raison (photos)
- A Madrid, les hommes ont interdiction "d'écarter les jambes" dans les bus
- A New Delhi, des étudiantes enfermées "pour la bonne cause" lors de la fête des couleurs
- A Paris, une femme retenait 130 chats dans un appartement de 25m²
- A partir du 3 novembre à 11h44, les Françaises travaillent bénévolement

- A quel âge se marier pour éviter le divorce ?
- A quelle fréquence faut-il faire l'amour pour assurer le bonheur du couple ?
- A seulement 10 ans, elle crée sa ligne de vêtements pour dire "non" au racisme
- A seulement 4 ans, cette fillette a déjà lu plus de 1000 livres
- Abusée par son beau-père à 11 ans, elle témoigne à 25 ans "pour toutes les femmes"
- Accusé de viol sur une fillette de 11 ans, un homme est acquitté
- Adoptez le kit de communication non sexiste
- Ados et porno, une consommation en hausse dès l'âge de 15 ans
- Aïe, Edouard Philippe ne brille pas par son féminisme
- Aimer son enfant et être femme parlementaire n'est pas compatible selon Gilbert Collard
- Air India propose des sièges isolés aux femmes voyageant seules et crée la polémique
- Alicia Keys et Stella McCartney s'engagent dans la lutte contre le cancer du sein (photos)
- Alors qu'on lui demande de sourire, cette gymnaste a la meilleure des réponses (vidéo)
- Amna et Meeno, deux femmes torturées à mort en Arabie Saoudite parce qu'elles étaient transgenres
- Amputée d'un bras, cette petite fille de 3 ans embrasse son handicap grâce à la fête d'Halloween (photos)
- Ancienne esclave sexuelle de Daesh, Lamiya Haji Bashar raconte son calvaire
- Anna Muzychuk refuse courageusement de défendre son titre en Arabie saoudite
- Antoine Griezmann se grime en basketteur noir et ça ne passe pas
- Appel à la grève générale des femmes le 8 mars. En serez-vous ?
- Après "la charge mentale", Emma s'attaque à "l'attente" des mamans en BD
- Après 75 ans de mariage, ils meurent tous les deux le même jour à quelques heures d'intervalle
- Après 85 ans, les femmes seraient plus heureuses que les hommes
- Après l'attentat de Londres, les hommages se multiplient
- Après trois fausses couches, elle crée une appli pour aider toutes les femmes qui ont perdu leur bébé
- Après une location sur Airbnb, elle retrouve son studio dévasté (photos)
- Après une pub jugée raciste, la marque Dove est forcée de s'excuser (vidéo)
- Arabie saoudite : la jeune femme en mini-jupe est finalement libérée sans inculpation
- Arabie saoudite : les femmes ont désormais le droit de conduire !
- Ariana Grande a rendu hommage à la plus jeune victime de l'attentat de Manchester
- Ariel Winter condamne le "slut-shaming" avec un post Instagram au message fort
- Attaque à Manchester : les adolescents, nouvelle cible de l'horreur
- Atteinte d'endométriose, elle témoigne en photos de cette maladie qui touche 1 femme sur 10
- Atteinte d'un cancer incurable, elle se marie grâce à la solidarité des internautes
- Atteinte d'une grave maladie, elle réalise son rêve et émeut la Toile (photos)
- Atteinte d'une maladie rare, cette jeune femme de 26 ans a un message pour vous (photos)
- Atteinte d'un cancer en phase terminale, cette ballerine ne s'arrête pas de danser pour autant (Photos)
- Atteinte d'un cancer, Amy Krouse Rosenthal, qui avait écrit une lettre ouverte bouleversante pour son mari, est décédée
- Atteinte d'un cancer, cette petite fille de 5 ans a eu droit à un "mariage" de rêve (Photos)
- Attentat à Las Vegas : fusillade la plus meurtrière de l'histoire des Etats-Unis
- Attentat à Marseille : Nous n'oublierons pas Laura et Mauranne
- Attentat de Barcelone : Julian Cadman porté disparu dans la presse fait partie des 13 victimes
- Attentat de Barcelone : Qui sont les victimes ?
- Attentat de Londres : parmi les victimes, 3 Français
- Au Bangladesh, des ados entraînées à lutter contre les cyber-prédateurs
- Au Burundi les couples sont désormais obligés de se marier
- Au carnaval, les Brésiliennes défilent nues pour célébrer toutes les formes de beauté (Photos)
- Au Chili, la loi autorisant partiellement l'IVG repoussée par les députés
- Au Japon, 1 femme sur 5 obligée de choisir entre son enfant ou son emploi
- Au Japon, les non-fumeurs ont des congés en plus !
- Au lieu de jouer sans ses membres féminins, cette équipe de basket a préféré déclarer forfait
- Au Malawi, une tradition perpétue le viol des fillettes
- Au Maroc, un super tuto beauté dénonce les violences faites aux femmes (Vidéo)
- Au Mexique, chaque jour, 6 femmes sont assassinées
- Au moins 267 000 personnes victimes d'agressions sexuelles dans les transports en commun
- Au Moyen-Orient, une société offre une "domestique éthiopienne" sur Instagram
- Au Niger, une adolescente de 14 ans risque la prison à vie pour avoir tué son bourreau
- Au Pakistan, un conseil de village condamne une adolescente à être violée
- Au Pérou, les Miss dénoncent les violences faites aux femmes en plein direct
- Au Pérou, une fillette de 9 ans, violée par son beau-père, ne pourra pas avorter
- Au Texas, un projet de loi autorise les gynécologues à mentir aux femmes enceintes
- Au travail dès 9 ans, la vidéo choc contre les inégalités salariales
- Aurait-on enfin découvert une contraception masculine efficace (autre que la vasectomie) ?
- Autiste, son lycée "oublie" de mettre sa photo dans l'album des élèves (Vidéo)
- Aux Etats-Unis de "fausses cliniques" pro-life mentent aux femmes enceintes
- Aux Etats-Unis, si vous ne payez pas la cantine, votre enfant est humilié publiquement
- Aux Etats-Unis, un robot sexuel programmé pour être violé fait scandale !
- Aux États-Unis, un violeur peut demander la garde de l'enfant né de ce viol
- Aux Etats-Unis, une médecin inculpée pour avoir pratiqué des excisions sur des fillettes
- Aux Pays-Bas, une clinique pourrait avoir inséminé 26 femmes avec le sperme du mauvais homme
- Avec "Les nanas qui pissent", les Néerlandaises dénoncent le sexisme des toilettes publiques (Photos)
- Avec #opérationrobe, Cécile Duflot lutte contre le sexisme au quotidien (Vidéos)
- Avec ce couple de mamans homosexuelles, Disney met la tolérance à l'honneur
- Avec cet hôtel, Disney réalise le rêve de tous les fans de Star Wars !
- Avec le #Balancetonporc les femmes se confient enfin sur le harcèlement sexuel
- Avec le hashtag #AintnoCinderella les Indiennes se battent pour le droit de sortir la nuit (photos)
- Avoir une sœur, c'est le secret du bonheur et c'est prouvé !
- Babylone 2.0, l'infâme groupe Facebook où les mecs s'échangeaient des photos de femmes nues (Photos)

- Bac L 2018, ENFIN une écrivaine au programme
- Bad buzz : Le porte-parole du gouvernement dérape sur Rihanna (vidéo)
- Bad buzz pour "Chasseurs d'appart" à cause de propos déplacés de Stéphane Plaza ! (Photos)
- Barbie® devient militante pour la cause LGBT et on applaudit ! (photos)
- Battre sa femme infidèle est compréhensible selon un tribunal portugais
- Bertrand Cantat : Marie Trintignant n'était pas sa première victime
- Bientôt un congé paternité prolongé et obligatoire ?
- Bientôt un James Bond gay ? Ian McKellen est pour !
- Bientôt une pilule sans ordonnance ?
- Bill Cosby enseigne comment éviter les accusations d'abus sexuels, Shonda Rhimes s'indigne !
- Blanchir la peau des stars noires ? La nouveauté raciste des réseaux sociaux (photos)
- Boire pour oublier ne fonctionnerait pas... bien au contraire !
- Bonne nouvelle ! Cette petite Iranienne sera opérée aux Etats-Unis, peu importe ce que dit Trump
- Bonne nouvelle : être célibataire pourrait vous faire vivre plus longtemps !
- Brianna Lyston, 12 ans, est la future Usain Bolt
- Brigitte Macron a 64 ans. Ok. On change de disque ?!
- Brigitte Macron, celle qui endosse le costume de Première dame
- Brigitte Macron, la "cagole" que l'on aimerait "admirer", une chroniqueuse va trop loin
- C'est le corps dans lequel nos enfants ont grandi... cette déclaration d'amour va vous faire fondre
- C'est prouvé, les femmes sont de meilleurs leaders que les hommes
- Ce "héros local" risque 5 ans de prison pour avoir accueilli des migrants chez lui (Photos)
- Ce chien a un message important (et percutant) à faire passer sur le viol
- Ce coach sportif a pris 30 kilos pour aider sa cliente, leur transformation est incroyable (Photos)
- Ce couple en maillot de bain fait le buzz pour la plus belle des raisons
- Ce mannequin risque la prison à cause de ce qu'elle a posté sur Snapchat (photos)
- Ce manuel scolaire Hatier qui lutte contre le sexisme dès le CE2
- Ce maquilleur transforme une femme blanche en femme noire et crée la polémique (Photos)
- Ce panneau publicitaire sexiste déclenche une vive polémique
- Ce papa a parcouru les Etats-Unis pour entendre battre le coeur de sa fille (vidéo)
- Ce papa d'un enfant autiste et victime d'exclusion, écrit un texte poignant à ses "amis"...
- Ce papa se rase la tête pour soutenir sa petite fille atteinte d'alopecie
- Ce papa transgenre et son mari attendent leur premier enfant biologique
- Ce photographe est soupçonné de viols sur 9 mannequins
- Ce policier est un véritable super héros pour les enfants malades ! (Photos)
- Ce pompier finit par adopter la petite fille qu'il a sauvée
- Ce prof gay pose aux côtés du couple Trump pour la meilleure des raisons
- Ce que veulent (vraiment) les femmes
- Ce qui fait réellement de nous des individus au sein de la société, c'est notre capacité à nous exprimer
- Ce réfugié syrien arrivé il y a 2 ans en France décroche la mention "très bien" au bac, épatant ! (Vidéo)
- Ce sénateur a préféré casser une table plutôt que d'entendre les arguments d'une féministe. Sérieusement ?
- Ce super papa était prêt à tout pour retrouver le doudou de sa fille !
- Ce youtubeur nous explique ce qu'est un "harceleur secret" pour la plus belle des raisons
- Céderez-vous à la tendance du tatouage empreinte de chien ? (Photos)
- Cent personnalités demandent à Emmanuel Macron un plan d'urgence contre les violences sexuelles
- Ces 24 guerrières dévoilent leurs cicatrices pour inciter les femmes à s'aimer (Photos)
- Ces Anglaises loupent les cours car elles n'ont pas de quoi s'acheter des protections hygiéniques
- Ces camps torturent les accros à Internet pour les "soigner" (photos)
- Ces clichés prouvent qu'il n'y a pas d'âge pour les tatouages
- Ces deux pilotes afro-américaines sont entrées dans l'Histoire
- Ces fans de Disney ont eu un mariage digne d'un conte fées (Photos)
- Ces femmes portent des masques de vache pour mener le plus important des combats (Photos)
- Ces hommes brisent le tabou du viol masculin à travers des photos déchirantes
- Ces parents divorcés ont fait la plus belle des surprises à leur fille
- Ces politiques appellent à faire barrage à Marine Le Pen
- Ces septuagénaires indiennes vont à l'école pour la première fois
- Ces Youtubeurs perdent la garde de leurs enfants à cause de leurs "blagues" (vidéos)
- C'est ce qu'elle a enduré, le frère de Janet Jackson témoigne des abus qu'elle a subis
- C'est officiel ! La ville de San Francisco interdit la vente de chiens et chats non-issus de refuge en animalerie
- Cet engagement de Beyoncé auquel on dit oui !
- Cet homme adresse un véritable message d'amour aux femmes pulpeuses (photos)
- Cet objet connecté lui a sauvé la vie et celle de sa fille
- Cette "pré-survivante" du cancer du sein poste des photos géniales en l'honneur de ses cicatrices
- Cette ado qui remercie sa mère risque de vous faire pleurer (vidéo)
- Cette adolescente en phase terminale d'un cancer pose en sous-vêtements pour une magnifique raison (Photos)
- Cette affiche pour le dépistage du cancer du sein nous scandalise !
- Cette application bloque le portable de votre ado jusqu'à ce qu'il réponde
- Cette association promeut la réinsertion des sans-abris en les emmenant au musée
- Cette athlète américaine aurait été interdite d'entrer aux Etats-Unis à cause de son voile (Photos)
- Cette athlète unijambiste fait passer un message fort
- Cette campagne nous montre des femmes qui bottent les fesses de leur agresseur et ça fait du bien (vidéo)
- Cette campagne sur la répartition des tâches ménagères est géniale (vidéo)
- Cette entreprise française propose des vacances illimitées à ses employés !
- Cette étudiante répond au harcèlement de rue par des selfies et on adore !
- Cette famille musulmane invite des inconnus à dîner pour vaincre l'islamophobie
- Cette femme illustre pourquoi de nombreuses victimes d'agressions sexuelles préférèrent rester silencieuses
- Cette femme se fait virer après que ses photos body-positive aient fait le buzz
- Cette future mariée a les meilleures des demoiselles d'honneur (Photos)

- Cette future mariée cloue le bec d'un coach sportif qui l'attaque sur ses rondeurs
- Cette hôtesse de l'air a sauvé une jeune fille du trafic d'êtres humains (Vidéo)
- Cette jeune Afro-américaine victime de discrimination pour ses cheveux jugés "inappropriés"
- Cette jeune anglaise a peut-être retrouvé l'épée Excalibur ! (photo)
- Cette jeune femme demande à son père si elle peut retirer son voile, sa réponse devient virale
- Cette magnifique initiative va changer la vie d'enfants amputés (Vidéo)
- Cette maman a décidé d'accepter enfin son corps et ça lui a changé la vie. Bravo !
- Cette maman a écrit un message tellement honnête sur l'allaitement qu'on la félicite
- Cette maman crée des Barbie qui récitent le Coran (vidéo)
- Cette maman défie Trump en partageant ses clichés de voyage (Photos)
- Cette maman qui a perdu son fils a eu la plus belle des surprises à son mariage (photos)
- Cette maman révèle son corps changé par les grossesses et on la félicite !
- Cette maman s'est déguisée en homme pour une excellente raison
- Cette maman saoudienne a perdu la garde de son fils pour avoir conduit
- Cette maman veut que son fils pleure, et elle a bien raison !
- Cette mannequin âgée de seulement 14 ans serait morte d'épuisement avant un défilé
- Cette mannequin britannique a été kidnappée pour être vendue comme esclave sexuelle
- Cette mannequin plus size remet en place un macho grossophobe (photos)
- Cette nouvelle campagne Yoplait va plaire aux mamans (Vidéo)
- Cette petite fille a écrit une lettre au directeur de Gap pour la meilleure des raisons
- Cette pub Nike encourage les femmes arabes à briser les codes
- Cette publicité met en scène la diversité du corps féminin et c'est purement génial !
- Cette remarque assassine du prince Charles qui a rendu la princesse Diana boulimique
- Cette serveuse a reçu un pourboire de 450 dollars pour la meilleure des raisons
- Cette sportive affiche sa cellulite contre le diktat du corps parfait
- Cette start-up sauve le quotidien de ces jeunes Ougandaises pendant la période de menstruation
- Cette vidéo d'un "tigre à selfies" en Thaïlande est insupportable !
- Cette vidéo va changer votre regard sur les personnes séropositives
- Chauve à cause de son cancer, cette ado envoie un beau message à travers de sublimes photos
- Choquant ! Elle expose sa fille de 2 ans en porte-jarretelles et soutien-gorge sur Instagram
- Clito, papier, ciseau, la vidéo contre l'excision qui ne plaît pas à Facebook
- Coca-Cola met en scène une Saoudienne au volant pour la première fois (vidéo)
- Colère après le viol collectif soupçonné d'une fillette de 12 ans handicapée en Inde
- Colère au Maroc : ils agressent sexuellement une Marocaine dans un bus, personne ne réagit
- Colère en Afghanistan après le meurtre d'un couple illégitime
- Colombie : des mannequins qui allaitent installés dans les centres commerciaux (photos)
- Combien gagneraient les mamans si elles étaient payées pour tout ce qu'elles accomplissent au quotidien ?
- Comment devenir une vraie leader en 10 points clés
- Comment reconnaître un gay d'un hétéro ou l'article qui indignent la Toile ! (Photos)
- Comparer l'insémination des vaches à des femmes violées ... la nouvelle campagne choc de la PETA (Vidéo)
- Condamné à l'abstinence pour le viol d'une ado de 14 ans, le verdict qui choque les Etats-Unis
- Condamnée à deux ans de prison pour adultère au Maroc
- Condamnée par le cancer, elle réalise son rêve et pose seule en robe de mariée (photos)
- Connaissez-vous l'ignoble concept du "Pull a Pig"? Elle témoigne (vidéo)
- Créez votre affiche militante pour le 8 mars
- Cristina Cordula, femme engagée pour l'association "Le cancer du sein, parlons-en !"
- Critiquée pour allaiter son bébé, cette actrice de The Walking Dead répond aux haters (Photos)
- Critiquée pour avoir eu recours à une fécondation in vitro, la réponse de Chrissy Teigen est hilarante !
- Critiquée sur son poids et son look, cette maman a la réponse parfaite !
- Cuisiner ensemble, recette miracle pour faire durer son couple ?
- Cyberharcèlement sur Twitter, cette star indienne lance une pétition
- Danica Roem est la première élue locale ouvertement transgenre des Etats-Unis
- Dans Greenwich Village, cette croix enchaînée se transforme en croix d'amour (photos)
- Dans Libération, des artistes se mobilisent contre le FN
- Dans une lettre touchante, un père redéfinit le vocabulaire de la beauté pour que sa fille ne complexe jamais
- Dating Lessons, le jeu de réalité virtuelle réduit les femmes au rang d'objets
- De plus en plus d'hommes complexés par leurs "seins" ont recours à la chirurgie
- Découvrez Alexa, la poupée albinos qui promet toutes les beautés (photos)
- Découvrez la somme exorbitante dépensée sur 3 mois par Emmanuel Macron en maquillage
- Découvrez le compte Instagram d'une Barbie qui nous ressemble
- Découvrez l'incroyable histoire de cette génération de 6 femmes de la même famille, vivantes en même temps ! (Photo)
- Défigurée à l'acide, ce mannequin est une véritable source d'inspiration (photos)
- Défigurée au couteau par un inconnu car elle refuse de l'embrasser
- Depuis aujourd'hui en Inde, une relation sexuelle avec une mineure est nécessairement un viol
- Dès 12 ans, les jeunes filles Rohingyas sont mariées pour manger
- Dès 6 ans, les filles pensent qu'elles sont moins intelligentes que les garçons
- Dès 9 ans, elles ont recours à la chirurgie pour avoir le "vagin invisible de Barbie®"
- Des Barbies voilées pour accepter la diversité religieuse dès l'enfance
- Des bus roses réservés aux femmes au Maroc ? La fausse bonne idée
- Des cas de gale dans les écoles inquiètent les parents
- Des centaines de manifestants à la "marche des salopes" à Jérusalem (photos)
- Des citrons pour détecter le cancer du sein ? L'image qui est en train de devenir virale
- Des enfants de mormons souffrent d'une rare pathologie due à la polygamie (photos)
- Des milliers de citoyens dans la rue à Barcelone pour l'accueil des réfugiés (Photos)
- Des milliers de mineurs sont mariés chaque année aux Etats-Unis
- Des pompiers posent avec des animaux, et c'est aussi torride qu'adorable (photos)
- Des pubs anti-IVG envahissent les abribus et provoquent la colère des Parisiens (Photos)

- Des survivantes du cancer du sein affichent les tatouages qui les ont aidées à se reconstruire (photos)
- Des tétons qui chantent pour sensibiliser au cancer du sein (vidéo)
- Des tutus contre les propos homophobes d'un sénateur du Wyoming
- Désespérées, ces deux mamans montent en haut d'une grue pour leurs enfants handicapés
- Diplômée et sourde, cette prof de français est interdite d'enseigner
- Donald Trump va (encore) trop loin avec sa remarque sexiste envers Brigitte Macron
- Donald Trump, sa dernière attaque grossière contre une journaliste
- Eddy Mitchell choque avec ses propos sexistes : "Des femelles, j'en ai beaucoup autour de moi"
- Éducation : ce choix controversé fait de Zoé Saldana une super maman !
- Effroi après les agressions sexuelles de plusieurs femmes en Inde la nuit du 31 décembre (Photos)
- Égalité salariale : vers un système d'amendes enfin à la hauteur ?
- Elaine Welteroth, la nouvelle Anna Wintour c'est elle !
- Elle avance la cérémonie et se marie à l'hôpital pour la plus belle des raisons (vidéo)
- Elle crée des poupées atteintes de vitiligo pour changer le regard des enfants sur la maladie (Photos)
- Elle déclare son amour à son corps sur Instagram pour que les femmes apprennent à s'aimer en bikini
- Elle dénonce courageusement les "Tchikans", ces frotteurs japonais qui déshonorent les jeunes filles
- Elle dénonce les centres de cure pour homosexuels en Equateur à travers des photos chocs
- Elle devient la première sénatrice australienne à allaiter son bébé au Parlement
- Elle dévoile ses cicatrices pour faire évoluer les moeurs
- Elle lui sauve la vie, il l'épouse 10 ans après
- Elle milite pour que les femmes s'affichent topless et dit pourquoi
- Elle montre la réalité du shopping pour les femmes rondes et fait le buzz (Photos)
- Elle pèse plus lourd que son copain, et ?! Megan a un message pour vous
- Elle pousse son petit ami au suicide et écope de 15 mois de prison ferme
- Elle présente courageusement son émission le visage tuméfié (vidéo)
- Elle reçoit un sms déplacé d'un employé d'Orange, Twitter s'enflamme et la harcèle
- Elle recouvre sa double mastectomie d'un tatouage Wonder Woman (photos)
- Elle se fait poser un stérilet en direct sur Instagram pour une excellente raison
- Elle signe le premier "guide sexuel halal" destiné aux femmes musulmanes
- Elles jouent le match de football le plus haut du monde !
- Elles posent recouvertes de paillettes pour venir à bout de leurs complexes
- Elles risquent 40 coups de fouet... pour avoir porté un jean
- Emma Watson indignée d'être féministe ? Ses photos seins nus créent une vive polémique
- Emmanuel Macron dans le collimateur de féministes
- Emmanuel Macron élu président de la République
- Emmanuel Macron et Marine Le Pen sont les vainqueurs du premier tour de l'élection présidentielle 2017
- Emmanuel Macron veut fixer le seuil de présomption du consentement sexuel à 15 ans
- Emmys Awards 2017 : les célébrités s'en prennent à Trump (vidéos)
- Émotion aux Etats-Unis après le tragique suicide d'une adolescente en live sur Facebook (Photos)
- Emprisonnées par leur famille, ces Londoniennes racontent leur cauchemar
- En Afghanistan, les jeunes femmes se suicident en masse pour échapper aux mariages forcés
- En Algérie, des femmes sans visage sur des affiches électorales
- En Algérie, des réunions secrètes de femmes en maillot de bain font polémique
- En Arabie saoudite, Sophia est le premier robot citoyen, qui a plus de droits que les Saoudiennes...
- En Arkansas, le conjoint pourra s'opposer à une IVG, même en cas de viol conjugal
- En Chine, un restaurant propose des réductions aux femmes en fonction de leur tour de poitrine
- En Colombie, vous pouvez subir une opération de chirurgie esthétique dès 14 ans
- En Espagne, des gardes du corps pour protéger les femmes victimes de violences conjugales
- En France, des propriétaires de sex dolls créent des comptes Twitter pour leur "petite amie"
- En France, le délai de prescription pour les viols sur mineurs prochainement allongé ?
- En Ile-de-France, les femmes pourraient utiliser l'arrêt à la demande dans les Noctiliens
- En Inde, cette "MowgliGirl" a été abandonnée dans la forêt parce qu'elle est une fille
- En Inde, un mannequin challenge glaçant dénonce les violences faites aux femmes (Vidéo)
- En Indonésie, deux hommes condamnés à recevoir 85 coups de fouet pour homosexualité
- En Iran, une application brise les tabous sexuels
- En Irlande, violer une personne inconsciente est toujours légal
- En Italie, une campagne milite pour que les femmes puissent concilier travail et vie de famille
- En Levrette, quand les préservatifs Calvin revisitent les slogans de la présidentielle
- En maternelle, il lui promet de l'épouser. Les voici 20 ans après (Photos)
- En pleine rémission, Shannen Doherty partage ses moments de bonheur (Photos)
- En regardant ces photos, vous ne devinez jamais quel âge ont ces sœurs !
- En Russie, une nouvelle télé-réalité qui autorise le meurtre et le viol fait polémique...
- En Russie, une vidéo répugnante montre comment battre ses proches sans laisser de traces
- En Suisse, un "hôtel de la haine" au cœur d'un scandale antisémite
- En Tchétchénie, les homosexuels sont parqués et torturés dans des camps
- En Tunisie, les violeurs de mineures ne pourront plus échapper aux poursuites
- En Uruguay, une fillette de 10 ans filme son agresseur sexuel et le fait arrêter
- En visite dans une école, ce sportif de haut niveau a expliqué que "les filles doivent rester silencieuses"
- En Zambie, les femmes ont droit à un jour de congé par mois pour leurs règles
- Enceinte de 5 mois, cette championne court le 800 mètres lors des championnats des Etats-Unis (photos)
- Enceinte, cette présentatrice se fait traiter de "dégoûtante" à cause de sa tenue (photos)
- Enceinte, elle s'inquiète sur Facebook et sauve la vie de son bébé
- ENFIN un premier livre pour les 10 - 13 ans sur les règles ! (photos)
- Enfin une publicité pour voiture qui casse les codes
- Enora Malagré décide de se faire retirer l'utérus et témoigne sur l'endométriose
- Envie de dater Ryan Gosling ? L'appli Badoo propose les profils de sosies de vos stars préférées...
- Eric Brunet sort une blague de (très!) mauvais goût sur Brigitte Macron

- Et le prix du pire macho revient à ... Poutine !
- Et pendant ce temps-là, tranquillement, Le Figaro publie une pub anti-IVG...
- Et si être mère au foyer vous donnait le droit à un diplôme ?
- Et si on ne faisait rien pendant les vacances d'été?, la décision de cette maman devient virale (Photos)
- Etats-Unis : Violée à 12 ans, son agresseur obtient la garde de l'enfant né de ce viol
- Êtes-vous atteint de "selfitis", la maladie mentale provoquée par trop de selfies ?
- Être payée 50 000 euros pour vivre à Cancún, ça vous tente ?
- Euro féminin : Zoom sur ces joueuses qualifiées pour les quarts de finale
- Evelyne Sullerot, la cofondatrice du planning familial, est décédée
- Face à la crise d'un enfant autiste, cette femme a eu une réaction magnifique ! (Photo)
- Face à sa prothèse de jambe, la réaction de ses amies est parfaite ! (vidéo)
- Facebook teste un outil inventif (et surprenant) pour lutter contre le revenge porn
- Facebook, à nouveau le théâtre de l'horreur. Jaloux, il frappe sa femme pour chaque like reçu
- Fashion Week : Leomie Anderson, encore une fois victime de discrimination raciale
- Faut-il avoir peur de la coupe menstruelle ?
- Faut-il avoir peur de la pilule du lendemain ?
- Faut-il renoncer à avoir des enfants pour sauver la planète ?
- Femmes de candidats, qui sont-elles ?
- Femmes de la semaine : Ces ados kenyans développent une appli pour lutter contre l'excision
- Fièvre du visage de son fils, cette maman livre un magnifique message
- Fini les complexes hérités du collège, l'accent français serait le plus sexy au monde
- Folle, "fille facile" : Quand Donald Trump évoquait Lady Di... Tout en misogynie
- Garance Doré témoigne de "L'énorme pression mise sur les femmes pour devenir mère"
- Gifi humilie Loana dans une pub pour un jacuzzi avec Benjamin Castaldi (Vidéo)
- Gilbert Rozon, juré de "La France a un incroyable talent" accusé d'agressions sexuelles
- Gouvernement paritaire oui.... MAIS
- Grâce à ce sac, le Planning familial a reçu 20 000 dollars de dons
- Grâce à la médecine, cette femme a perdu 250 kilos en deux mois ! (vidéo)
- Grâce à la solidarité des internautes, ce SDF a décroché un entretien d'embauche !
- Grâce au body-positive cette maman préfère son corps d'après grossesse à celui de ses 20 ans ! (Photos)
- Grosse ou enceinte ? Le jeu néerlandais qui ne passe pas
- Gynopédia, le wikipédia de la santé pour les femmes
- Halima Aden est le premier mannequin noir et voilé en couverture de Vogue Arabia (photos)
- Halima Aden fait la Une d'Allure magazine en hijab, une première ! (Photos)
- Harcelé parce qu'il se maquille, ce garçon de 12 ans témoigne sur le Ellen DeGeneres Show (vidéo)
- Harcelée pendant son jogging, elle dénonce son harceleur sur Twitter d'une manière géniale
- Harcelée sexuellement à 17 ans, Ashley Graham se confie sur ce traumatisme
- Harcelées, humiliées, agressées... l'enfer des demoiselles d'honneur en Chine
- Harcèlement de rue : elles repoussent leurs avances et se font tirer dessus
- Harcèlement, agressions sexuelles : que dit la loi ? Les bons réflexes à adopter
- Harry Styles au cœur d'une polémique grossophobe, ses fans ne lui pardonnent pas
- Hayden Cross est le premier transgenre britannique à être enceint
- Heather Heyer tuée alors qu'elle manifestait "contre la haine" à Charlottesville
- Héroïnes et survivantes de Boko Haram, elles racontent leur histoire glaçante
- Heureuse avec ses kilos en trop ! Une blogueuse témoigne sur Instagram
- Hillary Clinton, plus girl power que jamais !
- Hommage à Simone Veil
- Honteux ! Quand les étudiantes belges sont invitées à se prostituer
- Horreur en Suède après la diffusion d'un viol collectif en direct sur Facebook (Photos)
- Idées reçues sur la pilule du lendemain : arrêtez d'avalier n'importe quoi !
- Il avait un tatouage "ne pas réanimer", les médecins le laissent mourir
- Il crée un robot intelligent pour son fils de 3 ans atteint de mutisme (photos)
- Il crée une pétition pour l'allongement du congé paternité en soutien aux mamans
- Il embrasse de force des filles dans la rue, la scandaleuse vidéo qui indignent l'Inde
- Il est désormais possible de se marier à Disneyland Paris ! (Photos)
- Il est urgent de considérer l'impact de la maladie d'Alzheimer sur l'état de santé des aidants familiaux
- Il invente LE soutien-gorge qui sauvera peut-être des vies
- Il n'y a rien qui vous choque sur cette photo ?
- Il n'aura pas fallu attendre bien longtemps avant que Donald Trump s'attaque à l'avortement
- Il ne combatta jamais seul : La photo de ce papa et de son fils malade va vous émouvoir (Photos)
- Il perd son alliance et la retrouve 18 ans plus tard dans un endroit complètement improbable
- Il te faut une raison valable pour avorter, l'immonde manipulation du numéro vert anti-IVG
- Ils créent un numéro à donner aux relous pour que les femmes se sentent en sécurité !
- Ils manifestent nus pour prôner le body positive (photos)
- Ils n'ont personne, cet homme explique pourquoi il adopte des enfants mourants (vidéo)
- Ils prouvent en photos et partout dans le monde, qu'une relation longue distance est possible
- Ils sont "Respiriens" et n'ont plus faim depuis 2008...
- Ils travaillent en jupe après avoir été interdits de porter un bermuda (vidéo)
- Inde : la répudiation des femmes musulmanes est désormais interdite par la justice
- Indignation à Toulouse après qu'un vigile oblige une femme atteinte d'un cancer à montrer son crâne (Photos)
- Instagram bannit les selfies avec des animaux sauvages
- Interdiction officielle des pubs sexistes et discriminantes à Paris
- Interdire la masturbation masculine au Texas ? le projet fou d'une élue démocrate
- Interdites de porter des robes sans manches, elles se rebellent sur les marches du Capitole !
- Intolérable ! Cyril Hanouna humilie un homosexuel en direct sur TPMP (vidéo)
- Intolérable ! Selon cet avocat égyptien, "violenter une femme en jean troué" est un "devoir national"
- Irlande : une adolescente internée de force pour l'empêcher d'avorter

- Istanbul : elles manifestent contre la montée des agressions envers les femmes
- Ivanka Trump huée alors qu'elle défend son père lors du G20 des femmes (vidéo)
- J.K Rowling répond aux attaques misogynes contre Theresa May dans une série de tweets épiques
- J'aurais pu être à sa place, stars et anonymes se mobilisent contre les violences faites aux femmes
- Jacqueline Sauvage s'exprime pour la première fois à la télévision depuis sa libération (Vidéo)
- J'ai un travail et pourtant je ne vis pas, je survis (Témoignage d'une mère célibataire)
- Jamel Debbouze a tenu des propos grossophobes sur Quotidien qui ne passent pas
- Jane Birkin n'a "plus de temps à perdre" !
- Jane Fonda : "On m'a violée quand j'étais enfant"
- Jane Roe, figure incontestable de l'avortement aux Etats-Unis, est décédée (Photos)
- Japon, ce couple gay entre dans l'histoire
- Jazz Jennings a désormais une poupée transgenre à son effigie
- Je connaissais mon agresseur, Abigail Breslin de "Little Miss Sunshine", raconte son viol
- Je dis que c'est faux, les propos hallucinants d'une journaliste sur les viols choquent tout le monde (Vidéos)
- Je n'aide pas ma femme, le message d'un homme sur le partage des tâches ménagères qui fait vraiment du bien
- Je ne me force plus à être quelqu'un d'autre le message positif d'un ancien mannequin
- Je ne suis pas fière d'être femme Catherine Deneuve soutient Roman Polanski
- Je suis ordinaire, le court-métrage qui dépeint la glaçante réalité du viol conjugal
- Jean-Luc Mélenchon est contre la GPA et ne veut pas faire du corps de la femme une "marchandise"
- Jessica Alba : On m'a dit que je n'étais pas "assez caucasienne pour avoir le premier rôle"
- Jessica Alba annonce sa 3ème grossesse avec une vidéo super mignonne !
- Joann Sfar a dessiné le premier tour de la présidentielle et ça fait du bien
- Journée des femmes : Les princesses Disney se mobilisent aussi ! (Photos)
- Judith Levy et Juliette Couturier, du make-up face au cancer
- Jugée trop grosse pour Miss Univers, Miss Canada a une réplique géniale (Photos)
- Julie, une guerrière contre le cancer du sein crée une alternative géniale aux perruques (Photos)
- Just a Baby, l'application inquiétante qui vous connecte pour faire des enfants...
- Justine Clarke est la première femme en fauteuil roulant à participer au concours de Miss Monde (Photos)
- Karlie Kloss lance une bourse pour permettre aux femmes d'apprendre à coder
- Kate Middleton et le prince William renforcent la sécurité de leurs enfants avec un étrange système
- Ken, le petit ami de Barbie, ne ressemble plus du tout à ça (Photos)
- Kenya : les femmes appelées à la grève du sexe pour inciter au vote
- L'ainé d'une fratrie est le plus intelligent !
- L'ainé serait le chouchou des parents, c'est prouvé !
- L'Allemagne autorise le mariage pour tous !
- L'Arabie saoudite accorde enfin aux écolières le droit de faire du sport...MAIS
- L'armée américaine imagine des balles se transformant en fleurs
- L'assurance viol ou la nouvelle loi aberrante adoptée par le Texas
- L'attrance homosexuelle est en hausse chez les Françaises
- L'Écosse souhaite offrir des protections hygiéniques aux femmes précaires
- L'écrivaine Anne Bert a été euthanasiée en Belgique dans la dignité et selon sa volonté
- L'Égypte va-t-elle adopter une loi pour interdire les prénoms occidentaux ?
- L'Espagne frappée par deux attaques terroristes
- L'histoire qu'entretient ce nourrisson avec la police est juste adorable ! (Photos)
- L'Irlande va-t-elle nommer un Premier ministre homosexuel ?
- L'Islande, 1er pays à imposer l'égalité salariale
- L'Italie adopterait bientôt un "congé menstruel"
- L'œuvre d'art de cette étudiante montrant les conséquences d'une agression sexuelle a ému le monde entier (Photos)
- La "femme la plus moche du monde" lance son talk-show !
- La Bambi pose ou la nouvelle tendance Instagram (photos)
- La burqa bientôt interdite au Maroc ?
- La campagne Special K "féministe" qui agace les femmes (VIDEO)
- la chanteuse Shyma condamnée à 2 ans de prison pour "incitation à la débauche"
- La colère après la mort d'un tigre, abattu par le personnel d'un cirque à Paris
- La Colombie a reconnu un premier mariage à 3
- La femme de la semaine : Aisolphan, Kazakhe de 13 ans combattant les préjugés sexistes pour vivre sa passion (Photos)
- La femme de la semaine : Amber Cliff, décédée à cause d'un frottis refusé, devient le symbole du dépistage du cancer du col de l'utérus
- La femme de la semaine : Aude M, celle qui danse contre les cancers (Photos et vidéo)
- La femme de la semaine : Hanne Gaby Odiele, mannequin "intersexe" qui brise le tabou
- La femme de la semaine : Jackie Evancho et son combat pour les droits des personnes transgenres auprès de Trump
- La femme de la semaine : Kate Winslet et son discours inspirant sur le harcèlement scolaire et le body shaming
- La femme de la semaine : Laurence Fischer, celle qui aide les victimes de viol de guerre à se reconstruire
- La femme de la semaine : Lorie, combattante contre l'endométriose
- La femme de la semaine : Negina Khpawak, première Afghane chef d'un orchestre 100% féminin
- La femme de la semaine : Nicole Hajal, celle qui répond aux attaques contre les victimes de l'attentat d'Istanbul
- La femme de la semaine : Patrizia Paterlini-Bréchet, celle qui va éradiquer le cancer
- La femme de la semaine : Rihanna et son engagement humanitaire remarquable (Vidéo)
- La Fondation Bardot lance une nouvelle campagne choc anti-fourrure
- La journaliste Julie Graziani compare les noirs aux trisomiques (Vidéo)
- La lettre ouverte de cette maman atteinte d'une maladie mentale est rafraîchissante d'honnêteté
- La majorité des femmes qui avortent sont pourtant sous contraception
- La masturbation : problème majeur de l'armée chinoise
- La normalité, c'est d'être différent le magnifique message d'Enjoy Phoenix pour toutes les femmes complexées (Vidéo)
- La Norvège est sur le point d'interdire le voile intégral dans ses écoles
- La nouvelle campagne publicitaire de Lush est pleine d'amour et de tolérance (Photos)
- La nouvelle campagne scandaleuse du maire de Béziers prône les violences conjugales
- La nouvelle loi ahurissante sur les mariages précoces au Bangladesh

- La nouvelle mission de Brigitte Macron va vous rendre jalouse !
- La philosophe Anne Dufourmantelle s'est noyée en voulant sauver deux enfants
- La PMA ouverte à toutes les femmes dès 2018 (vidéo)
- La poignante lettre ouverte de Selena Gomez pour la cause LGBT
- La police anglaise crée la polémique en engageant un violeur comme informateur
- La police anglaise dévoile une vidéo choc pour encourager les victimes de viols à parler
- La Pologne limite l'accès à la pilule du lendemain
- La preuve stupéfiante que notre visage est loin d'être symétrique (photos)
- La pub Airbnb est un magnifique pied de nez au décret anti-immigration de Trump (Vidéo)
- La puissante lettre d'Emma Watson contre les violences faites aux femmes
- La raison pour laquelle cette femme s'est faite expulser d'une piscine est aberrante (Photos)
- La raison pour laquelle cette petite fille est disqualifiée d'un tournoi de foot est honteuse !
- La réaction de Michelle Obama au cadeau de Melania Trump affole le web (Photos et Vidéo)
- La réaction jouissive de cette cycliste harcelée va vous mettre de bonne humeur pour la journée (Vidéo)
- La ressemblance entre cette maman et Emma Watson est hallucinante ! (Photos)
- La Schtroumpfette censurée sur les affiches officielles en Israël
- La série "13 Reason Why" pousse les jeunes à se confier sur le harcèlement
- La solitude tuerait davantage de personnes que l'obésité
- La Tchétchénie force les couples divorcés à se remettre ensemble
- La télé iranienne censure la tenue de Charlize Theron aux Oscars. Normal ! (Vidéo et Photos)
- La Toile se lâche avec le hashtag #JeVote et c'est hilarant !
- La Toile se mobilise pour Théo, le jeune homme violé par un policier (Vidéos et photos)
- La Toile s'indigne face à ces ours affamés et squelettiques en Indonésie (Vidéos)
- La Toile vole au secours de Mack Beggs, ce lutteur transgenre hué sur le ring (Vidéo)
- La vidéo de ce petit garçon victime de harcèlement est déchirante et tout le monde devrait la voir
- La ville de Rennes dit non aux animaux sauvages dans les cirques
- L'adorable nouveau portrait officiel du prince George pour ses 4 ans
- L'affaire Baupin est classée sans suite, Twitter s'enflamme
- L'aîné d'une fratrie serait un véritable danger public... !
- Laissez Barron tranquille ! L'appel de la Maison Blanche pour protéger Barron Trump (Photos)
- Lait infantile contaminé, plus de 600 références retirées des rayons
- L'animateur Tex viré des "Z'Amours" après sa blague consternante sur les violences conjugales
- L'Arabie saoudite célèbre trois Journées des femmes pour la toute première fois ! (Photos)
- Laure Manaudou et Jérémy Frérot sont parents ! (Et on connaît le prénom du bébé)
- Lauren Wasser a subi la deuxième amputation de sa jambe, et elle va bien !
- Le "Blue Whale Challenge", le nouveau défi totalement stupide qui pousserait les ados au suicide (Photos)
- Le "chinning" ? la nouvelle tendance Instagram qui nous décomplexe ! (photos)
- Le "Couple de travail" ou quand un collègue illumine votre journée au bureau
- Le "haunting" ou comment rendre son ex dingue !
- Le "Ice and salt challenge", le nouveau défi très dangereux qui fait fureur chez les ados (Photos)
- Le "love bombing", le nouveau jeu pervers qui sévit sur les applis de rencontre
- Le "nesting" ? et si c'était désormais aux parents d'effectuer les allers-retours lors d'un divorce ?
- Le "ribcage-bragging" la nouvelle tendance Instagram WTF ?! (photos)
- Le "stealthing", la nouvelle tendance sexuelle intolérable
- Le #Celfie, quand afficher sa cellulite devient tendance !
- Le "marave challenge", le nouveau jeu terrifiant des jeunes ?
- Le "robot anti-SDF" débarque aux Etats-Unis et on craint le pire ! (vidéo)
- Le beau geste du casting de The Big Bang Theory pour l'égalité salariale
- Le bouleversant témoignage de la créatrice Agnès b., victime d'inceste pendant son enfance
- Le bouleversant témoignage de Paris Jackson, agressée sexuellement à l'âge de 14 ans (Photos)
- Le budget consacré aux droits des femmes baisserait de 7,5 millions d'euros
- Le Caire est la 1ère ville la plus dangereuse pour les femmes
- Le Canada présente ses excuses historiques et indemnise les membres de la communauté LGBTQ
- Le cast de 13 Reasons Why réuni à San Francisco pour soutenir la Gay Pride !
- Le Chili dépénalise l'avortement, mais seulement dans des cas très spécifiques
- Le congé maternité unique dès cet été !
- Le corps après l'accouchement, des photos poignantes
- Le corps féminin idéal vu par 18 pays (Photos)
- Le corset, nouvelle lubie minceur 100% dangereuse
- Le coup de gueule d'une internaute contre le sexisme des jouets
- Le député polonais sanctionné par le Parlement européen pour ses propos sexistes
- Le discours poignant d'Angelina Jolie à l'ONU contre les violences sexuelles
- Le féminisme est une "maladie" qui devrait être "remboursé par la sécu" ! selon une élue FN...
- La femme de la semaine : Joanna Palani, pire cauchemar de Daesh, menacée de mort et de prison
- Le geste de ce motard pour cette femme aveugle va vous faire fondre (photos)
- Le geste magnifique de Beyoncé pour les enfants du Burundi
- Le gouvernement lance un énorme plan de lutte contre les violences faites aux enfants
- Le gouverneur de New York veut inscrire l'avortement dans la Constitution américaine (Photos)
- Le grignotage nocturne ferait grossir et... vieillir prématurément !
- Le harcèlement de rue n'est pas un compliment le clip génial qui fait le buzz en Algérie (Vidéo)
- Le harcèlement de rue, bientôt verbalisé ?
- Le Hot Water Challenge, le défi inquiétant qui circule sur les réseaux sociaux
- Le jeu du piment, le nouveau passe-temps dangereux des adolescents ?
- Le magnifique message féministe de Mark Zuckerberg pour sa femme enceinte (Photos)
- Le maquillage vaginal, la nouvelle tendance qui va trop loin
- Le métro mexicain et ses sièges à pénis
- Le ministre de l'Éducation veut supprimer les devoirs à la maison

- Le Pakistan interdit la Saint Valentin
- Le pari d'une chaîne TV entièrement dédiée aux femmes en Afghanistan
- Le Pérou s'indigne face à cette vidéo atroce d'une femme trainée au sol par son mari (vidéo)
- Le plus jeune de la fratrie serait le plus drôle de tous !
- Le premier festival de musique réservé aux femmes arrive en Suède
- Le prince William a brisé le protocole pour la plus belle des raisons (Photos)
- Le projet de ce café va vous donner le sourire
- Le puissant discours de Pharrell Williams qui défend l'égalité homme-femme (Vidéo)
- Le Royaume-Uni a célébré son premier mariage gay musulman (photos)
- Le sang c'est normal : Cette pub ose enfin montrer à quoi ressemblent vraiment les règles (Vidéo)
- Le second enfant est plus "difficile" que les autres et c'est la science qui le dit !
- Le sous-entendu de François Fillon qui passe mal
- Le stashing, la dernière tendance malsaine qui se propage chez les couples
- Le statut de Brigitte Macron est désormais défini dans une "charte de la transparence"
- Le témoignage de ce transgenre élu "roi du bal de promo" par ses camarades
- Le Time distingue celles qui ont rompu le silence
- LE truc tout simple qui pourrait améliorer votre vie sexuelle
- L'effrayante réalité de l'Inde où 73% des femmes sont mariées de force
- Législatives : Les femmes s'imposent ENFIN à l'Assemblée nationale
- L'émouvant mariage posthume de Xavier Jugelé et son compagnon Etienne Cardiles
- L'Equipe Magazine donne la parole aux sportives afin de briser le tabou des règles
- Les "Angry White Men", ces hommes très en colère qui déclarent la guerre aux femmes (Vidéo et photos)
- Les "sex robots" débarquent et ça fait peur (vidéo)
- Les actrices de Girls partagent leurs définitions du féminisme (Vidéo)
- Les Américaines exposent les raisons pour lesquelles la pilule contraceptive est importante
- Les célébrités s'unissent contre Trump et son décret anti-immigrés aux SAG Awards (Photos)
- Les déclarations de la police de New York sur le viol nous font bouillir de rage
- Les délais de prescription des crimes sexuels enfin rallongés (mais pas tous)
- Les Emirats arabes unis interdisent la possession d'animaux sauvages, il était temps ! (Photos et vidéo)
- Les femmes gagnent 5168 euros de moins que les hommes chaque année... NORMAL !
- Les femmes ne veulent pas d'augmentation au travail selon une étude troublante
- Les femmes politiques suédoises répondent au machisme de Donald Trump et on adore !
- Les femmes, enfin autorisées à porter un bikini en Arabie Saoudite ?
- Les femmes, faut taper dessus, la "blague" d'un prof de fac à Lille qui ne nous fait pas rire du tout
- Les gens grossiers sont plus intelligents et plus drôles !
- Les hommes "grands" plus infidèles que les autres ?
- Les Irlandais descendent dans la rue en faveur du droit à l'avortement
- Les Japonais et le sexe, un paradoxe qui commence à poser problème (photos)
- Les JO 2020 font un grand pas pour l'égalité homme-femme
- Les lance-flammes, nouvelles armes des Chinoises contre le harcèlement
- Les male dolls ou "hommes poupées" pour femme existent et ils sont terrifiants ! (photos)
- Les mariages de mineurs enfin interdits à New-York et au Texas
- Les millennials préfèrent voyager plutôt qu'investir dans un appartement !
- Les parlementaires russes votent la dépénalisation des violences domestiques et nous sommes en 2017
- Les Pays-Bas ont trouvé la meilleure des réponses au décret anti-IVG de Donald Trump
- Les peuples se mobilisent contre le délai de prescription pour la pédophilie (Photos)
- Les Polonaises, récompensées du prix Simone de Beauvoir pour leur magnifique combat pour l'avortement (Photos)
- Les princes William et Harry dévoilent de nouveaux souvenirs de famille avec Lady Di (photos)
- Les princesses Disney se mobilisent pour sauver le Planning Familial (Photos)
- Les propos intolérables de l'aumônier de l'Assemblée nationale
- Les propos polémiques de Pamela Anderson sur les victimes de harcèlement sexuel
- Les propos révoltants d'un député malaisien sur le viol et le mariage des petites filles
- Les rondes ne devraient pas porter ça, une youtubeuse répond aux critiques... Et c'est très drôle !
- Les Saoudiennes marchent pour le droit de conduire
- Les Saoudiennes peuvent désormais effectuer seules des démarches administratives
- Les spectacles d'orques au Sea World de San Diego, c'est fini ! (Photos)
- Les stars se mobilisent pour Cyntoia Brown, esclave sexuelle condamnée à la perpétuité
- Les terribles témoignages d'Irakiennes, victimes des soldats de Daesh
- Les transports en commun effraient une Française sur deux
- Les Tunisiennes en colère après avoir été interdites de vol
- Les Tunisiennes musulmanes peuvent désormais se marier avec des non-musulmans
- Les tweets les plus marquants de l'année 2017
- Les vagins s'invitent à la Fashion Week de New-York (photos)
- Les vraies femmes au foyer de Daesh, le sketch qui scandalise le Royaume-Uni (Vidéo)
- L'Espagne pleure la mort de la mannequin Bimba Bosé, décédée d'un cancer du sein (Photos)
- L'excision, ce fléau qui touche 200 millions de femmes dans le monde et dont on ne parle pas assez
- L'histoire de cette femme pourrait vous convaincre de ne plus laisser vos pieds dépasser de la fenêtre
- Liban : les violeurs ne pourront plus épouser leur victime pour échapper à la prison
- Licenciée pour ne pas avoir porté de talons hauts, elle gagne son procès
- Lily Allen quitte Twitter après avoir été harcelée au sujet de son bébé mort-né (Photos)
- L'incroyable amitié entre ce réfugié syrien et ce petit Anglais fait le tour du monde (vidéo)
- Lire, écrire, compter : Jean-Michel Blanquer veut revenir aux fondamentaux
- Lisa Azuelos : "Quand on est une femme, tout est toujours plus dur" (Itw exclu)
- Lors d'une rupture, les femmes souffrent plus, mais moins longtemps que les hommes
- Lycéens, ils prônent le féminisme (vidéo)
- Ma fille a été assassinée par son mari, la lettre bouleversante de cette maman de 96 ans (Photo)
- Ma Louloute, un kit pour premières règles imaginé par une Française

- MAGNIFIQUE : Cette artiste crée des sculptures à partir de ses cheveux afro
- Mais pourquoi l'Australie va bientôt exterminer 2 millions de chats ?
- Malade, ce papa se met en scène dans des moments qu'il ne vivra pas avec sa famille (photos)
- Mangez du fromage tous les jours : c'est bon pour votre santé !
- Marchons ensemble le 21 janvier pour nos droits, à toutes, partout !
- Mariée à 11 ans à son violeur, cette Américaine témoigne de son calvaire
- Mariée à 13 ans, cette Pakistanaise empoisonne son mari et 13 autres personnes
- Marine Le Pen nie la responsabilité de la France dans l'épisode du Vél' d'Hiv
- Marine Le Pen, candidate du féminisme opportuniste
- Marlène Schiappa annonce son plan de lutte contre les violences faites aux femmes
- Mauvais perdant, le député François Rochebloine fait dans la misogynie
- Meghan Markle confrontée au racisme d'un membre de la famille royale ?
- Meghan Markle, féministe engagée depuis ses 11 ans
- Melania Trump refuse de porter le voile en Arabie saoudite (Photos)
- Menacée de mort et de viol sur Twitter, elle porte plainte... RIEN !
- Ménopausée à l'âge de 15 ans, elle reçoit un cadeau inestimable d'une autre femme
- Michelle Obama, très émue, prononce son dernier discours en tant que First Lady (Vidéo)
- Migrants : des campagnes chocs pour sensibiliser le public
- MILF, WHIP... Pourquoi il faut en finir avec ces acronymes !
- Miss France 2018 : la cérémonie dénoncera les violences faites aux femmes
- Moi avec mes rides, lui avec sa fraîcheur Brigitte Macron se confie sur son couple
- Nadia Daam, menacée de mort après avoir dénoncé le sabotage du numéro anti-relous
- Nagui refuse de diffuser les chansons de Bertrand Cantat
- Naomi Campbell dénonce le manque de diversité chez Vogue (Photos)
- Natalie Portman révèle avoir été payée 3 fois moins qu'Ashton Kutcher pour Sex Friends (Vidéo)
- Née sans jambes, ce mannequin prouve que "quand on veut, on peut !" (Photos)
- Népal : forcer une femme à l'exil menstruel pourra être puni de 3 mois de prison
- Népal : Une fillette de 3 ans nommée "déesse vivante" enfermée contre son gré jusqu'à sa puberté
- New-York a sa première équipe de scouts composée de jeunes filles SDF
- Ni homme ni femme, la Cour de cassation lui refuse la mention du "sexe neutre"
- Nicolas Hulot, ministre de l'Ecologie, pourquoi on dit OUI !
- Non, il n'y a jamais eu d'agressions sexuelles commises par des migrants à Francfort au réveillon !
- Non, on ne devrait pas choisir entre Christine Angot et Sandrine Rousseau
- Nous n'avions aucune valeur humaine, le poignant témoignage de Nadia Murad, rescapée de Daesh
- Nouvelle-Zélande : la campagne sexiste...d'un programme immobilier !
- Nues et paillonnées pour célébrer la diversité des corps (photos)
- Obama s'offre une sortie de la Maison-Blanche grandiose !
- Okinoshima, île interdite aux femmes et classée au patrimoine mondial de l'Unesco
- Omar Sy et la Love Army ont levé plus d'1 million d'euros pour les Rohingyas... en 24h !
- On a demandé à une psychanalyste de nous éclairer sur le phénomène des Youtubeuses beauté (Interview)
- On craque pour cette interview trop mignonne d'Emma Watson !
- On sait enfin pourquoi certains hommes font des blagues sexistes ou homophobes !
- On vous présente la famille d'Emmanuel Macron (Photos)
- Oscars 2017 : Les nommés à l'Oscar du meilleur film étranger publient une lettre ouverte dénonçant le "fanatisme et le nationalisme des Etats-Unis".
- Ouverture du premier parc aquatique pensé pour les enfants à handicaps (photos)
- Ouvrez votre cœur et votre logement à des réfugiés grâce à la nouvelle plateforme d'Airbnb
- Pakistan : leurs familles étaient contre leur union, ils meurent électrocutés
- Parce qu'elle est athée, ce tribunal égyptien lui retire la garde de ses enfants
- Parce qu'elles sont enceintes, ces adolescentes sont exclues des classes classiques
- Parents, enfants, conjoints... Que sait-on des familles des candidats à la présidentielle ?
- Paris : il transmet le sida à sa petite amie pour qu'elle ne le quitte pas
- Paris installe son premier frigo solidaire (photos)
- Paris s'est réveillée décorée des cintres et affiches en faveur du droit à l'avortement (Photos)
- Parmi vous, 1 femme sur 3 subit des violences #onditstop
- Partez d'ici sales nègres ! Le coup de gueule viral d'une maman contre le racisme (Photos)
- Pas aujourd'hui merde! cette joggeuse a mis K.O son agresseur et témoigne
- Paula Robinson, "L'ange de Manchester"
- Paye ta Blouse, le Tumblr qui démonte le sexisme dans les hôpitaux
- Paye ta Fac : Le nouveau Tumblr qui compile les commentaires sexistes navrants
- Paye ton couple, le Tumblr qui donne la parole aux victimes d'abus physiques et psychologiques
- Pendant ce temps-là, les enfants meurent de faim au Sud-Soudan (Photos)
- Permettre à un homme d'empêcher sa femme d'avorter, la nouvelle loi à vomir adoptée aux Etats-Unis
- Personne de petite taille, mannequin et femme forte : Dru Presta est un vrai modèle (photos)
- Peut-on enfin espérer un allongement du délai de prescription pour les viols sur mineurs ?
- Photo officielle d'Emmanuel Macron : ce que vous n'aviez pas vu !
- Pill'Oops, découvrez l'appli qui s'occupe de votre pilule !
- Pink adresse le plus beau des messages à sa fille de 6 ans aux Video Music Awards (vidéo)
- Plus de subventions, refus des pétitions : serait-ce la fin du Planning familial aux Etats-Unis ?
- Plus l'homme regarde un film porno jeune, plus il est sexiste !
- Plus vous êtes drôle et plus vous avez de chance d'obtenir une promotion
- Poche de sang, hyménoplastie : Les Marocaines entretiennent le mythe de la virginité
- Polémique contre la Une sexiste du Daily Mail
- Polémique en Argentine après l'expulsion d'une plage de 3 femmes topless (Vidéo)
- Pour avoir fait une fausse couche, cette jeune femme est condamnée à 30 ans de prison...
- Pour avoir perdu son bébé issu d'un viol, elle est condamnée à 30 ans de prison
- Pour Cauet, Cécile de Ménibus, agressée par Rocco Siffredi en plein direct, l'a "chauffé"

- Pour dénoncer le harcèlement sexuel, ces quatre victimes présumées de Denis Baupin posent à visage découvert (Photos)
- Pour faire le buzz sur Youtube, elle tue son petit-ami lors d'une expérience vidéo
- Pour Good Morning America, Hillary Clinton est seulement "la femme de Bill". Navrant...
- Pour la justice, Sarah, 11 ans, était consentante car elle "a subi sans protester"
- Pour la première fois, l'Arabie Saoudite autorise une femme à se produire en concert
- Pour la première fois, les princes William et Harry évoquent leur mère ensemble (vidéo)
- Pour la première fois, les Saoudiennes pourront se rendre dans un stade ce week-end
- Pour la première fois, un diacre transgenre a été nommé par l'Eglise méthodiste unie
- Pour la Saint Valentin, ces jeunes filles lancent un puissant appel contre les mariages forcés (Photos)
- Pour le 8 mars, l'épouse de Justin Trudeau propose de célébrer ... les hommes ! (Photos)
- Pour les Américains, les petites filles noires seraient moins innocentes que les fillettes blanches
- Pour sa première fête des mères depuis la mort de sa fille, elle décide de se battre pour ses convictions
- Pour son calendrier 2018, Pirelli met en lumière la beauté de la diversité
- Pour trouver sa nouvelle stagiaire cette entreprise tchèque organise un concours de bikini !
- Pour un quart des Français, la place de la femme est... à la maison
- Pourquoi ça m'arrivait à moi ? Ils ne savaient pas. Sharon Stone se confie sur ses fausses couches
- Pourquoi la loi mannequins va changer notre vision des femmes
- Pourquoi la photo de cette malade du cancer du sein pourrait sauver la vie d'autres femmes ?
- Pourquoi la terrible photo du visage de cette petite fille a fait le tour du monde
- Pourquoi l'adoption de ces jumelles malawites par Madonna crée la polémique ? (Photos)
- Pourquoi porter un voile blanc est devenu un symbole de résistance ? (Photos)
- Power Rangers 2017 : Pourquoi des talons hauts et grosses poitrines pour les nouvelles héroïnes ? (Photos)
- Prendre des photos sous les jupes des femmes, bientôt puni en Angleterre ?
- Prenez des photos avant qu'il ne soit trop tard : le témoignage bouleversant d'une maman (Photo)
- Près de 30% des jeunes femmes préféreraient sortir avec un robot plutôt qu'avec un humain
- Présidentielle : pour qui les femmes ont-elles voté ?
- Présidentielle 2017 : 61% des femmes réclament un congé paternité aligné sur celui de la mère
- Pretty Big Movement, le groupe qui dénonce les stéréotypes du monde de la danse (vidéo)
- Prises au piège, ces Japonaises sont forcées de jouer dans des films pornographiques
- Privées de nom et de toute identité, les Afghanes s'indignent avec la campagne #WhereIsMyName
- Prix L'Oréal-UNESCO 2017, pour les femmes et la science
- Pur sexisme ou blague ratée ? Une chronique d'un magazine créé la polémique
- Qu'est devenue l'octomom, 8 ans après la naissance de ses enfants ?
- Quand Donald Trump détruit le travail de Michelle Obama
- Quand Emily Ratajkowsky défend Melania Trump (et que celle-ci lui répond)
- Quand l'imprimante 3D se met au service des femmes stériles
- Quand le Prince Harry interviewe Barack Obama (vidéo)
- Quand les applis permettent de combattre le sexisme et le harcèlement
- Quand les Miss montent au créneau contre Donald Trump...
- Que fait Brigitte Macron à l'Elysée ?
- Quel est le budget de Brigitte Macron à l'Elysée ?
- Qui est Edouard Philippe, notre nouveau Premier ministre ?
- Qui était Xavier Jugele, le gardien de la paix tué jeudi soir ?
- Qui sont les femmes ministres du nouveau gouvernement ?
- Qui sont les nouveaux membres du gouvernement ?
- Qui sont les victimes de l'attentat de Manchester ?
- Raffinée "juste" "cultivée" : les anciens élèves de Brigitte Macron se confient
- Rassemblements #MeToo, tous solidaires contre les violences faites aux femmes
- Réalisez vos rêves, devenez auxiliaire de ménage, la pub sexiste qui ne passe pas du tout
- Regarder des films d'horreur fait maigrir, c'est scientifique !
- Regardez la bonne idée de cette maman face aux devoirs sexistes de son enfant !
- Relation sexuelle avec une collégienne : il écope de 18 mois de prison avec sursis
- Rencontre avec Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate aux législatives
- Revenge porn, Facebook finit par prendre des mesures
- Révoltant : piques, jets d'eau, plans inclinés... la fondation Abbé Pierre dénonce les dispositifs anti-SDF
- Rihanna interpelle Emmanuel Macron sur Twitter. Il l'invite à l'Elysée...
- Royaume-Uni : il propose des rames de métro réservées aux femmes et crée la polémique
- Sa famille refuse qu'elle ait une césarienne : désespérée, elle se suicide
- Sa photo du cancer de la thyroïde pourrait sauver des vies
- Sang Tabou : "Devenons enfin potes avec notre utérus et notre vagin" (Interview)
- Sans voile et une bière à la main, cette journaliste iranienne conservatrice fait scandale (photos)
- Sara Forestier dénonce courageusement "l'injonction d'être sexy" en refusant d'être maquillée et coiffée !
- Sarahah, le nouveau réseau social très dangereux qui sévit chez les ados
- Sasha Obama ne s'appelle en réalité pas Sasha mais...
- Scandale ! Claudia Cardinale retouchée sur l'affiche du Festival de Cannes
- Scandale ! Des affiches anti-IVG dans le métro parisien
- Scandale ! Des mineures thaïlandaises offertes en "dessert" à des PDG
- Scandale ! Elle décide de vendre sa virginité pour 2,3 millions d'euros
- Scandale ! Les tweets anti-IVG de cette ex-chroniqueuse de NRJ 12 ne passent pas
- Scandale ! Une marque de lingerie victime de body shaming pour avoir affiché la diversité
- Scandale : la blogeuse Belle Gibson reconnue coupable d'avoir menti sur son cancer
- Scandale écologique, Donald Trump va détruire des zones protégées aux Etats-Unis
- Scandale en Espagne après qu'un couple détourne 918 000 euros de dons destinés à soigner leur fille
- Scandale sexuel chez les Marines, des femmes militaires humiliées sur Facebook
- Scandaleux, Jean-Luc Lahaye s'amuse de son penchant pour les jeunes filles (vidéo)
- School For Justice, l'école indienne qui forme d'anciennes esclaves sexuelles (vidéo)
- Se faire ajouter des fossettes, la dernière tendance WTF venue des Etats-Unis (Photos)

- Se marier de nuit à Nantes, c'est possible !
- Selena Gomez a subi une greffe de rein et témoigne sur Instagram (photos)
- Semaine de prévention du cancer de la peau : on fonce faire le dépistage gratuit !
- Serena Williams, enceinte et resplendissante en couverture de Vanity Fair (Photos)
- Seule au bal de promo, sa réaction est stupéfiante !
- Seulement 1 victime sur 5 porte plainte pour un viol... Il est temps que cela change !
- Sexe, couple & politique
- Sexisme au travail, Martin et Nicole ont échangé leur identité
- Shannen Doherty a annoncé la fin de son traitement contre le cancer (Photos)
- Shannen Doherty se livre dans un message saisissant sur la rémission (photos)
- Shannen Doherty, toujours aussi forte et pleine d'espoir face au cancer (Photos)
- Si je retourne en Arabie saoudite, je vais mourir Dina Lasloom est toujours portée disparue
- Si vous avez lu Harry Potter, vous êtes une meilleure personne
- Si vous avez raté votre permis, c'est parce que vous êtes "plus intelligent" d'après cette étude
- Si vous êtes en couple avec un barbu, vous avez un amoureux bien mieux que les autres
- Simone Veil, figure du féminisme, est notre femme de la semaine
- Sleeping Beauty Diet ? le régime extrême qui va trop loin
- Soirée spéciale pour la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme sur Numéro 23
- Sommeil de l'enfant : L'importance des horaires fixes
- Sommet de l'Otan, un homme parmi les Premières dames !
- Son mariage est annulé, elle invite des sans-abri au banquet pour ne pas gaspiller
- Son père refuse d'assister à son mariage à cause de son homosexualité, son patron prend sa place (Vidéo)
- Son petit ami l'immole par le feu car "il ne veut pas de cet enfant"
- Son viol est diffusé en direct sur Facebook, aucun internaute ne réagit
- Soyez vigilants : ces jouets vous espionnent
- Stéréotypes de genre : Hema ne veut plus différencier les vêtements "filles" des "garçons"
- Stériliser les prostituées, le "projet nazi" qui fait scandale en Iran
- Stop ! Charlie Hebdo et son insupportable caricature sexiste de Brigitte Macron
- Stop ! Une nouvelle campagne d'affichage de la ville de Béziers fait scandale
- Strasbourg : Il touche les fesses d'une inconnue "pour rigoler" et écope de 4 mois de prison ferme
- Supprimer l'Obamacare ? Les républicains y travaillent...
- Sur le point d'accoucher, elle aide une autre maman avant de donner naissance à son tour
- T'étais habillée comment? l'exposition nécessaire contre la stigmatisation des victimes de viol
- Taïwan, ENFIN une décision historique en faveur du mariage pour tous
- Tampax va enfin afficher la composition de ses tampons sur ses boîtes
- Tampon, ennemi intime, le docu choc qui alarme
- TEDxChampsÉlyséesWomen vous attend pour sa conférence sur l'espace public et les femmes
- The All Women Project s'associe avec Aerie pour sa nouvelle campagne et le résultat est magnifique (Photos)
- Titre
- Torturée par son mari car elle est stérile, cette Népalaise a frôlé la mort
- Toujours victime de racisme, Michelle Obama se confie
- Tout le monde boude l'investiture de Donald Trump !
- Toutes les heures, un mineur est violé en France
- Transgenre, il change de sexe à 90 ans
- Transgenre, il montre et raconte sa transformation (photos)
- Trop de viols sur les campus américains, des victimes interpellent Trump !
- Trouvez-vous un mari riche, l'université de Strasbourg placarde de messages sexistes
- Trump a décidé de bombarder la Syrie (ou l'Irak?) devant un gâteau au chocolat (vidéo)
- Tu es Margot, tu as 15 ans, tu vois ton père mardi, la nouvelle lubie des ados fait froid dans le dos !
- Tu es trop petite pour être belle, #TheySaid, le hashtag qui révèle les pires insultes corporelles
- Un "navire pour l'avortement" est en route vers le Guatemala
- Un adolescent transgenre se suicide à cause du règlement de son école
- Un agresseur sexuel a-t-il joué dans votre film préféré ? Un site vous donne la réponse
- Un célèbre bar parisien proposait aux femmes de montrer leurs seins contre des shots gratuits
- Un collège de Nouvelle Zélande opte pour l'uniforme neutre
- Un congé paternité de 6 semaines ! Ces hommes célèbres signent une pétition pour plus d'égalité
- Un couple lesbien gagne son procès après avoir été traité d'"abomination"
- Un curé et un rabbin font un geste magnifique pour les musulmans de leur quartier
- Un député américain affirme que le viol et l'inceste sont des "volontés de Dieu" pour justifier l'interdiction de l'avortement
- Un festival interdit aux hommes en Suède ?
- Un festival réservé aux femmes noires ? Anne Hidalgo réagit !
- Un magazine s'excuse après une remarque sexiste envers une cycliste
- Un message body positive mère-fille qui fait du bien !
- Un papa court le marathon avec une poussette vide pour la plus touchante des raisons...
- Un papa empêche un homme de violer sa fille dans un supermarché
- Un politicien accusé d'avoir pris une "femme par la chatte" aux Etats-Unis
- Un sac à dos pare-balles pour protéger ses élèves, la bonne idée de cette école américaine
- Un SDF dérobe 300.000 euros « par hasard » à l'aéroport de Roissy
- Un SDF lui donne ses 20 derniers dollars, elle en récolte presque 350 000 pour lui
- Un sénateur américain lutte pour abolir cette loi absolument intolérable
- Un youtubeur arrêté après avoir demandé à ses fans mineures des vidéos porno
- Une "femme moderne" ne peut pas être victime de violences conjugales...?!
- Une actrice d'Orange Is the New Black qualifiée de "vieille" à 43 ans s'insurge sur Twitter
- Une adolescente de 13 ans reconnaît son violeur dans le métro et permet son arrestation
- Une Allemande crée la polémique en inventant un short anti-viol
- Une Américaine priée de quitter son bureau à cause de ses douleurs menstruelles
- Une campagne choc du Secours Catholique contre l'exclusion des mères seules

- Une campagne géniale contre les jouets sexistes démonte les clichés (photos)
- Une campagne pour "l'année de la femme" suscite l'indignation
- Une étudiante en médecine s'indigne contre les touchers vaginaux non consentis
- Une future mariée demande à ses amies de faire de la chirurgie esthétique
- Une grande avancée pour le droit des femmes au Chili !
- Une Hermione Granger noire devient (encore) la cible de commentaires racistes
- Une Indienne fait annuler son mariage forcé grâce à Facebook
- Une journaliste agressée sexuellement en plein direct à Roland Garros (vidéo)
- Une maman partage les derniers mots de sa fille victime d'un viol collectif et de cyber-harcèlement
- Une marque française fait scandale en proposant des peluches en vraie fourrure (Photos)
- Une Pakistanaise crée un jeu de société pour dénoncer les mariages forcés (Photos)
- Une partie de Monopoly pour expliquer les inégalités aux enfants (vidéo)
- Une petite fille dit à "Trump" ce qu'elle pense de lui et c'est magique ! (vidéo)
- Une pétition contre la création d'un statut particulier de Première dame pour Brigitte Macron
- Une photo de David Beckham et sa fille jugée "perverse" fait polémique (Photos)
- Une présentatrice égyptienne parle de grossesse hors mariage et écope de 3 ans de prison
- Une professeure écrit sur les tables de ses élèves pour la bonne cause
- Une publicité célèbre la beauté des femmes de 0 à 100 ans (vidéo)
- Une seconde femme porte plainte contre Tariq Ramadan pour viol, une troisième l'envoie...
- Une série d'agressions sexuelles en Autriche la nuit du Nouvel An glace le pays
- Une star d'Instagram victime de body-shaming à cause de sa grossesse (photos)
- Une victime de viol et son agresseur livrent un discours poignant lors d'une conférence (Vidéo et photos)
- Une YouTubeuse démonte les diktats de la beauté à travers une puissante vidéo
- United Airlines interdit l'embarquement à deux ados à cause d'un legging
- Vanessa Paradis et Lily-Rose Depp posent ensemble en soutien au Planning familial (Photo)
- Victime de body-shaming sur Instagram, cette Canadienne riposte d'une manière géniale (Photos)
- Victime de body-shaming, Rihanna contre-attaque
- Victime de cyber-harcèlement, cette Instagrammeuse passionnée de chasse s'est suicidée
- Victime de fat-shaming dans l'avion, ce mannequin plus size a eu la meilleure des réponses (Vidéo)
- Victime de racisme, Sonia Rolland livre un témoignage bouleversant et invite à voter contre le FN
- Victime de viol et de violences, elle livre un message fort et poignant à toutes celles qui en ont subi
- Victime d'inceste, Randal prend aujourd'hui la parole pour lutter contre les violences faites aux enfants
- Victime du Hot Water Challenge, ses amis le brûlent au second degré lors d'une soirée pyjama (Photos)
- Victoire ! Le Conseil d'Etat est favorable à la poursuite des soins de la petite Marwa, plongée dans le coma (Vidéo)
- Victoire ! Le droit à l'oubli est enfin applicable pour les anciens malades du cancer
- Vie de couple, statut de première dame, Brigitte Macron se confie
- Viens dans la réserve, je te baise, le livre effroyable qui décrit les violences subies par les étudiants en médecine
- Violée par son beau-père, la petite Indienne de 10 ans pourra avorter
- Violée par son oncle et interdite d'avorter, une Indienne de 10 ans accouche prématurément
- Violée par son oncle, cette Indienne de 10 ans ne pourra finalement pas avorter
- Violences conjugales en France : les nouveaux chiffres alarmants
- Violences faites aux femmes, ces associations ripostent
- Vite une place : à Tokyo, une application vient au secours des femmes enceintes
- Voici ce que les gens pensent si vous gardez votre nom de jeune fille après votre mariage !
- Voici pourquoi c'est mieux de prendre ses résolutions le 1er janvier
- Voilà ce que certaines Indiennes doivent utiliser comme protection hygiénique...
- Voilà ce que la forme de votre visage révèle sur votre vie sexuelle
- Voilà pourquoi aucun couple palestinien ne divorcera pendant le ramadan
- Voilà pourquoi Channing Tatum est génial et féministe !
- Voilà pourquoi la loi Veil a sauvé des vies (n'en déplaise à ses détracteurs)
- Voilà pourquoi la récompense d'Emma Watson aux MTV Awards est exceptionnelle (vidéo)
- Voilà pourquoi Michelle Obama a eu une réaction bizarre face au cadeau de Melania Trump
- Votez pour élire le futur emoji "règles" de vos smartphones !
- Votre amitié ne vaut pas une pizza gratuite, et c'est prouvé !
- Vous devez faire quelque chose pour les enfants de Syrie ! le cri du coeur de la petite Bana à Donald Trump (Photos)
- Vous êtes contre l'avortement ? la caméra cachée qui rassure et fait flipper en même temps (Vidéo)
- Vous ne devinez jamais à quoi sert le bouton rouge sous le bureau de Trump
- Vous ne devinez jamais comment ce couple s'est rencontré ! (Photos)
- Vous saurez tout, tout, tout sur le clitoris grâce à cette vidéo de 4 minutes !
- We Wheel Rock You : le projet d'un road trip en Amérique pour briser les préjugés sur le handicap
- Women's March : mobilisation aux quatre coins du monde pour défendre le droit des femmes
- Wonder Woman, une séance réservée aux femmes qui passe mal...
- WTF ? Il retire sa Jordan avant de la demander en mariage... (vidéo)
- WTF ?! Ces propriétaires qui louent leur bien contre des faveurs sexuelles
- WTF ?! Cette célèbre compagnie aérienne fait passer des tests de grossesse à ses candidates
- WTF ?! Cette pub Audi compare les femmes à des voitures d'occasion (Vidéo)
- WTF ?! Des affiches anti-IVG sur les aribus parisiens (Photos)
- WTF ?! la femme humiliée dans la dernière campagne de Saint Laurent
- WTF ?! Les femmes remplacées par des ballons dans des publicités saoudiennes (Photos)
- WTF ?! Pilules minceur, éponge et chocolat distribués aux femmes venues voir Wonder Woman
- WTF ?! Renault lance un vernis à ongles avec une pub sexiste (Vidéo)
- WTF ?! Un homme invente une colle à vagin pour retenir les règles
- WTF ?! Un sac à main comporterait plus de bactéries que des toilettes
- WTF ?!!! Une université belge demande à ses étudiantes de porter un "joli décolleté"
- WTF ????!!! L'Arabie saoudite devient membre de la Commission de la condition de la femme à l'ONU
- Zendaya vole au secours d'une fille victime de body shaming et lui propose un contrat de mannequin

Engagement en faveur du « Mieux manger » :

Marmiton a accentué en 2017 son engagement pour le « Mieux Manger »...

- en créant la rubrique du même nom et en la mettant fortement en avant depuis l'automne 2017, à l'occasion de la refonte du site ;
- en créant la page Facebook « Mieux Manger » et en l'alimentant avec des contenus qualitatifs ;
- en intégrant pleinement ce qui constituait le « supplément Mieux Manger » de son magazine au sein de ses pages et ses rubriques régulières à compter de janvier 2017 ;
- en assurant lors des différents événements (internes et externes), auxquels la société participe, la diffusion de messages de sensibilisation et de pédagogie sur l'alimentation ;
- en lançant le chantier d'un livre sur le « Mieux Manger » (titre temporaire : « Rien n'est interdit / petit guide de survie du Mieux Manger ») à paraître début 2018 aux éditions playBac.

Marmiton a également travaillé à titre gracieux (via une enquête principalement) avec l'association AFA (Association Française Aupetit) qui lutte contre les MICI (Maladies Inflammatoires du Colon et de l'Intestin, telles que la Maladie de Crohn ou la Rectocolite hémorragique...).

Engagement contre le gaspillage alimentaire.

Le groupe a mis en place un frigo jaune destiné à donner les aliments ou plats non-consommés à d'autres collaborateurs en interne et éviter ainsi le gaspillage alimentaire. Par ailleurs les salariés sont avertis par un message sur Workplace dès qu'il reste des aliments à distribuer suite à un tournage ou un séminaire.

Emergence des talents et promotion de l'emploi

Depuis plusieurs années, le Groupe apporte son soutien à l'émergence de jeunes talents dans de nombreux secteurs d'activités, qu'il s'agisse des secteurs artistique, littéraire, numérique ou de la mode.

Plusieurs concours ont ainsi été organisés par aufeminin, en 2017 afin de mettre en lumière de nouveaux talents et de les aider dans la poursuite de leur carrière professionnelle.

Beauty Of The Year : le 1er Prix digital de la Beauté, organisé avec les plus grandes influenceuses

En juin 2017 s'est tenu la deuxième édition du Prix Digital de la Beauté (Beauty Of The Year #BOTY2016), organisé par aufeminin. Fort de son réseau d'influenceuses, aufeminin est parvenu à réunir près de 35 marques beauté séduites par le rayonnement de l'événement sur les réseaux sociaux.

Sept prix ont été décernés lors de la cérémonie, aux produits élus par 50 influenceuses digitales ainsi que par 700 internautes issues du Club des Expertes d'aufeminin et sélectionnées parmi 30 000 inscrites.

- Le Prix de la catégorie Skincare
- Le Prix de la catégorie Bodycare

- Le Prix de la catégorie Haircare
- Le Prix de la catégorie Make-Up
- Le Prix de la catégorie Organic Care
- Le Prix de la catégorie Face Expertise
- Le Prix de la catégorie « What's up Sephora »

Ainsi que des prix coup de cœur ont également été remis par un jury :

- Le Prix de la Rédaction aufeminin
- Le Prix Beautiful box by aufeminin
- Le Prix de la Social Beauty Brand
- Le Prix du Club des Expertes
- Le Prix des Ambassadrices

Le Prix « e-criture aufeminin »

Organisé par aufeminin, le concours de nouvelles « e-criture aufeminin » récompense, depuis sept ans, les plus belles plumes parmi les internautes d'aufeminin, afin de les accompagner dans leur parcours d'écrivain et plus largement

dans le monde de l'édition. Le Prix a pour but de faire émerger de nouveaux talents d'écriture et de soutenir la création littéraire numérique.

En 2017, les participants du Prix littéraire ont dû choisir parmi quatre thèmes :

1. Je suis une femme
2. C'était mon premier tatouage
3. O vous frères humains
4. Ma mémoire me joue des tours

Lors de la soirée du 5 décembre 2017, le Prix « *e-crire aufeminin* » a ainsi récompensé quatre auteurs de nouvelles littéraires à l'issue d'une rigoureuse sélection parmi 900 nouvelles reçues. Le jury 2017 composé d'auteurs, d'éditeurs et de personnalités du monde des médias, a décerné le prix après une pré-sélection de 12 nouvelles sélectionnées par les lectrices et la rédaction d'aufeminin.

Le jury était, en 2017, composé de :

- Bernard Werber, président du jury et romancier français de renom, mais aussi journaliste et réalisateur. Bernard Werber est avant tout connu pour sa *trilogie des Fourmis*
- Marie-Laure Sauty de Chalon, présidente du groupe aufeminin
- Muriel Flis-Treves, psychiatre, auteure
- Philippe Robinet, directeur général des éditions Calmann-Lévy et PDG des éditions Kero
- Stéphanie Janicot, rédactrice en chef de Muze
- Amandine Pechiodat, cofondatrice et rédactrice en chef de My Little Paris
- Laurent Laffont, directeur éditorial des Editions Lattès
- Olivier Norek, lauréat du Prix e-crire 2012 et écrivain (Code 93)
- Béatrice Duval, présidente des éditions Denoël
- Alexandrine Duhin, éditrice chez Fayard
- Florian Lafani, éditeur chez Michel Lafon
- Louise Danou, directrice littéraire chez Flammarion

Les gagnantes ont été:

- Antoine Recanati, 26 ans, doctorant en mathématiques appliquées, a remporté le 1er Prix du concours pour sa nouvelle « *L'écaille* ». C'est donc le thème « C'était mon premier tatouage » qui l'a inspiré pour ce concours.
- Rachel Lam Wan Shum, 23 ans, étudiante en Japonais, a remporté le 2ème Prix pour sa nouvelle « *Quotidien Morose* ». En 3000 signes, Rachel résume avec talent le quotidien que vivent les femmes victimes de harcèlement.
- Florine Delhorme, étudiante en Psychologie, s'est vu attribuer le 3ème Prix ainsi que le Prix du Public pour la nouvelle « *Ma dernière promenade* ». Triste mais criante de vérité, l'histoire de cette jeune femme de 18 ans dénonce l'abandon des animaux

Grâce au Prix e-crire, les trois lauréats auront la chance d'être suivis dans leur parcours d'écrivain et dans le monde de l'édition, en profitant d'une masterclass dispensée par le Bernard Werber, président du jury. Sa master class a pour objectif de proposer des ateliers d'écriture passionnants. Par ailleurs, la direction du Groupe est engagée aux côtés des gagnants pour promouvoir leur écrits durablement.

Depuis la création du Prix, sept lauréats ont vu leur ouvrage publié, tels que Virginie Grimald qui a publié en 2014 son premier roman « *Le premier jour du reste de ma vie* », ou Olivier Norek, connu pour ses romans « *Code 93* » et « *Territoires* ».

5. DEONTOLOGIE ET ETHIQUE DE LA PUBLICITE

Chaque client du Groupe aufeminin s'engage à respecter les conditions générales de vente (CGV) ainsi que la loi en matière de publicité. Le client garantit le Groupe aufeminin contre les poursuites judiciaires qu'il pourrait encourir du fait des annonces publicitaires qu'il a fait paraître sur ordre et l'indemniser, en cas de préjudices subis.

Pour chaque mise en ligne d'une campagne publicitaire, un ordre d'insertion publicitaire est signé par le client qui reconnaît avoir lu et accepté les conditions générales de vente du Groupe aufeminin.

Par ailleurs, le Groupe se réserve le droit de refuser des campagnes publicitaires qui seraient non conformes à ses valeurs. Le Groupe encourage les marques à proposer des contenus de qualité et utiles à la société.

6. PROTECTION DES DONNEES, LUTTE CONTRE LE PIRATAGE

Données personnelles des collaborateurs

Les données personnelles des collaborateurs sont traitées avec la plus grande rigueur et discrétion.

Par mesure de sécurité, seuls les responsables hiérarchiques sont autorisés à avoir accès aux données des collaborateurs de leur service.

S'agissant des données personnelles de l'ensemble des collaborateurs, seuls la direction des Ressources Humaines, la direction financière, le Directeur général, la Présidente Directrice Générale du Groupe, ainsi que les prestataires Uniconseils (paie et workflow des congés) et le courtier d'assurance GEFI (gestionnaire de la mutuelle) peuvent y avoir accès.

Confidentialité des informations de l'entreprise

Des mesures ont été édictées et inscrites dans le règlement intérieur de la société, afin de garantir la confidentialité des informations de l'entreprise. Les collaborateurs ont ainsi interdiction de divulguer à des tiers ou personnes non autorisées, toute information confidentielle, sauf autorisation expresse de leur hiérarchie.

Le personnel veille par ailleurs à protéger les informations professionnelles dont il est le dépositaire et à ne conserver que celles utiles au service. Les collaborateurs détenteurs d'un ordinateur portable professionnel sont incités à le ranger dans un endroit sécurisé ou à l'emporter à leur domicile, en dehors des horaires de travail.

Protection des données des internautes

Le Groupe aufeminin accorde la plus grande importance à la protection des informations que les internautes fournissent en ligne, ainsi qu'au respect de leur vie privée. Depuis son origine, le site aufeminin est déclaré à la CNIL sous le numéro 669631, et respecte l'ensemble des lois sur la protection des données individuelles.

Le site marmiton.org a par ailleurs été audité par la CNIL en septembre 2015. Plusieurs modifications techniques ont été réalisées sur le site marmiton afin de se conformer intégralement aux recommandations de la CNIL.

Les internautes disposent d'un accès gratuit et illimité aux fonctionnalités de la communauté (création d'un espace personnel, d'albums, de vidéos, discussions sur les forums, etc.) et peuvent profiter des avantages du Club aufeminin (jeux-concours, club des expertes, etc.). Les contenus communautaires font l'objet d'une modération a posteriori dans un délai de 48h ouvrables, afin de garantir aux internautes un droit d'expression direct sur le web.

Protection des données personnelles par l'auto-vigilance

Dans le cadre des règles de bonne conduite publiées sur le site aufeminin, le Groupe recommande à ses internautes de ne jamais communiquer leur adresse postale, mail, numéro de téléphone ou toute autre information personnelle, directement sur les forums. Le site aufeminin.com leur permet de dialoguer avec l'outil des « messages privés ».

Aufeminin rappelle à ses internautes que les forums ou chats sont des espaces publics et répertoriés par des moteurs de recherche. Pour éviter toute intrusion dans leur vie privée, le Groupe aufeminin engage les utilisateurs à apporter la plus grande vigilance aux informations qu'ils communiquent.

Suppression des données personnelles – Charte du droit à l'oubli

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, les internautes disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation complète des informations les concernant. Les internautes peuvent exercer ce droit 24h/24h en ligne en se connectant avec leurs identifiants (pseudo et mot de passe) dans la rubrique « Modification de mes infos ».

La suppression d'un compte aufeminin entraîne la suppression automatique de tous les contenus du compte sur aufeminin.

Convaincue de l'importance de la protection de la vie privée dans les usages numériques, aufeminin fait partie des signataires de la « Charte du droit à l'oubli dans les sites collaboratifs et les moteurs de recherche ».

Cette Charte constitue un engagement volontaire des signataires à appliquer les bonnes pratiques qu'elle décrit. Elle concerne notamment

- La gestion des données publiées intentionnellement par des internautes et la mise en œuvre du « droit à l'oubli ».
- La matérialisation des principes de consentement, de droit à l'information, de droit d'accès, de rectification et d'opposition, prévus par la loi Informatique et Libertés ou, le cas échéant par les autres textes ou traités internationaux en vigueur.

Cette Charte contribue à assurer le respect de la vie privée des internautes et à maintenir la confiance du public dans les réseaux sociaux et dans les sites collaboratifs.

Afin de collaborer avec les autorités compétentes en matière de fraude ou d'acte illicite, le Groupe aufeminin collecte, à chaque inscription ou publication de messages sur le site, les adresses IP des internautes. Ces informations ne sont, en aucun cas, utilisées à d'autres fins que celles poursuivies par les autorités publiques compétentes.

Depuis 2012, le Groupe aufeminin applique, par ailleurs la convention « alerte enlèvement », sur l'ensemble de ses sites en France, afin de collaborer avec les autorités publiques, lors du déclenchement d'un plan « alerte enlèvement ».

Aufeminin est aussi signataire d'une convention avec le Ministère de l'Intérieur concernant l'utilisation de la plateforme PHAROS (Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements) et participe au signalement des comportements illicites sur Internet.

Protection du jeune public

L'ensemble des contenus susceptibles de heurter la sensibilité du jeune public (*érotisme, violence, etc.*) fait l'objet d'un message d'alerte publié en pop-up de la manière suivante, sur les sites d'aufeminin :



Protection du droit des auteurs

Droits d'auteurs externes (contenus participatifs)

En tant qu'éditeur de sites dont les blogs et les forums sont animés par les internautes, le Groupe est soumis à la même responsabilité que les hébergeurs de site. A cet égard l'article 6-I-2 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique dispose que « *les personnes physiques ou morales qui assurent, même à titre gratuit, pour mise à disposition du public par des services de communication au public en ligne, le stockage de signaux d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature fournis par des destinataires de ces services ne peuvent pas voir leur responsabilité civile engagée du fait des activités ou des informations stockées à la demande d'un destinataire de ces services si elles n'avaient pas effectivement connaissance de leur caractère illicite ou de faits et circonstances faisant apparaître ce caractère ou si dès le moment où elles en ont eu cette connaissance elles ont agi promptement pour retirer ces données ou en rendre l'accès impossible.* »

Le Groupe distingue deux types de contenus participatifs :

- ceux qui font l'objet d'une modération *a priori* (recettes, commentaires sur les recettes, questions/réponses)
- ceux qui font l'objet d'une modération *a posteriori* (messages sur les forums, commentaires sur les dossiers).

Concernant les contenus modérés *a priori*, le Groupe s'engage à ne valider aucun contenu offensant, illégal ou pouvant s'avérer dangereux, de même qu'aucun contenu ayant été recopié sur un autre support.

Les contenus modérés *a posteriori* sur les forums sont effectués via un système de signalement qui répond à des règles précisées sur les sites d'aufeminin et de Marmiton.

- Pour aufeminin : <http://www.aufeminin.com/aide/charte-d-utilisation-s722382.html>
- Pour Marmiton : <http://www.marmiton.org/forum/forum-regles.aspx>

Photos publiés par le Groupe

Le Groupe achète les photos qu'il utilise à des banques d'images et les crédite systématiquement.

Lorsque le Groupe souhaite publier des photos issues des réseaux sociaux, un collaborateur se charge de contacter l'auteur afin d'obtenir son accord par mail.

Droits d'auteurs internes

Chaque collaborateur signe dans le cadre de son contrat de travail (salarié, stagiaire, pigiste) une clause de cession de droits d'auteur en faveur de la société aufeminin, lors de son arrivée dans le Groupe.

Cette clause précise notamment l'ensemble des modalités de droits d'exploitation sur les plateformes de la société aufeminin, conformément aux articles du Code de la Propriété Intellectuelle.

Lutte contre le piratage

Le Groupe réalise chaque année des audits de sécurité, sous forme de « tests de pénétration en boîte noire », en faisant appel à des prestataires externes.

En 2016, la société Sysdream a ainsi testé un ensemble de sites Web en utilisant l'approche de blackbox. Au cours de ces tests, Sysdream a examiné la protection des sites du Groupe, afin de certifier sa résistance à d'éventuelles attaques. L'objectif était alors d'identifier des zones de vulnérabilité et de révéler des problèmes de configuration courants dans les applications Web. L'ensemble des tests a été réalisé d'un point de vue extérieur afin de parvenir à un accès non autorisé à des systèmes cibles, notamment aux bases de données et au système d'exploitation.

Les développeurs du Groupe ont par ailleurs régulièrement été alertés et formés aux problématiques de sécurité informatique.

L'équipe technique travaille périodiquement avec le RSSI (responsable de la sécurité des systèmes d'information) du groupe Axel Springer afin de se conformer avec les pratiques de sécurité informatique appliquées au sein de groupe Axel Springer.

Aufeminin a par ailleurs mis en place un système de gestion des droits d'accès à l'ensemble des ressources (fichiers, bases de données, code source, outils d'édition internes, messagerie).

7. IMPACT DE L'ACTIVITE D'AUFEMININ SUR LES POPULATIONS RIVERAINES

Compte tenu de leur nature digitale, les activités du Groupe aufeminin ne présentent pas d'impact négatif significatif sur les populations riveraines ou locales.

En matière d'emploi et de développement régional, nous faisons régulièrement appel à des sociétés et commerçants locaux.

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations RSE consolidées figurant dans le rapport dit « RSE »

SQL - Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC¹ sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société SQLI, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017, présentées dans le rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément aux référentiels, utilisés par la société (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

¹ Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur la conformité aux autres dispositions légales applicables le cas échéant, en particulier celles prévues par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite Sapin II (lutte contre la corruption).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre janvier et avril 2018 sur une durée totale d'intervention d'environ cinq semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même Code avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au chapitre II du rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 53% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 13 avril 2018

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Eric Mugnier
Associé développement durable

Bruno Perrin
Associé

³ **Informations sociales** : L'emploi (effectif total et répartitions, les embauches et les licenciements ainsi que les rémunérations et leur évolution), l'absentéisme et les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité.

Informations environnementales et sociétales : les consommations d'énergie et les émissions de GES ; Les actions de partenariat ou de mécénat.

⁴ L'UES SQLI et la société SQLI Suisse.



Exercice 2017

Partie 3- Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

Ce rapport a été établi par le Président du Conseil d'administration et approuvé par le Conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce lors de sa réunion du 5 mars 2018. Il a pour objectif de rendre compte de la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du directeur général, ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux. Il vous est présenté en complément du rapport de gestion contenu dans le « Rapport Financier Annuel » de la Société pour l'exercice 2017 (le « Rapport Financier Annuel 2016 ») dans lequel figurent notamment les informations prévues à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

En matière de gouvernement d'entreprise, la Société suit les recommandations du « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de l'AFEP-MEDEF d'avril 2010 (ci-après le « Code »), disponible sur le site Internet du MEDEF (www.medef.fr), étant précisé toutefois que la Société considère que certaines dispositions du Code ne sont pas adaptées pour elle, étant donnée d'une part que la Société est contrôlée à 80% par une autre société et d'autre part la taille de la Société. Les dispositions du Code que la Société n'applique pas font l'objet d'une mention spécifique dans le présent rapport.

Pour l'élaboration, la mise en œuvre et la description de son système de contrôle interne et de gestion des risques, la Société s'est inspirée du cadre de référence proposé par l'Autorité des marchés financiers pour les valeurs petites et moyennes.

1. Gouvernement d'entreprise

1.1 Conseil d'administration

1.1.1 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'administration se compose actuellement de sept membres :

- Madame Marie-Laure Sauty de Chalon ;
- La Société Axel Springer SE, représentée par Monsieur Mathias Döpfner;
- Monsieur Andreas Wiele;
- Madame Marie Pic-Paris Allavena ;
- Madame Karen Heumann ;
- Madame Anna Bender
- Monsieur Dominik Hasler.

Il est précisé que Madame Anna Bender a été cooptée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 2 Juin 2017 en remplacement de M. Buechi.

La ratification de la cooptation de Madame Bender sera soumise à l'Assemblée Générale convoquée pour le 26 Juin 2018.

Des informations complémentaires sur les administrateurs, notamment leur parcours professionnel et les fonctions et mandats qu'ils exercent, figurent dans le rapport de gestion.

1.1.2 Règles et fonctionnement du Conseil d'administration

Le mandat des administrateurs est d'une durée de 6 ans, conformément aux statuts de la Société. Les mandats d'administrateur ont été renouvelés pour une durée de 6 années par l'assemblée générale tenue le 25 juin 2015 soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale tenue dans l'année 2021 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Il est précisé que le mandat de Madame Anna Bender poursuit le mandat de Monsieur Buechi renouvelé le 25 juin 2015 pour sa durée initialement fixée.

Le Code recommande à la fois un échelonnement des mandats et une durée maximale de mandat de 4 ans. Le Conseil d'administration a décidé de ne pas modifier pour le moment ces deux points compte tenu à la fois de la composition du Conseil et de l'actionnariat de la Société.

Le Code recommande que dans les sociétés cotées, chaque conseil atteigne puis maintienne un pourcentage d'au moins 20% de femmes dans un délai de trois ans et d'au moins 40% de femmes dans un délai de six ans, à compter de la publication de la recommandation de l'AFEP-MEDEF publiée en avril 2010.

La loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle fait désormais obligation aux sociétés cotées d'atteindre une proportion d'administrateur de chaque sexe au moins égale à 40% dans leur conseil d'administration au plus tard à compter de la première assemblée générale ordinaire qui suit le 1^{er} janvier 2017.

Afin d'inciter les sociétés cotées à atteindre cette proportion de façon progressive, les sociétés cotées devront avoir atteint une proportion d'administrateurs de chaque sexe dans leur conseil d'administration au moins égale à 20% au plus tard à l'issue de leur première assemblée générale ordinaire qui suit le 1^{er} janvier 2014.

En 2010, le Conseil a réexaminé sa composition et a coopté deux nouveaux administrateurs femmes. Le Conseil étant désormais composé d'une personne morale dont le représentant permanent est un homme, 3 hommes et 3 femmes, soit 43 % de femmes et 57% d'hommes, sa composition anticipe l'application des préconisations du Code et des prescriptions légales en la matière.

Le Code recommande que dans les sociétés contrôlées, le tiers des membres du Conseil soit indépendants. Le Conseil avait jusqu'ici estimé que la présence d'administrateurs indépendants n'était pas nécessaire pour assurer la qualité des délibérations. En 2009, le Conseil a réexaminé sa composition et a coopté un nouvel administrateur en août 2009, Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en remplacement d'un administrateur démissionnaire. Le Conseil estime que Madame Marie Pic-Pâris Allavena doit être considérée comme un administrateur indépendant au sens des critères du Code, à savoir :

- Ne pas être salarié ou mandataire social d'Aufeminin, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle Aufeminin détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social d'Aufeminin (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :

- significatif d'Aufeminin ou de son Groupe,
- ou pour lequel Aufeminin ou son Groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur d'Aufeminin au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être administrateur d'Aufeminin depuis plus de douze ans.

Le Conseil considère que les six autres administrateurs ne peuvent pas être qualifiés d'indépendants au sens des critères précités. La proportion d'administrateurs indépendants au sein du Conseil est par conséquent inférieure au tiers préconisé par le Code. Le Conseil estime toutefois que sa composition actuelle est adaptée à la taille et à l'actionnariat de la Société. Il réexaminera cependant régulièrement ce point.

Préalablement à chacune de ses réunions, le Conseil d'administration reçoit un ordre du jour détaillé par courrier électronique environ une semaine avant la séance. Les points à aborder font l'objet d'une préparation en amont, les documents nécessaires à cette préparation étant transmis par le Président. Le Président prépare pour chaque séance du Conseil d'administration une présentation détaillée qui est transmise à chaque membre par courrier électronique après la séance.

1.1.3 Organisation de la Gouvernance en conseil d'administration

Nous vous exposons ci-après les motivations et justifications du choix opéré par notre société entre la formule duale (directoire / Conseil de Surveillance) et la formule monale (Conseil d'Administration) :

- La société est organisée sous la forme monale car il ne lui est pas apparu nécessaire de mettre en place un conseil de surveillance distinct des dirigeants opérationnels de la société.
- Il est précisé que le Conseil d'Administration comporte un administrateur indépendant.

Par ailleurs en ce qui concerne la diversification en termes de nationalité ou d'expérience internationale des membres du Conseil nous vous précisons que le conseil d'administration de notre société comporte des membres de nationalité française, monégasque, allemande et suisse disposant d'une expérience internationale.

1.1.4 Réunions du conseil d'Administration

Le Conseil d'administration se réunit plusieurs fois par an, en fonction des besoins, avec un minimum de deux réunions pour l'arrêté des comptes annuels et des comptes semestriels.

Le Conseil d'administration a adopté, en 2009, un règlement intérieur qui a pour seul objet de permettre au Conseil de se réunir par voie de visioconférence ou autres moyens de télécommunication. L'adoption d'un règlement intérieur plus détaillé n'a pas été débattue par le Conseil en 2016, le besoin de formaliser des règles supplémentaires ne s'étant pas fait sentir. Ce point sera le cas échéant réévalué par le Conseil en 2018.

Lors de l'exercice 2017, le Conseil d'administration s'est réuni 9 fois, avec un taux de présence moyen des administrateurs de 97 %.

Lors de l'exercice 2017, en sus des points relevant de sa compétence ordinaire (notamment approbation des comptes, établissement du rapport de gestion annuel, convocation de l'assemblée générale des actionnaires), le Conseil d'administration a été appelé à intervenir principalement dans les domaines suivants :

- Revue de l'activité :
 - Fixation du budget et de la stratégie de la Société ;
 - Discussion et approbation de projet d'acquisition de sociétés ;

- Fixation d'objectifs au Président
- Autres thèmes dont Loi Sapin 2

Le Conseil a débattu de son fonctionnement lors de ses séances de l'année 2017. Le fonctionnement du Conseil est considéré comme satisfaisant par ses membres.

1.1.5 Autres mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil d'administration

Marie-Laure Sauty de Chalon, Président Directeur Général d'Aufeminin S.A. :

- Gérant de la SARL Aufeminin.com Productions,
- Geschäftsführer (co-gérant) de goFeminin.de GmbH,
- Director de soFeminine.co.uk Ltd.
- Président de la SAS Marmiton
- Président de la SAS Etoile Casting
- Président de la SAS Joyce
- Membre du conseil de surveillance de My Little Paris
- LVMH, membre du conseil d'administration
- Carrefour, membre du conseil d'administration
- JC Decaux, membre du conseil de surveillance

Mathias Döpfner, Président du Directoire d'Axel Springer SE, représentant permanent d'Axel Springer SE :

- Axel Springer SE, Germany (Chairman of the Executive Board)
- Business Insider Inc., USA (Chairman of the Board of Directors)
- eMarketer Inc., USA (Chairman of the Board of Directors)
- Ringier Axel Springer Schweiz AG, Switzerland (Member of the Board of Directors)
- Time Warner Inc., USA (Member of the Board of Directors)
- Axel Springer Schweiz AG, Switzerland (Member of the Board of Directors)
- Vodafone Group Plc., Great Britain (Member of the Board of Directors)
- Warner Music Group Corp., USA (Member of the Board of Directors)

Andreas Wiele, Membre du Directoire d'Axel Springer SE :

- @Leisure Holding B.V., Netherlands (Chairman of the Board of Directors)
- Axel Springer SE, Germany (Member of the Executive Board)
- Axel Springer Digital Classifieds France SAS, France (Chairman of the Supervisory Board)
- Axel Springer Digital GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Digital Classifieds GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Digital Classifieds Holding GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Digital Ventures GmbH (Managing Director)
- Axel Springer International Group Ltd., UK (Board of Directors/Executive Director)
- Axel Springer International Holding GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Publishing International Ltd., UK (Board of Directors/Executive Director)
- Axel Springer TV International Ltd., UK (Board of Directors/Executive Director)
- Business Insider Inc., USA (Board of Directors)
- Car & Boat Media SAS, France (Chairman of the Supervisory Board)
- Coral-Tell Ltd., Israel (Chairman of the Board of Directors)
- Elvaston Capital Management GmbH, Germany (Member of the Advisory Board since January 2017)
- Immoweb SA, Belgium (Chairman of the Administrative Board)
- Immowelt AG (Chairman of the Supervisory Board)
- Immowelt Holding AG (Chairman of the Supervisory Board)

- Magnolia AG, Schweiz (Member of the Advisory Board since December 2017)
- Media Impact GmbH & Co. KG (Member of the Advisory Board until 30. September 2017)
- Meinestadt.de GmbH, Germany (Chairman of the Supervisory Board)
- Seloger.com SAS, France (Chairman of the Supervisory Board)
- StepStone GmbH, Germany (Chairman of the Supervisory Board)
- AWIN AG, Germany (Change of name from Zanox AG; Chairman of the Supervisory Board)

Dominik Hasler :

- Room 49 GmbH, Germany (Managing Director)

Anna Bender :

- Néant

Marie Pic-Pâris Allavena :

- Administrateur et Directeur Général délégué de GROUPE EYROLLES SA
- Administrateur intuitu personae chez BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
- Administrateur intuitu personae chez BANQUE PALATINE

Karen Heumann :

- Administrateur Heidelberger Druckmaschinen AG
- Administrateur NDR Media & Studio Hamburg
- Regionalbeirat Nord, Commerzbank AG
- Vorstandssprecherin thjnk AG
- Geschäftsführerin thjnk Berlin GmbH (Managing Director)
- Geschäftsführerin loved GmbH (Managing Director)

1.2 Comité d'audit

1.2.1 Constitution

En août 2009, le Conseil a décidé la création d'un Comité d'audit. Ce Comité comprend actuellement trois membres, Mme Marie Pic-Pâris Allavena, Présidente, Andreas Wiele et Dominik Hasler. Conformément aux dispositions légales applicables, le Comité d'audit comprend au moins un membre qualifié d'indépendant, Mme Marie Pic-Pâris Allavena. La proportion d'administrateurs indépendants au sein du Comité d'audit (un tiers) est inférieure à celle que préconise le Code (deux tiers) mais pour les motifs indiqués s'agissant de la composition du Conseil d'administration, le Conseil considère que le Comité ainsi composé répond aux besoins de la Société. Le Conseil considère en outre que tous les membres du Comité ont des compétences particulières en matière financière ou comptable au sens de l'article L. 823-19 du Code de commerce.

1.2.2 Missions et attributions

Le Conseil d'administration, lors de la création du Comité d'audit a adopté un règlement interne pour ce Comité précisant ses attributions et ses modalités de fonctionnement.

Le Conseil d'administration, le 8 mars 2010, a également modifié l'alinéa 5 de l'article III du règlement intérieur « Organisation des travaux » du Comité dont les principales attributions sont les suivantes :

- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;

- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et en particulier :
 - évaluer les procédures de contrôle interne ainsi que toutes mesures adoptées en vue de remédier aux éventuels dysfonctionnements significatifs en matière de contrôle interne ;
 - évaluer la pertinence de la procédure de suivi des risques ;
- assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes et en particulier :
 - examiner les hypothèses retenues pour les arrêtés de comptes, étudier les comptes sociaux de la société et les comptes consolidés annuels, semestriels et, le cas échéant, trimestriels avant leur examen par le Conseil, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société, notamment hors-bilan ;
 - évaluer, en consultation avec les Commissaires aux Comptes, la pertinence et la permanence des principes et méthodes comptables retenus ;
 - examiner les opérations importantes à l'occasion desquelles aurait pu se produire un conflit d'intérêts ;
- assurer le suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
- émettre une recommandation sur les Commissaires aux Comptes et en particulier :
- piloter la procédure de sélection des commissaires aux comptes ;
- autoriser tout recours aux Commissaires aux Comptes pour des travaux autres que le contrôle des comptes.

1.2.3 Réunions du comité d'audit

Le Comité s'est réuni 2 fois en 2017. Le taux de présence à ces réunions était de 100 %.

1.3 Autres comités

Le Conseil d'administration n'a pas institué d'autres comités et notamment pas de comités des rémunérations et des nominations contrairement aux recommandations du Code, le Conseil considérant qu'il est à même de remplir en formation plénière les fonctions attribuées à de tels comités.

1.4 Direction générale

1.4.1 Composition de la direction générale

La direction générale de la Société est assurée par le Président du Conseil qui cumule les deux fonctions. Mme Marie-Laure Sauty de Chalon a été nommée dans ses fonctions de Président Directeur Général le 1er juin 2010.

La société compte deux directeurs généraux délégués : Monsieur Christophe Decker et Madame Agnès Alazard nommée Directeur Général Délégué par le Conseil d'administration le 10 mars 2016.

1.4.2 Règles et fonctionnement de la direction générale

La direction générale de la société est actuellement assurée par un Président Directeur Général, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société.

Le Conseil d'administration peut nommer, sur proposition du Directeur Général, un nombre maximum de cinq Directeurs Généraux Délégués, administrateurs ou non, chargés d'assister le Directeur Général. Ces Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général.

Les limitations des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué décidés par le Conseil d'administration sont les suivants :

- le Président Directeur général doit soumettre à l'approbation préalable du Conseil d'administration toute opération d'un montant supérieur à 100.000 (cent mille) euros et non prévue au budget annuel voté par le Conseil d'administration ;
- le Directeur Général Délégué ne peut engager la Société que conjointement avec le Président Directeur Général ou le cas échéant avec un autre Directeur Général Délégué pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 (trente mille) euros ;
- chaque Directeur Général Délégué ne peut engager la Société que conjointement avec le Président Directeur Général pour tout montant supérieur à 30.000 (trente mille) euros.

Considérant l'unicité des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général en vigueur au sein de notre société, il a été pris les mesures suivantes afin d'assurer un équilibre des pouvoirs au sein du conseil:

- Le conseil d'administration a procédé à la nomination du Président Directeur Général par délibération du 1^{er} juin 2010, il est rappelé qu'à cette occasion il a été décidé de limiter les pouvoirs du Directeur Général qui doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration pour toute dépense supérieure à 100.000 (cent mille) euros non prévue au budget.

1.5 Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales d'actionnaires de la Société s'effectuent dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société, notamment à l'article 4.3.

2. Principes et règles arrêtés pour les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

2.1 Principes et règles des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux dirigeants

2.1.1 Principes de rémunération des mandataires sociaux dirigeants

Les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux sont les suivants :

- comparaison avec les rémunérations des dirigeants de sociétés de taille comparable dans des secteurs d'activité similaire ;
- compétences et ancienneté des dirigeants concernés ;
- fonctions et responsabilités des dirigeants concernés.

La rémunération annuelle du Président Directeur Général se compose de deux parties – une partie fixe et une partie variable. La part variable de cette rémunération peut représenter une part significative de la rémunération totale si les objectifs annuellement fixés sont atteints, voire dépassés. Les objectifs sont revus par le Conseil d'administration tous les ans pour être alignés sur les orientations stratégiques de la Société et incluent également des objectifs spécifiques.

Pour le Président Directeur Général, le variable peut représenter 100% du fixe en fonction de l'atteinte de ses objectifs. Il est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel de la Société.

S'agissant du Directeur Général Délégué, sa rémunération est fixée par le Conseil d'administration, en accord avec le Président Directeur Général, celui-ci ayant par ailleurs conservé ses fonctions techniques et étant salarié de la Société à ce titre, aucune rémunération ne lui est versée au titre de son mandat.

Le Directeur Général Délégué bénéficie, au même titre que l'ensemble des collaborateurs de la Société, de l'intéressement et de la participation résultant des accords d'entreprise. Ce n'est pas le cas du Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général bénéficie de la mutuelle et de la prévoyance ainsi que d'une voiture de fonction. Le Directeur Général Délégué bénéficie de la couverture sociale dans le cadre de leurs fonctions salariées.

Le Président Directeur Général bénéficie d'une indemnité de départ en cas de révocation de son mandat, dont les modalités ont été arrêtées par le Conseil d'administration en date du 8 mars 2017, en conformité avec les dispositions de l'article L.225-42-1 du code de commerce et avec les dispositions du Code. Le Conseil d'administration s'est engagé à lui verser dans ce cas une indemnité d'un montant égal à dix-huit mois de rémunération (part fixe et part variable annuelles). La base de référence de cette indemnité est la rémunération moyenne des douze derniers mois précédant la révocation.

Cette indemnité ne sera due que si les deux conditions cumulatives suivantes sont remplies : (i) le départ est contraint et (ii) le départ est lié à changement de contrôle ou de stratégie. L'indemnité ne sera pas due si Madame Marie-Laure Sauty de Chalon quitte l'entreprise à son initiative pour exercer de nouvelles fonctions, change de fonctions à l'intérieur du groupe ou peut faire valoir à brève échéance ses droits à la retraite. Le versement de cette indemnité est soumis à la réalisation d'une au moins des deux conditions de performance suivantes au titre

de l'exercice précédent la révocation : l'EBITDA consolidé sera au moins égal à 20 millions d'euros ou le chiffre d'affaires consolidé sera au moins égal à 100 millions d'euros.

En outre, en cas de démission de ses fonctions, Madame Marie-Laure Sauty de Chalon sera soumise à une obligation de non-concurrence d'une durée de six mois à compter de la cessation de son mandat social de Président Directeur Général. En contrepartie de cette obligation et pendant sa durée, il est prévu le versement mensuel d'une indemnité égale à 70% de la rémunération de base mensuelle et 1/12ème du total de la rémunération variable versée au cours des douze derniers mois précédant la fin du mandat.

Le cumul des montants dus au titre de de l'indemnité de départ et de l'engagement de non-concurrence a été limité par le Conseil pour ne dépasser en aucun cas un montant équivalent à deux ans de rémunération (fixe et variable) du Président Directeur Général.

Par ailleurs, les mandataires sociaux dirigeants bénéficient, comme les autres cadres dirigeants et certains collaborateurs, de plans d'association au capital de la Société sous forme d'allocation d'options de souscription ou achat d'actions et d'actions gratuites.

Il est précisé dans le cadre des dispositions du Code de gouvernance Afep-Medef applicables depuis le début de l'exercice 2015, que le conseil n'a pas jugé nécessaire, considérant la répartition du capital social, de présenter à titre consultatif aux actionnaires une résolution comportant les éléments de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice clos à chaque dirigeant mandataire social. Ces rémunérations ont été décidées par le Conseil d'Administration dans lequel l'actionnaire majoritaire est largement représenté et figurent de manière détaillée dans le rapport de gestion.

Comme en 2017, il est également précisé que lors de l'Assemblée Générale de juin 2018, les actionnaires seront appelés à se prononcer sur une résolution portant sur l'approbation des éléments de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en application des dispositions de la loi du 9 décembre 2016 dite « Sapin 2 ».

2.1.2 Rémunération des mandataires sociaux dirigeants au titre de 2017

Les rémunérations fixes et variables des dirigeants ont été établies en vertu des critères suivants :

- comparaison avec les rémunérations des dirigeants de sociétés de taille comparable dans des secteurs d'activité similaire ;
- compétences et ancienneté des dirigeants concernés ;
- fonctions et responsabilités des dirigeants concernés.

Au cours de l'exercice 2017, les rémunérations brutes totales et les avantages en nature versés :

- à Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, Président Directeur Général sont, pour la partie fixe de 458 333 euros et de 1 224 825 euros pour la part variable et de 12 357 euros d'avantage en nature, et de 0 euro de la part des sociétés contrôlées par Aufeminin ou de la part de la société la contrôlant. En outre, le Président Directeur Général bénéficie de la mutuelle et prévoyance obligatoire de la part d'Aufeminin.
- à M. Christophe Decker, Directeur Général délégué sont, pour la partie fixe de 0 euro et de 0 euro pour la part variable et de 0 euro d'avantage en nature, et de 367 910 euros de la part des sociétés contrôlées par Aufeminin ou de la part de la société la contrôlant.
- à Mme Agnès Alazard, Directeur Général délégué sont, pour la partie fixe de 184 000 euros et de 55 561 euros pour la part variable, et de 0 euro de la part des sociétés contrôlées par Aufeminin ou de la part de la société la contrôlant. En outre, le Directeur Général délégué bénéficie de la mutuelle et prévoyance obligatoire de la part d'Aufeminin.

Les rémunérations perçues par les Directeurs Généraux délégués le sont au titre de leur contrat de travail. Ils ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.

L'établissement des rémunérations variables se fait de la manière suivante :

Critères quantitatifs :

- Pour Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, Président Directeur Général :

Concernant sa part variable annuelle, son versement est lié à la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires et d'EBITDA consolidés, l'objectif de chiffre d'affaires étant affecté d'un coefficient de 20% et l'objectif d'EBITDA d'un coefficient de 80%.

Concernant son bonus à long terme concernant la période 2017 à 2019, son versement est lié à l'atteinte d'un objectif d'EBITDA moyen fixé par le Conseil d'Administration indépendamment des objectifs d'EBITDA retenus pour la détermination de sa part variable annuelle. Ce bonus long terme est inclus dans une fourchette allant de 0 euros à 1,7 millions d'euros.

En date du 13 décembre 2017, le Conseil d'Administration a décidé d'arrêter forfaitairement et définitivement la rémunération annuelle relative à la part variable à un montant de 229 167€ ainsi que ce bonus à long terme au titre de 2017 à un montant 333 333€.

D'autre part, le conseil d'administration a décidé d'octroyer à la Président Directrice Générale une rémunération exceptionnelle d'un montant de 864 000 € bruts, sous la condition suspensive de la réalisation de l'acquisition par TF1 de la participation détenue par Axel Springer International Holding GmbH au capital d'Aufeminin, et sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires d'Aufeminin conformément aux dispositions des articles L.225-37-2 et L.225-100 du code de commerce.

- Pour M. Christophe Decker, Directeur Général délégué :

Concernant sa part variable annuelle, son versement est lié à la réalisation d'objectifs d'EBITDA consolidé, ainsi qu'à la réalisation d'objectifs d'EBITDA concernant le périmètre opérationnel américain

- Pour Mme Agnès Alazard, Directeur Général délégué :

Concernant sa part variable annuelle, son versement est lié à la réalisation d'objectifs d'EBITDA consolidé du groupe Aufeminin

Critères qualitatifs :

- Pour Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, Président Directeur Général :

Néant

- Pour M. Christophe Decker, Directeur Général délégué :

Néant

- Pour Mme Agnès Alazard, Directeur Général délégué :

Néant

Tableau 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	2016	2017
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	1 083 333 €	1 020 833 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	359 556 €	76 680 €
Christophe Decker - Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	305 278 €	255 517 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	359 556 €	910 080 €
Agnès Alazard - Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	250 400 €	259 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	359 356 €	76 680 €

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

<i>en euros</i>	2016	2016	2017	2017
	Montant dus	Montants versés	Montant dus	Montants versés
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration				
Rémunération fixe	500 000 €	500 000 €	458 333 €	458 333 €
Rémunération variable	583 333 €	374 675 €	562 500 €	1 224 825 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature*	12 164 €	12 164 €	12 357 €	12 357 €
Total	1 095 497 €	886 839 €	1 033 190 €	1 695 515 €
Christophe Decker - Directeur général délégué				
Rémunération fixe	192 278 €	192 278 €	142 517 €	142 517 €
Rémunération variable	113 300 €	88 148 €	113 300 €	100 913 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	140 225 €	140 225 €	124 480 €	124 480 €
Total	445 803 €	420 651 €	380 297 €	367 910 €
Agnès Alazard - Directeur général délégué				
Rémunération fixe	153 400 €	153 400 €	184 000 €	184 000 €
Rémunération variable	75 000 €	61 772 €	75 000 €	33 561 €
Rémunération exceptionnelle	22 000 €	0 €	0 €	22 000 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	250 400 €	215 172 €	259 000 €	239 561 €

* Assurance chômage

2.1.3 Autres éléments de rémunération des mandataires sociaux dirigeants au titre de 2017

Au 31 décembre 2017, le Président Directeur Général détient 50 000 options de souscription d'actions, et 17 000 actions gratuites et le Directeur Général délégué (Monsieur Decker) détient 50 000 options de souscription d'actions et 47 000 actions gratuites et le Directeur Général délégué (Madame Alazard) détient 40 000 options de souscription d'actions et 17 000 actions gratuites. Les autres administrateurs ne détiennent aucune action gratuite ni option de souscription ou d'achat d'actions de la Société.

En 2017, le Président Directeur Général en fonction durant cette période a été bénéficiaire de 0 option de souscription d'actions, et de 2 000 actions gratuites.

En 2017, Christophe Decker a été bénéficiaire de 0 option de souscription d'actions, et de 32 000 actions gratuites.

En 2017, Agnès Alazard a été bénéficiaire de 0 option de souscription d'actions, et de 2 000 actions gratuites.

Tableau 3 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Sans objet

Tableau 4: Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.

Sans objet

Tableau 5 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuées par l'assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration	Plan n°3 - 13/12/2017	2 000	77 480 €	13/12/2017	13/12/2019	Ebitda 2018 et 2019
Christophe Decker - Directeur général délégué	Plan n°2 - 09/06/2017	30 000	833 400 €	09/06/2017	30/09/2019	Ebitda 2017
Christophe Decker - Directeur général délégué	Plan n°3 - 13/12/2017	2 000	77 480 €	13/12/2017	13/12/2019	Ebitda 2018 et 2019
Agnès Alazard - Directeur général délégué	Plan n°3 - 13/12/2017	2 000	76 680 €	13/12/2017	13/12/2019	Ebitda 2018 et 2019

Tableau 6 : Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Néant

Tableau 7 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'action

[Cette information figure dans le paragraphe 21.](#)

Tableau 8 : Options de souscription ou d'achat d'actions consentis aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options ou BSPCE levées par ces derniers

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS OU BSPCE CONSENTIS DURANT L'EXERCICE AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS OU BSPCE LEVES PAR CES DERNIERS	Nombre total d'options ou BSPCE attribués / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options ou BSPCE consentis, durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options ou BSPCE, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options et BSPCE ainsi consentis est le plus élevé (information globale)	0	0,00 €
Actions de performances consenties pendant l'exercice aux dix premiers salariés	22 000	38,34 €
Options ou BSPCE levés durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur , dont le nombre d'options et BSPCE ainsi levés est le plus élevé (information globale)	15 000	26,19 €

2.1.4 Autres engagements accordés aux mandataires sociaux dirigeants

Le Président Directeur Général a conclu avec la Société un engagement de non-concurrence d'une durée de 6 mois à compter de la cessation de son mandat de Directeur Général. En contrepartie de cette obligation et pendant sa durée, il est prévu le versement mensuel d'une indemnité égale à 70% de la rémunération de base mensuelle et 1/12ème du total de la rémunération variable versée au cours des douze derniers mois précédant la fin du mandat.

Le Président Directeur Général bénéficie également d'un engagement de versement d'une indemnité en cas de révocation de son mandat selon les dispositions suivantes :

En cas de révocation de son mandat de Président Directeur Général, le conseil d'administration a pris à l'égard de Madame Marie-Laure Sauty de Chalon l'engagement de lui verser une indemnité d'un montant égal à dix-huit mois de rémunération (parts fixe et variable annuelles). La base de référence de cette indemnité est la rémunération des douze derniers mois précédant la révocation.

Le droit à indemnité n'est ouvert que si les deux conditions cumulatives suivantes sont remplies : (i) le départ du PDG est contraint et (ii) il est lié à un changement de contrôle ou de stratégie de la société.

Les indemnités seront exclues si le PDG quitte la Société à son initiative pour exercer de nouvelles fonctions, change de fonction à l'intérieur du groupe ou encore s'il a la possibilité de faire valoir à brève échéance ses droits à la retraite.

Le versement de cette indemnité est soumis à la réalisation d'une au moins des deux conditions de performance suivantes au titre de l'exercice précédant la révocation : l'EBITDA consolidé sera au moins égal à 20 millions d'euros ou le chiffre d'affaires consolidé sera au moins égal à 100 millions d'euros.

Dans l'hypothèse où le Président Directeur Général a droit au versement de l'indemnité de départ et de ses indemnités de non-concurrence, le montant de l'indemnité de départ sera réduit de telle sorte que le montant total des indemnités cumulées versées au Président Directeur Général n'excède pas deux années de rémunération annuelle, partie fixe et partie variable comprises, calculée sur la base de la moyenne des douze derniers mois précédant la révocation.

Madame Marie-Laure Sauty de Chalon est par ailleurs affiliée au régime de retraite complémentaire, de prévoyance et à la mutuelle mise en place au sein de la société, et est également affiliée à la garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise (GSC).

S'agissant du Directeur Général délégué, il ne bénéficie pas d'engagement au titre de la cessation ou du changement de ses fonctions de mandataire social. Au titre de son contrat de travail il pourrait se voir attribuer des indemnités de rupture conformément à la Convention Collective SYNTEC applicable à la Société.

Il n'existe pas de retraites chapeaux pour les mandataires sociaux de l'entreprise.

Tableau 9 : Autres engagements accordés aux mandataires sociaux dirigeants

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration		X		X	X		X	
Christophe Decker - Directeur général délégué	X			x		x	x	
Agnès Alazard Directeur général délégué	X			X		X	X	

Les fondateurs et/ou les dirigeants de l'entreprise n'ont pas de droits sur les actifs de la société.

2.2 Principes et règles des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux non dirigeants

2.2.1 Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants au titre de 2017

Aucune rémunération, ni avantage de toute nature n'a été versé par la Société, les sociétés qu'elle contrôle et la société la contrôlant, à tous les autres Administrateurs sous réserve des exceptions suivantes :

- (i) Messieurs Wiele, Hassler et Madame Bender étant salariés ou mandataires sociaux de la société Axel Springer AG, ils bénéficient à ce titre de rémunérations allouées par la société Axel Springer AG ;
- (ii) Mme Karen Heumann, compte tenu des relations commerciales entretenues avec la Société Axel Springer AG, perçoit à ce titre des rémunérations allouées par la société Axel Springer AG

Pour des raisons de confidentialité, conformément au Droit Allemand applicable aux accords susvisés en (i) et (ii), le montant des rémunérations allouées ne peut être communiqué.

- (iii) Neuf mille euros de jeton de présence ont été versés en 2017 à Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en sa qualité d'administrateur indépendant pour l'exercice 2016. Le montant global des jetons de présence ainsi décidé s'élève à 1 500 euros par comité d'audit et 1 000 euros par conseil d'administration et ont été alloués à Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en sa qualité d'administrateur indépendant.

2.2.2 Autres engagements accordés aux mandataires sociaux non dirigeants

Il n'existe aucun engagement de quelque nature que ce soit pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux non dirigeants.

3. Délégations en cours de validité accordées par l'AGE au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

	Montant nominal maximal des augmentations de capital	Validité de l'autorisation	Assemblée générale	N° de résolution	Utilisation de la
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec maintien du droit préférentiel de souscription	600 000 €	26 mois	28 juin 2016	8	
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription et par voie d'offre au public	360.000 € (1)	26 mois	28 juin 2016	9	
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription et par voie de placement privé	20 % du capital social par an (2)	26 mois	28 juin 2016	10	
Incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	600.000 € (1)	26 mois	28 juin 2016	11	
Attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions	60 000 €	38 mois	27 juin 2017	11	
Autorisation d'acheter des actions de la Société	10% du capital	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos	27 juin 2017	8	

		le 31 décembre 2017		
Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées	10 % du capital	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017	27 juin 2017	9
Autorisation pour augmenter le capital, dans la limite de 10%, en vue de rémunérer des apports en nature	10% du capital	26 mois	27 juin 2017	10
Attribution gratuite d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux	30 000 €	38 mois	28 juin 2016	13
Augmentation de capital au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne	100 000 €	26 mois	27 juin 2017	12

(1) Dans la limite du plafond nominal global de 600 000 euros fixé par la 8^{ème} résolution de l'AG du 28 juin 2016.

(2) Dans la double limite de 20 % du capital social fixée par la 10^{ème} résolution et du plafond nominal global de 600 000 euros fixé par la 8^{ème} résolution de l'AG du 28 juin 2016.

Fait à Paris, le 5 avril 2018

Le Président Directeur Général

Rapport des Commissaires aux comptes sur le Gouvernement d'entreprise

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Aufeminin

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Aufeminin et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 27 Avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

ERNST & YOUNG et Autres

Anne Philipona-Hintzy

Valérie Desclève



Exercice 2017

Partie 4 - Comptes consolidés

Sommaire

Tableaux de synthèse	112
1. SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	112
2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	114
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	115
4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	116
5. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	117
Notes annexes aux comptes consolidés	118
1. LE GROUPE AUFEMININ	118
2. PRINCIPES DE PREPARATION DES COMPTES CONSOLIDES	121
3. NOTES SUR LE COMPTE RESULTAT CONSOLIDE	124
4. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE : ACTIFS	130
5. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE : PASSIFS	139
6. INFORMATION SECTORIELLE	144
7. AUTRES INFORMATIONS	145
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	148

Tableaux de synthèse

1. Situation financière consolidée

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2017	31 decembre 2016
Ecart d'acquisition	50 329	53 681
Immobilisations incorporelles	16 600	18 962
Autres immobilisations incorporelles	8 396	7 616
Total immobilisations incorporelles	75 324	80 259
Installations, matériel et outillage	21	7
Mobilier, mat. bureau et informatique	1 032	982
Avances et acomptes	30	30
Immobilisations corporelles	1 082	1 019
Immobilisations financières	157	157
Autres immobilisations financières	614	510
Actifs financiers	771	667
Actifs d'impôt différé	2 082	462
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	79 260	82 406
Stocks et en-cours	3 568	2 453
Avances, acomptes sur commandes	1 235	1 376
Clients et comptes rattachés	30 473	32 890
Autres actifs courants	5 943	5 302
Charges constatées d'avance	1 320	1 188
Trésorerie et équivalents de trésorerie	66 178	78 645
TOTAL ACTIFS COURANTS	108 717	121 853
TOTAL ACTIFS	187 977	204 259

Les notes annexes font parties intégrantes des comptes consolidés au 31 décembre 2017.

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2017	31 decembre 2016
Capital social	1 886	1 883
Prime d'émission	11 220	10 830
Réserves et report à nouveau	109 067	102 222
Actions propres	4 813	4 813
Résultat net part du groupe	11 059	11 043
Capitaux propres groupe	138 045	130 791
Intérêts hors-groupe	-261	-1 230
Ecart de conversion hors groupe	-19	23
Résultat hors-groupe	229	966
Intérêts minoritaires	-50	-241
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	137 995	130 550
Provisions	639	213
Autres dettes non courantes	1 634	3 525
Impôts différés passifs	3 873	6 561
Passifs non courants	6 147	10 299
Dettes financières à court terme	2 192	981
Avances et acomptes reçus sur commandes	5	38
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 899	13 360
Dettes fiscales et sociales	13 712	13 339
Autres dettes opérationnelles	13 861	32 897
Produits constatés d'avance	2 166	2 796
Passifs courants	43 835	63 410
TOTAL PASSIFS	187 977	204 259

Les notes annexes font parties intégrantes des comptes consolidés au 31 décembre 2017.

2. Compte de résultat consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2017	31 decembre 2016
Chiffre d'affaires "Publishing"	113 482	106 984
Dont opérations d'échanges	156	635
Produits des activités ordinaires	113 482	106 984
Production stockée	530	(52)
Opérations d'échanges	(156)	(635)
Variation de stocks	457	446
Autres achats et charges externes	(62 798)	(52 846)
Impôts, taxes et versements assimilés	(1 043)	(963)
Charges de personnel	(29 208)	(28 271)
EBITDA (1)	21 265	24 663
Dotations amortissements immobilisations	(4 926)	(4 284)
Dotations et reprises de provisions, transfert de charges	(689)	759
Autres charges et produits opérationnels non courants	(3 598)	(3 429)
RESULTAT OPERATIONNEL	12 052	17 709
Produits financiers	1 286	1 328
Charges financières	(1 353)	(1 396)
RESULTAT FINANCIER	(67)	(69)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	11 985	17 640
Impôt sur les bénéfices	(5 065)	(6 926)
(Charge) / Produit d'impôts différés	4 340	1 321
Résultat net des activités cédées (2)	29	(26)
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	11 288	12 009
Résultat des sociétés mise en équivalence	-	-
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE	11 288	12 009
RESULTAT NET PART DU GROUPE	11 059	11 043
RESULTAT NET HORS GROUPE	229	966
Résultat par action activités poursuivies	1,18	1,19
Résultat dilué par action activités poursuivies	1,15	1,13
Résultat par action activités abandonnées	sans objet	sans objet
Résultat dilué par action activités abandonnées	sans objet	sans objet

(1) L'EBITDA est la résultante du résultat opérationnel retraité des charges et produits opérationnels non récurrents, des charges d'amortissement et de dépréciation.

(2) Compte tenu de la cession de oFeminin à fin mars 2017, le résultat de oFeminin sur l'exercice 2016 a été reclassé en "résultat net des activités cédées".

Les notes annexes font parties intégrantes des comptes consolidés au 31 décembre 2017.

3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Résultat net consolidé	11 288	12 009
Éléments non liés à l'activité	67	144
Amortissements et provisions et plus ou moins values de cession (1)	4 870	4 350
Variation des impôts différés	(4 035)	(1 321)
Plus-values de cession, nettes d'impôt et frais de cession	(336)	59
Résultat sociétés mises en équivalence	(368)	(133)
Résultat lié aux paiements en actions	1 232	314
Marge brute d'autofinancement	12 719	15 422
(Aug) dim des stocks	(1 164)	(477)
(Aug) dim des créances clients	1 271	1 020
(Aug) dim des autres créances d'exploitation	(1 358)	(1 921)
Aug (dim) des dettes fournisseurs	(756)	2 089
Aug (dim) des dettes fiscales et sociales	633	1 066
Aug (dim) des autres dettes d'exploitation	997	725
Variation du besoin en fonds de roulement	(378)	2 500
FLUX DE TRESORERIE DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	12 342	17 922
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>12 342</i>	<i>17 922</i>
<i>Dont activités cédées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(6 643)	(3 309)
Dépôts reçus / versés		
Acquisition de titres consolidés (2)	(21 132)	110
Cession de titres consolidés		
Cession d'actif	15	7
Aug (dim) des dettes sur sociétés acquises		
Aug (dim) des dettes fournisseurs d'immobilisations		
Investissements non financiers	(27 760)	(3 193)
Intérêts / produits financiers	(67)	(144)
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENTS	(27 827)	(3 337)
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>(27 827)</i>	<i>(3 337)</i>
<i>Dont activités cédées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Augmentations ou diminution de capital en numéraire	393	2 124
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires		
Emissions d'emprunt	3 262	519
Remboursement des dettes financières / Dépôt reçu		(364)
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	3 655	2 280
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>3 655</i>	<i>2 280</i>
<i>Dont activités cédées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Incidence de variation des cours de devises	(604)	(1 380)
FLUX DE TRESORERIE	(12 435)	15 486
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>(12 435)</i>	<i>15 486</i>
<i>Dont activités cédées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Trésorerie d'ouverture (3)	78 613	63 126
Trésorerie de clôture (3)	66 178	78 613
variation	(12 435)	15 487

(1) A l'exclusion des dépréciations sur actif circulant

(2) correspond au flux de paiement relatif à l'acquisition du solde des Rencontres et la trésorerie acquise

(3) Trésorerie nette des dettes financières à court terme et des provisions sur valeurs de placements et hors actions propres

Les notes annexes font parties intégrantes des comptes consolidés au 31 décembre 2017.

4. Variation des capitaux propres consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Auto contrôle	Total Groupe	Minoritaires	Capitaux propres consolidés
Situation au 1er janvier 2016	1 857	8 731	33 821	88 769	4 485	4 813	142 476	2 457	144 932
Résultat de la période			11 043				11 043	966	12 009
Variation de périmètre							-		-
Autre élément du résultat global					(2 973)		(2 973)	9	(2 964)
Resultat global	-	-	11 043	-	(2 973)	-	8 069	975	9 045
Affectation résultat 2015			(33 821)	33 821			-		-
Création d'actions nouvelles	25	2 414					2 439		2 439
Réserve indisponible							-		-
Autres éléments							-		-
Paiement en actions							-		-
Engagement de rachat sur minos				(22 193)			(22 193)	(3 673)	(25 866)
Autres							-		-
Situation au 31 Dec 2016	1 882	11 145	11 043	100 397	1 511	4 813	130 790	(241)	130 550
							-		-
Situation au 1er janvier 2017	1 882	11 145	11 043	100 397	1 511	4 813	130 790	(241)	130 550
Résultat de la période			11 059				11 059	229	11 288
Variation de périmètre							-	357	357
Autre élément du résultat global					(3 697)		(3 697)	(21)	(3 717)
Resultat global	-	-	11 059	-	(3 697)	-	7 362	565	7 928
Affectation résultat 2016			(11 043)	11 043			-		-
Création d'actions nouvelles	3	390					393		393
Réserve indisponible							-		-
Autres éléments							-		-
Paiement en actions				1 232			1 232		1 232
Rachat sur minos				(1 734)			(1 734)	(375)	(2 108)
Autres							-		-
Situation au 31 Dec 2017	1 885	11 535	11 059	110 938	(2 185)	4 813	138 045	(50)	137 994

Dans les comptes consolidés, le poste d'actions propres inscrit en titres immobilisés dans les comptes sociaux est imputé sur les capitaux propres.

Les autres mouvements correspondent principalement à la variation de la juste valeur des engagements de rachat sur actionnaires minoritaires.

Le nombre de titres acquis au cours de l'exercice 2017 s'élève à zéro et le nombre de titres cédés est de zéro. Au 31 décembre 2017, le nombre d'actions propres est de 34 768 pour une valeur comptable de 122 milliers d'euros dans les comptes sociaux.

5. Etat du résultat global consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	31 dec. 2017		31 déc. 2016	
Résultat de l'ensemble consolidé	11 288		12 009	
<i>dont net part du groupe</i>	<i>11 030</i>		<i>11 043</i>	
<i>dont activités cédées</i>	<i>29</i>		<i>-</i>	
<i>dont minoritaires</i>	<i>229</i>		<i>966</i>	
Variation des écarts de conversion	-	3 697	-	2 964
Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat	-	3 697	-	2 964
Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat	-		-	
Résultat global	7 591		9 045	
<i>dont part du groupe</i>	<i>7 333</i>		<i>8 069</i>	
<i>dont activités cédées</i>	<i>29</i>		<i>-</i>	
<i>dont minoritaires</i>	<i>229</i>		<i>975</i>	

Les principaux éléments du résultat global recyclé en capitaux propres correspondent aux écarts de conversion des états financiers des sociétés dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro. Les principaux effets de change proviennent des sociétés anglaises et américaines.

Notes annexes aux comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe sont exprimés en milliers d'euros, monnaie de référence de la société mère, sauf indication contraire.

Le siège social de la SA Aufeminin est situé au 8 rue Saint Fiacre 75002 Paris – France RCS PARIS B 423780113

Le Groupe Aufeminin est lui même intégré dans les comptes consolidés de la société Axel Springer AG Axel Springer située au Strasse 65 – 10888 Berlin – Allemagne.

1. Le Groupe Aufeminin

1.1. Activité de la période

En 2017, le groupe Aufeminin a enregistré une progression marquée de son activité avec un niveau de rentabilité toujours élevé qui traduit le succès de la transformation en cours de son modèle vers plus de programmatique et de social e-commerce. Continuant de rassembler des communautés autour de leurs centres d'intérêt, le Groupe poursuivra la création, la diffusion et la monétisation des meilleurs contenus, socle du développement de ses marques, pour une nouvelle croissance rentable.

1.1.1. Croissance marquée de l'activité

Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires du groupe aufeminin ressort à 113,5 M€, en progression de +6% par rapport à l'exercice précédent.

Sur le marché français, le Groupe continue d'enregistrer des performances très satisfaisantes, +8% à 55,5 M€, tout comme à l'international où l'activité progresse de +5% à 58,0M€.

D'un point de vue opérationnel, le Groupe continue à accroître ses revenus en « Social e-commerce » et en « Programmatic » avec une croissance de plus de +20% sur chaque segment. En contrepartie, les revenus publicitaires traditionnels sont en repli comme anticipé par le Groupe depuis plus de deux ans.

Ainsi, le déploiement de ces métiers devient un axe majeur de croissance du Groupe, à la fois en France et à l'international représentant plus de 67% du chiffre d'affaires du Groupe.

1.1.2. 19% de marge d'EBITDA – Un niveau de rentabilité en baisse mais maîtrisé

L'ensemble des charges opérationnelles s'établit à 92,2 M€, en augmentation de +12%.

Cette hausse est liée aux coûts directs du « Programmatic » selon le modèle développé par la filiale américaine Livingly Media (en cours de déploiement en France et en Europe), ainsi qu'au déploiement du modèle de « Social e-commerce » en France et au Japon.

En contrepartie, hors effet des charges IFRS 2, les charges de personnel sont stables. Le Groupe continue à se renforcer dans ses nouveaux métiers en recrutant des talents tout en maîtrisant les effectifs sur les métiers traditionnels du « Direct Media »

Ainsi, l'EBITDA de l'exercice 2017 ressort à 21,3 M€, soit une marge d'EBITDA de 19% vs. 23% en 2016.

Après incidence des éléments opérationnels non récurrents et des charges d'amortissement et de dépréciation, le résultat opérationnel courant s'établit à 12,1 M€ et la marge opérationnelle s'inscrit à 11% vs. 17% en 2016.

Notes annexes aux comptes consolidés

Après, la prise en compte de la charge d'impôt, impactée par la reconnaissance des produits d'impôts futurs sur la filiale américaine, et des intérêts minoritaires, le résultat net part du Groupe ressort stable à 11,0 M€.

1.1.3. Bonne conversion de l'EBITDA et trésorerie nette en baisse de 12,4 M€ à 66,2 M€

Le flux de trésorerie de l'activité opérationnelle ressort à 12,3 M€, vs. 17,9 M€ en 2016, soit un taux de conversion de l'EBITDA de 58 % en 2017 impacté par la variation du BFR des deux derniers mois. Le flux de trésorerie net s'inscrit à -12,4 M€ compte tenu notamment de la montée au capital de MyLittle Paris opérée en octobre 2017. La trésorerie nette ressort à 66,2 M€ à fin décembre 2017 (hors impact des variations de périmètre, la trésorerie nette serait de 87,3 M€ soit +8,7 M€ par rapport à 2016).

1.1.4. Perspectives

Le Groupe aufeminin poursuivra sa transformation, axée notamment sur le développement de ses marques, l'automatisation de la publicité et la création de nouvelles sources d'audience et de revenu.

1.2. Autres faits significatifs de la période

Le groupe TF1 a annoncé en date du 12 décembre 2017 avoir remis une offre ferme en vue d'acquérir la participation du groupe Axel Springer dans le Groupe Aufeminin au prix de 38,74 € par action (sous réserve d'ajustements usuels à la date de réalisation). La conclusion d'un accord définitif entre le groupe Axel Springer et le groupe TF1 ne pourra intervenir qu'après consultation des instances représentatives du personnel d'Aufeminin.

En date du 18 janvier 2018, le Groupe TF1 et le Groupe Axel Springer ont signé l'accord relatif à l'acquisition par TF1 de la participation majoritaire du Groupe Axel Springer (environ 78 % du capital) dans le Groupe Aufeminin. Les modalités financières annoncées en date du 12 décembre 2017 ont été confirmées.

En date du 23 avril 2018, l'Autorité de la concurrence a donné son accord sur l'opération envisagée.

Le 27 avril 2018, la prise de contrôle d'Aufeminin par le groupe TF1 auprès de son actionnaire historique, le groupe Axel Springer, a été réalisée pour un prix de 39,47€ par action. Le Groupe TF1 détient ainsi 78,07% du capital et 77,94% des droits de vote.

Comme annoncé, le groupe TF1 déposera une offre publique d'achat obligatoire simplifiée sur le solde du capital dans les conditions prévues par la réglementation boursière à un prix par action identique à celui de l'acquisition de la participation majoritaire détenue par le groupe Axel Springer.

1.3. Evolution du périmètre

Les principales évolutions de périmètre correspondent à la cession de la société oFeminin.com en Pologne et à la montée au capital du sous groupe MyLittleParis.

1.4. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017 s'établit comme suit :

Notes annexes aux comptes consolidés

Sociétés	Adresse du siège social	% contrôle	Méthode de consolidation
auFeminin.com	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	Société Mère	IG
alFemminile.com	Via Natale Battaglia,8 - 20127 Milan	100,00%	IG
enFemenino.com	Calle conde de Penalver 38, 4 planta - 28006 Madrid	99,99%	IG
auFeminin.com Productions	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Marmiton	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
SmartAdServer Limited	2 Riding House Street London, W1W 7FA	100,00%	IG
soFeminine.co.uk	2 Riding House Street London, W1W 7FA	100,00%	IG
goFeminin.de	Axel Springer Strasse 65 - 10969 Berlin	100,00%	IG
Netmums Limited	2 Riding House Street London, W1W 7FA	100,00%	IG
Vina Woman UK Limited	2 Riding House Street London, W1W 7FA	30,00%	EQ
Etoile Casting SAS	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Benfemenino	na Alameda Jaú, n01177, 5º andar, Jardim Paulista , SAO PAULO	100,00%	IG
Joyce	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Wewomen	222 Broadway - NY 10038 New York	100,00%	IG
My Little Paris	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	91,69%	IG
My Little Campus	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	91,69%	IG
Merci Alfred	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	100,00%	IG
Gambette box	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	91,69%	IG
My Little Box KK	Eighteen Bill 101, -12-19, Minamiaoyama, Minato-ku,Tokyo, Japan	91,69%	IG
Livingly Média Inc	101 Redwood Shores Pkwy, Suite 150 Redwood City, CA 94065 USA	100,00%	IG

2. Principes de préparation des comptes consolidés

2.1. Approbation des comptes

Les comptes consolidés du Groupe Aufeminin de l'année 2017, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 12 mars 2018. Les comptes ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation.

2.2. Base de préparation des comptes`

2.2.1. Référentiel IFRS

Les principes comptables appliqués sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2016, décrits dans le Rapport Financier annuel déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2017, à l'exception des normes et interprétations nouvellement adoptées

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, Aufeminin présente ses états financiers consolidés selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2017 et des comptes comparatifs au 31 décembre 2016 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2017 et qui sont d'application obligatoire au 31 décembre 2017.

Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union Européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

2.2.2. Principal indicateur de performance défini par le Groupe Aufeminin : EBITDA

A compter du 1^{er} janvier 2014, le Groupe a décidé d'intégrer un nouvel agrégat mesurant la performance récurrente de son activité au sein de son compte de résultat consolidé, l'EBITDA (Earning Before Interest Tax Depreciation and Amortization). Cet agrégat, indicateur clé dans le secteur où le groupe réalise son activité, est l'agrégat de performance utilisé par le Groupe lors de la communication au marché de sa performance et l'indicateur suivi en interne par la Direction du Groupe.

D'autre part, conformément aux recommandations de l'AMF, de l'ANC et la norme IAS 1, le Groupe, dans un objectif d'appréhension de sa performance annuelle et, compte tenu de son fort développement depuis plusieurs années notamment au travers d'acquisition de nouvelles sociétés, a décidé de reclasser en dessous de l'EBITDA dans le poste « autres produits et charges opérationnels », les éléments considérés comme très limités, inhabituels, anormaux dont les montants sont particulièrement significatifs. Dans ce contexte, le Groupe a décidé de reclasser les produits et les charges opérationnels suivant :

- Plus ou moins-values de cession d'actifs détenus
- Frais de cessions et coûts d'acquisitions des sociétés acquises
- Les coûts de restructuration (y compris les coûts d'intégration des sociétés acquises)
- Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels y compris les dépréciations liées aux actifs acquis au sens d'IFRS 3R
- Les pertes sur créances opérationnelles relatives à des exercices antérieurs ainsi que les dotations nettes de reprises de provisions
- Les éléments de rémunérations exceptionnels liés aux variations de périmètre et assimilables à des éléments du prix. D'un point de vue économique, le Groupe appréhende ces différents éléments comme des compléments de prix et répondent à la définition de produits et charges non récurrents et/ou non normatifs.

Notes annexes aux comptes consolidés

L'EBITDA est donc la résultante du résultat opérationnel retraité des charges et produits opérationnels non récurrents (ie.normatifs), des charges d'amortissement et de dépréciation.

2.2.3. Résultante de l'EBITDA : le Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel contient, par conséquent, l'ensemble des produits et charges opérationnels comptabilisés sur la période comptable présentée.

2.3. Nouvelles normes et interprétations applicables en 2017

2.3.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2017

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont identiques à ceux appliqués dans les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2016, à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2017 et qui n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe.

2.3.2. Normes, interprétations et amendements non encore applicables au 31 décembre 2017

Les textes publiés par l'IASB dont la date d'application est postérieure au 31 décembre 2017 et non en vigueur dans l'Union européenne sont en cours d'analyse.

- IFRS 15 – Produits des activités issus des contrats clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 29 octobre 2016, est applicable au 1er janvier 2018. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation. Il l'appliquera au 1er janvier 2018 de manière rétrospective et l'exercice 2017 présenté en 2018 sera également retraité des impacts IFRS 15 (présentation d'un exercice comparatif). Le Groupe a, néanmoins, procédé à une analyse approfondie au cours de l'exercice 2017. A ce stade, le Groupe n'a pas identifié de changement significatif dans ses méthodes de reconnaissance du revenu.

- IFRS 9 – Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, est applicable au 1er janvier 2018. Le Groupe a décidé de ne pas appliquer cette norme par anticipation. A ce stade, le Groupe est toujours en cours d'analyse mais n'anticipe pas d'incidence significative.

- IFRS 16 – Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « contrats de location ». IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrat de location financement ». Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est applicable au 1er janvier 2019. Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer cette norme par anticipation et entreprend une évaluation des conséquences de son application

2.4. Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par la Société au sens d'IFRS 10. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

La méthode de l'intégration globale est appliquée à l'ensemble des filiales d'Aufeminin à l'exception de Vina Woman qui est faite par mise en équivalence.

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultants des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du Groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Concernant les intérêts minoritaires, si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

2.5. Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs identifiables et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et peuvent être ajustés au cours des 12 mois suivant cette date.

2.6. Utilisation d'estimations

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période de changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

3. Notes sur le compte résultat consolidé

3.1. Chiffre d'affaires consolidé

3.1.1. Principes de comptabilisation

Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18). - Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires « *Publishing* » de la société se compose des éléments suivants :

a) Les contrats de vente et d'échange d'espaces publicitaires

- Pour les contrats de vente terminés à la clôture :

Ces contrats prévoient la diffusion de bannières publicitaires sur un ou plusieurs sites, sur une période déterminée. La valeur des contrats dépend du nombre de pages vues demandé par l'annonceur.

Le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond :

- soit à la valeur du contrat lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat est atteint ;
- soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les deux parties n'est pas atteint.
- Pour les contrats de vente en cours à la clôture : —
 - soit à la valeur du contrat prorata temporis lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat pour la période considérée est atteint ou supérieur;
 - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les parties n'est pas atteint.

Au cours de son activité, le Groupe Aufeminin réalise des échanges avec d'autres sociétés Internet, notamment des liens publicitaires pouvant renvoyer d'un site d'une société à celui d'Aufeminin et réciproquement. Ces éléments sont compensés au compte de résultat, s'agissant de prestations équivalentes. De même, Aufeminin réalise des échanges avec des sociétés lui fournissant des biens en contrepartie de liens publicitaires, auquel cas les prestations d'achats et de ventes sont enregistrées au compte de résultat. Le revenu des opérations d'échange qui respectent cette condition est reconnu selon le même principe que les contrats de vente mentionnés ci-dessus.

b) Les contrats de marketing direct

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi d'informations promotionnelles aux internautes référencés dans la base de données d'Aufeminin.

c) La commercialisation de produits et de publicité via les « Box »

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est liée à la date d'expédition des Box aux clients .

3.1.2. Chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016	%
Chiffre d'affaires	113 482	107 343	6%
<i>dont échanges</i>	156	635	
Chiffres d'affaires consolidé	113 482	107 343	6%

Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires du groupe aufeminin ressort à 113,5 M€, en progression de +6,1% par rapport à l'exercice précédent. Sur le seul T4, le chiffre d'affaires s'inscrit à 34,2 M€ en hausse de +8,6%.

Sur le marché français, le Groupe continue d'enregistrer des performances très satisfaisantes, +11,3% au 4^{ème} trimestre et +7,8% à 55,5 M€ en 2017, tout comme à l'international où l'activité progresse de +5,9% au 4^{ème} trimestre et de +4,5% à 58,0M€ sur l'exercice.

Au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires se répartit géographiquement comme suit : 49% en France, 19% en Europe et 32% sur le reste du monde. A titre comparatif, au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires du Groupe se répartissait comme suit : 48% en France, 25% en Europe et 27% sur le reste du monde. Aufeminin réalise plus de la moitié de son activité à l'international (51%).

Au 31 décembre 2017, aucun client du groupe ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

3.2. Charges opérationnelles courantes

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Production stockée	(530)	(52)
Opérations d'échanges	(157)	(635)
Variation de stocks	457	446
Autres achats et charges externes	(62 797)	(53 010)
Impôts, taxes et versements assimilés	(1 043)	(963)
Charges de personnel	(29 208)	(28 416)
Charges opérationnelles courantes	(93 278)	(82 631)

L'augmentation de 10,6 millions d'euros des charges opérationnelles est liée aux éléments suivants :

- Hausse des coûts directs du « Programmatic » selon le modèle développé par la filiale américaine Livingly Media (en cours de déploiement en France et en Europe), ainsi qu'au déploiement du modèle de « Social e-commerce » en France et au Japon.
- En contrepartie, hors effet des charges IFRS 2, qui s'élèvent à 1 177 milliers d'euros en 2017 contre 908 milliers d'euros, les charges de personnel sont stables. Le Groupe continue à se renforcer dans ses nouveaux métiers en recrutant des talents tout en maîtrisant les effectifs sur les métiers traditionnels du « Direct Media »

3.3. Autres charges et produits opérationnels non courants

3.3.1. Principe de comptabilisation

Le poste « autres produits et charges opérationnels » regroupe les éléments considérés comme très limités, inhabituels, anormaux dont les montants sont particulièrement significatifs. Dans ce contexte, le Groupe a décidé de reclasser les produits et les charges opérationnels suivant :

- Plus ou moins-values de cession d'actifs détenus
- Frais de cessions et coûts d'acquisitions des sociétés acquises
- Les coûts de restructuration (y compris les coûts d'intégration des sociétés acquises)
- Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels y compris les dépréciations liées aux actifs acquis au sens d'IFRS 3R
- Les pertes sur créances opérationnelles relatives à des exercices antérieurs ainsi que les dotations nettes de reprises de provisions
- Les éléments de rémunérations exceptionnels liés aux variations de périmètre et assimilables à des éléments du prix. D'un point de vue économique, le Groupe appréhende ces différents éléments comme des compléments de prix et répondent à la définition de produits et charges non récurrents et/ou non normatifs

3.3.2. Autres produits et charges opérationnels non courants au 31 décembre 2017

Le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants » s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Produit net / cession Smart Adserver	-	-
Coûts de transaction des sociétés acquises	-	-
Autres charges opérationnelles non courantes	(3 598)	(3 429)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(3 598)	(3 429)

Les autres produits et charges opérationnels non courants au 31 décembre 2017 correspondent aux éléments de rémunération exceptionnels liés aux variations de périmètre assimilables à des compléments de prix et aux effets des autres transactions de l'exercice.

3.4. Résultat financier

Résultat financier (IAS 16 et 23) - Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

Toutes les charges d'intérêts sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Notes annexes aux comptes consolidés

Le résultat financier au 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Intérêts des placements en BMTN et autres prêts	815	707
Produits financiers	471	623
Charges financières	(1 353)	(1 475)
Résultat financier	(67)	(144)

3.5. Impôts sur le résultat

3.5.1. Principe de l'impôt courant et de l'impôt différé

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé en résultat net sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en charges et produits comptabilisés en capitaux propres.

L'impôt courant comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période ainsi que tout ajustement du montant de l'impôt courant au titre des périodes précédentes. L'impôt dû (ou à recevoir) est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Concernant l'impôt différé cf. Paragraphe « impôts différés nets »

Il est à noter que la SAS Marmiton ainsi que la SARL Aufeminin Productions et la SAS Joyce sont intégrées fiscalement dans le groupe d'intégration fiscale en France. Nous rappelons que la société Aufeminin S.A. est la société « tête » de groupe du groupe d'intégration.

3.5.2. Charge d'impôt

Les principaux composants de l'impôt sur les bénéfices sont les suivants, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Impôts exigibles	(5 065)	(6 926)
Impôts différés	4 274	1 321
Impôts sur le résultat	(791)	(5 605)

Le taux d'impôt utilisé est de 33,33% + 3,3 % de contribution sociale.

3.5.3. Réconciliation de la charge d'impôt

Le rapprochement entre la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt en vigueur au résultat avant impôt et la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt réel du Groupe est le suivant :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017
Résultat courant avant impôt	12 014
Taux d'IS	33,33%
Contribution	3,30%
IS de base	4 004
Contribution	107
Impôt théorique	4 111
Impôt sur les bénéfices	(5 065)
Impôts différés	4 340
Impôt réel	(726)
Ecart	(4 837)
Différences permanentes (IFRS 2)	695
Reconnaissance d'actif d'impôts sur déficits reportables (US)	(2 752)
Différences taux	(102)
Incidence des lois de finance en France	(3 056)
Incidence CICE et CIR	350
Plus ou moins-values et dépréciations d'actif	27
Ecart résiduel	0
Reconciliation	(4 837)

Au 31 décembre 2017, l'impôt différé actif s'élève à 3 117 milliers d'euros et l'impôt différé passif s'élève à 4 908 milliers d'euros. Les impôts différés passif sont relatifs principalement à la reconnaissance d'actifs incorporels lors des regroupements d'entreprise (IFRS 3R).

3.6. Résultat par action

3.6.1. Principe de détermination du résultat par action

Conformément à IAS 33 « Résultat par action », le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de ces bons.

3.6.2. Résultat par action activités poursuivies

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2016	31 decembre 2017
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	11 043	11 059
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	9 295	9 382
Résultat en euros par action	1,19	1,18
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	11 043	11 059
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	9 295	9 382
Nombre d'actions théorique complémentaire (milliers)	436	257
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action (milliers)	9 731	9 639
Résultat dilué par action	1,13	1,15

4. Notes sur l'état de la situation financière consolidée : Actifs

4.1. Ecart d'acquisition

4.1.1. Principes de comptabilisation

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix d'acquisition (augmenté le cas échéant des prises de participations ne donnant pas le contrôle) et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris. Dans le cas d'une acquisition donnant le contrôle avec existence d'intérêts minoritaires (acquisition inférieure à 100%), le Groupe choisit soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la totalité de l'actif net réévalué, y compris sur la quote-part revenant aux intérêts minoritaires (méthode de l'écart d'acquisition complet), soit de ne reconnaître un écart d'acquisition que sur la quote-part effectivement acquise de l'actif net réévalué (méthode de l'écart d'acquisition partiel). Ce choix est fait transaction par transaction.

Ces écarts d'acquisition sont alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie en fonction de la valeur d'utilité apportée à chacune d'entre elles.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises avec existence d'intérêts minoritaires inclut un droit de vente de ces mêmes intérêts minoritaires, une dette opérationnelle est reconnue au bilan consolidé à hauteur du prix d'exercice estimé de l'option de vente accordée aux minoritaires avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres. Les variations ultérieures de ce droit de vente liées à d'éventuels changements d'estimations ou relatives à sa désactualisation sont également reconnues en capitaux propres. Toute acquisition supplémentaire d'intérêts minoritaires est considérée comme une transaction entre actionnaires et ne fait par conséquent pas l'objet de réévaluation des actifs identifiables ni de constatation d'écart d'acquisition complémentaire.

Lorsque le coût du regroupement d'entreprises est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs, l'écart d'acquisition négatif est immédiatement reconnu en compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les frais liés à l'acquisition sont reconnus au compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnels » sur la période durant laquelle ils sont encourus.

La variation des écarts d'acquisition net de dépréciation s'explique comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2016 - net	Variation de périmètre (+)	Variation de périmètre (-)	Dotations aux provisions	Incidences des écarts de conversion	31 décembre 2017 - net
Aufeminin	206			(206)		-
Marmiton	6 987					6 987
Etoile Casting	577					577
Gofeminin	1 999					1 999
Netmums & Sofeminine	6 344				(209)	6 135
Livingly Media	24 583				(2 937)	21 645
Les Rencontres aufeminin	265					265
Groupe MyLittleParis	12 721					12 721
Total	53 681	-	-	(206)	(3 146)	50 329

Au 31 décembre 2017, le total des écarts d'acquisition s'élève à 50,3 m€. La variation s'explique principalement par la variation des cours des devises américaine et anglaises.

4.2. Immobilisations incorporelles et regroupement d'entreprises

4.2.1. Actifs à durée de vie indéfinie : « les marques »

Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont composés principalement de la valeur des marques des sociétés ou groupes de sociétés acquis par le Groupe Aufeminin au sens de la norme IFRS 3 R – regroupement d'entreprise.

Les actifs à durée de vie indéfinie net des dépréciations s'expliquent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2016 - net	Variation de périmètre (+)	Variation de périmètre (-)	incidences des écarts de conversion	31 décembre 2017 - net
Actifs à durée de vie indéfinie	14 740		-	(238)	14 502
Total	14 740	0	-	-238	14 502

4.2.2. Autres « actifs incorporels à durée de vie définie : « les relations clients »

Lors de certains regroupements d'entreprises, pour lesquels la nature des utilisateurs par l'entité acquise, ainsi que la nature de l'activité que celle-ci exerce, devraient permettre à l'entité acquise de poursuivre ses relations commerciales avec ses clients en raison des efforts consentis pour les fidéliser, les relations avec les clients sont valorisées en immobilisation incorporelles et amorties sur la durée de vie estimée à la date d'acquisition.

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2016 - net	Variation de périmètre (+)	Variation de périmètre (-)	Dotations aux amortissements	incidences des écarts de conversion	31 décembre 2017 - net
Actifs à durée de vie définie	3 824			(1 882)	(253)	1 690
Total	3 824	-	-	(1 882)	-253	1 690

4.3. Valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs liés

Conformément aux normes IFRS 3R et IAS 36, les écarts d'acquisition et les autres actifs à durée de vie non définie ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs. Le groupe teste également au travers de l'actif net économique les actifs à durée définie, les autres immobilisations ainsi que les autres actifs et passifs nécessaires au fonctionnement de chaque unité génératrice de trésorerie.

4.3.1. Définition de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles à durée d'utilité déterminée est testée dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les écarts d'acquisition ou les immobilisations à durée de vie indéterminée. Les écarts d'acquisition et les autres actifs à durée de vie non définie sont affectés systématiquement au plus petit groupe identifiable d'actifs ou unités génératrices de trésorerie suivis par le Groupe.

Conformément au paragraphe §6 de la norme IAS 36, l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache un actif est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'identification de l'unité génératrice de trésorerie d'un actif implique une part de jugement. Si la valeur recouvrable ne peut être déterminée pour un actif pris individuellement, une entité identifie le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes.

Notes annexes aux comptes consolidés

Par conséquent, les unités génératrices de trésorerie définies par le Groupe correspondent aux entités opérationnelles ou groupe d'entités opérationnelles dont les ressources sont partagées dans l'objectif d'exploiter les différents actifs du Groupe.

Chaque unité génératrice de trésorerie fait individuellement l'objet d'un test de dépréciation c'est-à-dire que la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est comparée à la valeur des actifs nets la constituant, y compris les actifs à durée de vie non définie (dont écarts d'acquisition et marques)

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie, des coûts de cession et sa valeur d'utilité :

- La juste valeur est le montant obtenu lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale et est déterminée par référence au prix résultant soit d'un accord irrévocable soit du prix constaté sur le marché lors de transactions récentes et comparables et des moyennes de transaction de réduire les fluctuations conjoncturelles des marchés
- La valeur d'utilité est fondée sur les flux futurs actualisés qui seront générés par ces unités génératrices de trésorerie.

Le Groupe retient la méthode dite de la juste valeur pour déterminer la valeur recouvrable de ses unités génératrices de trésorerie. En effet, le Groupe opère son activité dans un secteur de l'internet, et en particulier du « publishing », très actif en termes d'acquisition et dans un secteur où le nombre de sociétés cotées en Europe, aux Etats Unis et dans le reste du monde ne cesse de croître.

Néanmoins, si les tests de valeur effectués selon cette méthodologie aboutissent à un risque de dépréciation, le Groupe calcule une valeur d'utilité selon la méthode des flux futurs actualisés.

4.3.2. Détermination de la valeur recouvrable au 31 décembre 2017

Dans le cadre du contrôle de la valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs à durée de vie non déterminée, et déterminée un test de dépréciation a été mené au 31 décembre 2017 en application de la procédure du Groupe. Les principaux écarts d'acquisition présentés ci-dessous sont affectés aux unités génératrices de trésorerie composant le secteur opérationnel « Publishing » au sens de la norme IFRS 8.

En ce qui concerne la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, le Groupe établit la juste valeur de chaque unité génératrice en appliquant un multiple de transaction à l'EBITDA réalisé à la date de clôture.

L'EBITDA retenu par le Groupe pour chaque unité de trésorerie est celui défini par le Groupe dans son compte de résultat consolidé retraité des incidences des éléments non monétaires et/ou non récurrents.

Les multiples de transaction sont déterminés selon deux méthodes :

- Par la méthode des multiples boursiers (ou « peers ») de sociétés incluses dans le segment du digital « contenu et monétisation »
- Par la méthode des multiples de transactions (ie. acquisition) incluses dans le segment du digital « contenu et monétisation ».

Sur la base des données observées selon ces deux méthodes, les multiples médians retenus au 31 décembre 2017 sont les suivants :

- Méthode des multiples boursiers ou « des peers » : entre 9,1X (sur une base de 5 ans de cours de bourse sur le segment de référence) et 7,4X (sur l'année de référence 2017)
- Méthode des multiples de transactions : 11,6X (sur une base de 5 ans de transactions sur le segment de référence)
- La transaction entre TF1 et Axel Springer a reflété un multiple de 14x (cash / free dette) sur la base de l'EBITDA 2017 qui a également servi comme multiple de référence.

Comme en 2016, le Groupe a retenu la « fair value » la plus élevée afin de réaliser ses tests de valeur.

Notes annexes aux comptes consolidés

Les résultats de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2017 à la reconnaissance de perte de valeur. Pour rappel, en 2016, le Groupe avait retenu les multiples ci-dessous dans le cadre des tests de dépréciation :

- Méthode des multiples boursiers ou « des peers » : entre 8,1X (sur une base de 5 ans de cours de bourse sur le segment de référence) et 11,6X (sur l'année de référence 2016)
- Méthode des multiples de transactions : 11,6X (sur une base de 5 ans de transactions sur le segment de référence)

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe :

- +/- 1 point de multiple retenu
- +/- 5% de l'EBITDA de référence

4.4. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont composées de logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels et solutions développés en interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels et solutions développés en interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels. La durée d'amortissement retenue est de 3 ans.

4.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif de l'état de la situation financière consolidée à leur coût historique amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les dépenses ultérieures améliorant les avantages futurs de l'actif (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue ou d'utilisation.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture. Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

4.6. Synthèse des mouvements des immobilisations en 2017

4.6.1. Mouvements des immobilisations en valeur brute

Les mouvements des immobilisations en valeur brute s'expliquent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 dec. 2016	Acquisitions	Diminutions	31 dec. 2017
Immobilisations incorporelles (marques, relations clients...)	27 151		(384)	26 767
Autres immobilisations incorporelles	12 550	2 996	(211)	15 336
Total immobilisations incorporelles	39 701	2 996	(595)	42 103
Installations, matériel et outillage	89	22	(4)	107
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	3 893	413	(8)	4 298
Total immobilisations corporelles	3 982	435	(11)	4 405
Participation par mise en équivalence	141			141
Titres de participation	16			16
Dépôts et cautionnements	510	124	(20)	614
Total immobilisations financières	667	124	(20)	771
Total	44 350	3 555	(626)	47 279

Pour rappel au 31 décembre 2016, la variation des actifs immobilisés était la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 dec. 2015	Acquisitions	Diminutions	31 dec. 2016
Immobilisations incorporelles (marques, relations clients...)	27 760	58	(668)	27 151
Autres immobilisations incorporelles	10 630	2 712	(792)	12 550
Total immobilisations incorporelles	38 390	2 770	(1 459)	39 701
Installations, matériel et outillage	87	2		89
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	3 478	432	(18)	3 893
Total immobilisations corporelles	3 565	434	(18)	3 982
Participation par mise en équivalence	8	132		141
Titres de participation	16			16
Dépôts et cautionnements	451	71	(12)	510
Total immobilisations financières	475	204	(12)	667
Total	42 431	3 408	(1 489)	44 350

Notes annexes aux comptes consolidés

4.6.2. Amortissements et provisions sur actif immobilisé

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2016	Augmentations	Diminutions	31 déc.2017
Immobilisations incorporelles (marques, relations clients...)	8 189	1 978		10 167
Autres immobilisations incorporelles	4 934	2 008		6 942
Total amortissements incorporels	13 123	3 986	-	17 109
Installations, matériel et outillage	82	7	(2)	87
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	2 881	361	(7)	3 236
Total amortissements corporels	2 963	369	(9)	3 322
Total	16 086	4 354	(9)	20 432

La variation de la charge d'amortissement relative au poste aux « logiciels, licences et marques » correspond à l'amortissement des « relations clients » identifiés lors de l'acquisition des sociétés acquises.

Généralement, le groupe amortit ses actifs sur une durée de vie de 3 ans.

Pour rappel, la variation des immobilisations sur l'exercice 2016 s'expliquait comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2015	Augmentations	Diminutions	31 déc.2016
Immobilisations incorporelles (marques, relations clients...)	6 591	1 598		8 189
Autres immobilisations incorporelles	3 274	1 720	(59)	4 934
Total amortissements incorporels	9 865	3 317	(59)	13 123
Installations, matériel et outillage	76	6		82
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	2 533	358	(10)	2 881
Total amortissements corporels	2 609	364	(10)	2 962
Total	12 474	3 681	(69)	16 086

4.6.3. Détail des immobilisations incorporelles et corporelles et amortissements en fin de période

<i>en milliers d'euros</i>	Montant Brut	Amortissement / Provision	Valeur nette
Ecart d'acquisition	50 535	206	50 329
Immobilisations incorporelles (marques, relations clients...)	26 767	10 167	16 600
Autres immobilisations incorporelles	15 336	6 942	8 394
Total immobilisations incorporelles	92 637	17 314	75 323
Installations, matériel et outillage	107	87	21
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	4 298	3 236	1 061
Total immobilisations corporelles	4 405	3 323	1 082

4.7. Impôts différés actifs

La variation des impôts différés actifs est expliqué dans la note « 6.4 Impôts différés nets » du présent rapport.

4.8. Actifs courants

4.8.1. Etat des stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat sans les frais accessoires. Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur recouvrable à la date de clôture de l'exercice.

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2016 - net	31 décembre 2017 - net
Stock et encours	2 453	3 568
Total	2 453	3 568

Au 31 décembre 2017, le Groupe a comptabilisé une dépréciation des actifs stockés de 299 milliers d'euros.

4.8.2. Clients et comptes rattachés

4.8.3. Principe de comptabilisation et état des créances

Les créances d'exploitation comprennent principalement des créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, diminuée du montant des pertes de valeur liées au risque de non-recouvrabilité partielle ou totale de la créance.

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2016	31 decembre 2017
Clients et comptes rattachés	34 437	31 607
Total	34 437	31 607

Des créances clients sont compensables contractuellement à hauteur de 3 250 milliers d'euros au 31.12.2017 contre 4 092 milliers d'euros au 31.12.2016 avec des prestations rendues ou à rendre et non encore facturées par les fournisseurs dont le total s'élève à 3 180 milliers au 31.12.2017 contre 4 079 milliers au 31.12.2016.

La différence entre les créances et dettes compensables s'explique par le fait qu'Aufeminin n'a pas réalisé au 31.12.2017 toutes les publicités commandées. Il existe donc un écart entre les créances et les dettes.

L'ensemble des créances est à échéance de moins d'un an.

Notes annexes aux comptes consolidés

4.8.4. Antériorité et dépréciation des créances

Les créances clients dont le risque de non-recouvrement est probable, ont été dépréciées à 100% au 31 décembre 2017. Néanmoins, le risque sur le poste « client » reste faible compte tenu du portefeuille « clients » du groupe et des procédures de suivi de l'encours clients. Le Groupe continue à réduire ses délais d'encaissement depuis plus de 3 ans.

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2016	31 decembre 2017
Dépréciation des comptes clients	1 547	1 134
Dépréciation des autres actifs circulants	55	-
Total	1 602	1 134

4.8.5. Autres actifs courants

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2016	31 decembre 2017
Avances et acomptes	1 376	1 235
Etat impôts et taxes	5 104	
Actionnaires capital souscrit appelé non versé	3	
Autres actifs courants	196	
Total	6 679	1 235

Les impôts et taxes au 31 décembre 2017 sont principalement composés d'acomptes d'impôts sur les sociétés.

4.8.6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires et notamment de factures de frais généraux non encore consommés à la clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée sur la période ultérieure.

4.8.7. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

Les VMP sont considérées par le Groupe comme des placements à court terme et sont classées en tant que placements détenus à des fins de transaction. Ils sont donc reconnus au bilan à leur juste valeur à la date d'établissement des comptes. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat.

La trésorerie du Groupe Aufeminin s'élève à 66.2 millions d'euros au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2016	31 decembre 2017
Valeur mobilières de placement	173	173
Placement à court terme (1)	65 529	50 460
Disponibilités	12 942	15 544
Total	78 645	66 178

(1) placement rémunéré à l'Euribor 6 mois+ spread (auprès d'Axel Springer AG)

Les valeurs mobilières de placement sont composés principalement par des fonds commun de placement.

4.8.8. Flux de trésorerie annuel

Le tableau des flux de trésorerie consolidés analyse la variation annuelle de la trésorerie par nature de flux : flux opérationnels, d'investissement et de financement. A noter que les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au cours de fin de période libellée en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « incidence des variations des cours des devises » du tableau des flux de trésorerie.

La variation de la trésorerie est expliquée par le tableau de flux de trésorerie consolidé.

5. Notes sur l'état de la situation financière consolidée : Passifs

5.1. Capitaux propres

5.1.1. Composition du capital

Le capital social de la société, au 31 décembre 2017 est de 1 886 330,40 euros, divisé en 9 431 652 actions d'un nominal de 0.20 euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

La variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 a été détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres du groupe du présent rapport (note 4).

5.1.2. Stocks options ou options de souscription d'actions

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Les Stocks options et actions gratuites attribués et non encore exercés au 31 décembre 2017 s'élève à 355 000, soit une dilution maximale de 3,63 % du capital.

5.1.3. Actions propres

Lorsque le groupe rachète ses propres actions, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres.

En cas de vente, le montant de la plus-value est comptabilisé en variation des capitaux propres.

5.1.4. BSPCE, options et actions gratuites accordés au personnel

Des options, des bons de souscription d'actions et des actions gratuites sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options attribuées est évaluée à la date d'attribution et est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation de capitaux propres, sur la période pendant laquelle les salariés acquièrent leurs droits.

5.1.5. Options de souscription

Le Groupe utilise pour les valoriser les options de souscription le modèle mathématique « Black & Scholes ». Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'attribution sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Ces attributions sont rémunérées en actions exclusivement. Le Groupe rappelle que l'attribution de « stock-options » est soumise à des critères de performance liés à l'atteinte de niveaux d'EBITDA fixés préalablement par le Conseil d'administration et à un critère de présence.

Les charges IFRS 2 sont évaluées et comptabilisées en charges de personnel par le crédit des réserves de stock-options dans les capitaux propres.

	Plan n°7
Date de l'assemblée générale	22.06.2011
Quantité autorisée	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000
Date d'émission	28.11.13 300 000
Total d'options attribuées	300 000
Date d'échéance des options	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	26,19 euros le 28.11.13
Options à l'ouverture	250 000
options émises en 2017	-
options levées en 2017	15 000
options annulées en 2017	30 000
Options attribuées restant à exercer	205 000

5.1.6. Actions gratuites de performance et de présence

Des actions de performance sont consenties à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, sous condition de performance interne et de présence. La durée de la période d'acquisition s'élève au moins à deux ans, sauf cas exceptionnel.

Les actions font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date de l'octroi. La juste valeur de l'action sous condition de performance interne et de présence est déterminée par l'application d'un modèle conforme à IFRS 2 dont les paramètres incluent le cours de l'action à la date d'attribution, la restriction de transfert d'actions, le taux d'intérêt sans risque et le taux de dividendes attendus. Néanmoins, compte tenu de la politique de distribution des dividendes du Groupe et de l'absence de condition de marché, la juste valeur des actions attribuées correspond au cours de bourse à la date d'attribution.

Les charges IFRS 2 sont évaluées et comptabilisées en charges de personnel, sauf cas exceptionnel, par le crédit des réserves dans les capitaux propres.

Notes annexes aux comptes consolidés

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3
Date de l'assemblée générale	28/06/2016	28/06/2016	28/06/2016
Quantité autorisée	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	63 000	30 000	57 000
Date d'émission	01/08/2016 62 000 08/09/2016 1000	09/06/2017 30 000	13/12/2017 57 000
Total d'actions attribuées	63 000	30 000	57 000
Date d'échéance des actions	15/01/2018	13/12/2019	31/12/2018
Prix de souscription des actions			
actions à l'ouverture	63 000	0	0
actions émises en 2017	0	30 000	57 000
actions levées	0	0	0
actions annulées	0	0	0
actions attribuées restant à exercer	63 000	30 000	57 000

Il en résulte un impact de 757 milliers d'euros dans le compte de résultat au 31 décembre 2017 sur la ligne « charge de personnel ». Pour rappel, la charge IFRS 2 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevait à 361 milliers d'euros y compris les charges sociales afférentes à la date d'attribution des options.

5.2. Provisions

5.2.1. Provisions pour risques et charges

Conformément à IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources. Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

5.2.2. Provision pour retraites et engagements assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuair indépendant, suivant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Compte tenu de l'âge moyen des salariés du groupe, les engagements de retraite sont non significatifs.

5.2.3. Etat des provisions au 31 décembre 2017

Les provisions pour risques et charges au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

Notes annexes aux comptes consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	31 dec 2016	Augmentation	Reprise suite à utilisation	Reprise sans utilisation	31 dec 2017
Réclamations contentieuses	55	492	(55)		492
Charges en cours sur litiges sociaux et fiscaux	54		(44)		10
Engagements de retraite	104	34			137
Total	213	526	(99)	-	639

5.3. Autre passif non courant

Les autres dettes non courantes au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 dec. 2016	31 dec. 2017
Autres dettes non courantes	3 525	1 634
Total	3 525	1 634

Les autres dettes non courantes comprennent une partie du complément de prix sur l'acquisition de Livingly Media et une partie des dettes sur les autres plans IFRS 2 dont la contrepartie finale est de la trésorerie « cash settled plan » selon IFRS 2. Ces dettes sont à plus d'un an.

5.4. Impôts différés nets

5.4.1. Principe de comptabilisation et reconnaissance

Les impôts différés sont :

- constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs,
- reconnus respectivement en charges ou produits comptabilisés au compte de résultat, en charges ou produits comptabilisés en capitaux propres, ou bien directement en capitaux propres au cours de l'exercice, en fonction du sous-jacent auquel ils se rapportent,
- évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en produits et charges comptabilisés en capitaux propres ou bien directement en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat, en charges ou produits comptabilisés en capitaux propres, ou bien directement en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés s'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés permettant ainsi à l'actif d'impôt reconnu d'être recouvré. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables futurs ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, la valeur comptable des actifs d'impôts différés sera augmentée dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles de façon durable pour imputer des pertes fiscales non encore reconnues. La probabilité de recouvrement des impôts différés actifs repose notamment sur un plan d'affaires établi sur un horizon à moyen terme et qui tient compte d'une probabilité de réalisation des bénéfices imposables futurs.

Les principaux actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si, les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Notes annexes aux comptes consolidés

Au 31 décembre 2017, le Groupe a reconnu des impôts différés actifs relatifs à une partie des pertes fiscales générées pré-acquisition par sa filiale américaine, Livingly Media pour un montant de 3.3 millions de dollars. En effet, la filiale a réalisé 2 exercices fiscaux bénéficiaires et successifs avant de reconnaître au moins une partie de ces actifs d'impôt.

Ainsi au 31 décembre 2017, le Groupe a encore un solde de 10,8 millions de dollars à reconnaître sur les années futures.

5.4.2. Etat des impôts différés au 31 décembre 2017

La variation est des impôts différés nets au 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2016	Variation de périmètre (+)	Autres variations	31 décembre 2017
Impôts différés actifs	462		2 655	3 117
Impôts différés passifs	(6 561)		1 653	(4 908)
Total	(6 099)	-	4 308	(1 791)

Les impôts différés actifs au 31 décembre 2017 correspondent principalement à l'incidence des différences fiscales temporaires. Les impôts différés passifs correspondent principalement à l'incidence de la reconnaissance des actifs incorporels à durée de vie définie dans le cadre des acquisitions au sens d'IFRS 3R.

5.5. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit au 31 décembre 2017 :

<i>en milliers d'euros</i>	31 dec. 2016	31 dec. 2017
Dettes financières court terme	981	2 192
Avances et acomptes reçus	38	5
Dettes Fournisseurs et comptes ratt.	13 360	11 899
Dettes fiscales et sociales	13 339	13 712
Autres dettes opérationnelles	32 897	13 861
Produits constatés d'avance	2 796	2 166
Total	63 409	43 835

Les autres dettes opérationnelles comprennent à la fois, une partie du complément de prix sur l'acquisition de Livingly Media, la contrepartie des droits sur options de vente sur MyLittleParis et une partie des dettes sur les autres plans IFRS 2 dont la contrepartie finale est de la trésorerie « cash settled plan » selon IFRS 2.

Des dettes fournisseurs sont compensables contractuellement à hauteur de 3 180 milliers d'euros au 31.12.2017 contre 4 079 milliers d'euros au 31 décembre 2016 avec des prestations rendues ou à rendre et facturées aux clients (voir créances clients).

6. Information sectorielle

6.1. Principe de présentation de l'information sectorielle

La Direction d'Aufeminin analyse et mesure la performance de son activité au travers du prisme métier, celui de Publisher Digital.

Cette analyse du métier de Publisher, résultante de l'agrégation des différents piliers de développement, permet de suivre et de gérer les ressources et la production de services opérées au cours de l'exercice au sein des différentes sociétés ou sous-groupe de sociétés (unités génératrices de trésorerie), elles-mêmes consolidées dans le segment de reporting opérationnel. Ce prisme d'analyse permet de déployer des compétences et des savoir-faire homogènes sur les différentes unités génératrices de trésorerie.

De plus, l'analyse par métier permet un suivi de la performance de chaque unité composant chaque secteur d'une manière plus pertinente tant au niveau du développement commercial que sur le plan opérationnel et financier.

Le suivi du développement commercial par métier, et non pas géographie, permet à la Direction de se focaliser sur l'évolution des marchés sur lesquels le Groupe opère. Ce suivi vise également à coordonner l'offre de service dans les pays du fait de leur forte interaction et déployer des offres proposées sur un territoire dans tous les territoires où le Groupe opère ses activités. Cette stratégie permet ainsi au Groupe de déployer des stratégies de développement globales comme il est opéré par les acteurs digitaux globaux comme Facebook, Google.

D'un point de vue opérationnel et financier, la gestion de la trésorerie et des fonctions supports, des politiques d'investissements et de financement opérationnel ainsi que la politique d'acquisition sont décidées et mise en œuvre selon le prisme de métier afin d'optimiser les investissements sur les différents moteurs de l'activité Publishing. Ainsi, au travers de sa politique d'acquisition, le groupe déploie les synergies de sociétés acquise au sein des différentes sociétés ou groupe de société composant le Groupe comme ce fût le cas pour les dernières acquisitions en France et aux Etats Unis.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par le secteur du Publishing dans le cadre des activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont regroupés dans la ligne « actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités du secteur Publishing, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont regroupés dans la ligne « passifs non alloués ».

Ainsi, le Groupe présente ainsi une information sectorielle par métier désigné par le Groupe comme celui du « Publishing ».

7. Autres informations

7.1. Charges de personnel

Les charges de personnel 2017 comprennent notamment une charge de 682 milliers d'euros correspondant à la participation et une charge de 1 060 milliers d'euros en application de IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions*

7.2. Effectif du groupe au 31 décembre 2017

<i>en nombre de personnes</i>	31 dec 2016	31 dec 2017
France	147	135
Groupe My Little Paris	135	114
International	202	167
Total	484	416

Les informations relatives aux effectifs et aux ressources humaines du groupe Aufeminin sont détaillées dans le rapport relatif à la « Responsabilité Sociétale et Environnementale » (R.S.E.) inclus dans le rapport financier 2017. Pour rappel, le périmètre « France » inclut les sociétés faisant partie de l'Unité Economique et Sociale (UES) constituée par Aufeminin S.A., Marmiton S.A.S., Aufeminin.com Production S.A.R.L.

7.3. Engagements donnés et reçus

7.3.1. Engagements donnés au 31 décembre 2017

<i>Nature des engagements donnés (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2016	31 dec 2017	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple (loyers et charges locatives à venir)	4 332	6 943	2 441	4 303	199
Contrats de location lognue durée (loyers à venir)	0	0			
Total	4 332	6 943	2 441	4 303	199

7.3.2. Engagements reçus au 31 décembre 2017

<i>Nature des engagements reçus (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2016	31 dec 2017	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Sous location	51	285	285	-	-
Total	51	285	285	-	-

7.4. Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes totales (y compris avantage en nature) versées aux dirigeants au 31 décembre 2017 sont de 2 303 milliers d'euros, dont avantages en nature pour 137 milliers d'euros.

Aucune retraite complémentaire n'a été souscrite au profit des dirigeants.

Au 31 décembre 2017, les dirigeants du Groupe disposent de 81 000 actions gratuites et 140 000 stocks options.

L'information détaillée relative à la rémunération des dirigeants est présentée dans le rapport de gestion joint dans le rapport financier annuel.

7.5. Parties liées

Conformément à la norme « IAS 24, Parties liées », les transactions avec les parties liées, principalement avec l'actionnaire majoritaire, le Groupe Axel Springer, sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Positions réciproques avec les parties liées au 31 décembre 2017	Positions réciproques avec les parties liées au 31 décembre 2016
ACTIF	30 173	65 764
Créances clients et comptes rattachés	32	235
Autres créances		-
Trésorerie	30 141	65 529
PASSIF	202	42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202	42
Autres dettes	2 565	
CHARGES	(496)	(1 598)
Autres achats et charges externes	(403)	(1 598)
Charges financières	(94)	
PRODUITS	605	4 474
Chiffre d'affaires	140	4 028
Autres produits	168	45
Produits financiers	297	401

7.6. Honoraires des Commissaires aux comptes

7.6.1. Exercice couvert : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

<i>En milliers d'euros</i>	E&Y	%	Constantin	%
Audit				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	121	90%	79	100%
Missions accessoires	13	10%	-	-
Total	134	100%	79	100%

7.6.2. Exercice couvert : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

<i>En milliers d'euros</i>	E&Y	%	Constantin	%
Audit				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	127	89%	81	100%
Missions accessoires	16	11%	-	-
Total	143	100%	81	100%

7.7. Evénements post-clôture

En date du 18 janvier 2018, le Groupe TF1 et le Groupe Axel Springer ont signé l'accord relatif à l'acquisition par TF1 de la participation majoritaire du Groupe Axel Springer (environ 78 % du capital) dans le Groupe aufeminin. Les modalités financières annoncées en date du 12 décembre 2017 ont été confirmées.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Aufeminin,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Aufeminin relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives

Notes annexes aux comptes consolidés

qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats de prestations

Description du risque

Les contrats de prestations entre le groupe et ses clients comportent des éléments contractuels spécifiques. Les normes comptables relatives à l'enregistrement de ce type de contrats requièrent une analyse approfondie des obligations contractuelles et des critères de reconnaissance de la réalisation de la prestation, en particulier pour les contrats complexes.

Les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont présentés en note 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Une erreur dans l'analyse des obligations contractuelles et dans leur réalisation peut conduire à une comptabilisation erronée du chiffre d'affaires, notamment dans le correct rattachement à l'exercice comptable.

En conséquence, nous considérons que la reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats de prestations constitue un point clé de notre audit.

Travaux d'audit réalisés

Dans le cadre de nos procédures d'audit, nous avons évalué la pertinence des méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats de prestations appliquées par le groupe.

Pour chaque typologie de contrat, nous avons pris connaissance du processus de reconnaissance du chiffre d'affaires établi par la direction, depuis la conclusion du contrat et la réalisation des prestations jusqu'à la facturation et la réception des paiements. Nous avons testé les contrôles clés portant sur ce processus.

Nous avons également effectué des tests de substance sur les transactions de ventes afin de rapprocher le chiffre d'affaires comptabilisé relatif aux contrats de prestations de preuves externes, et d'examiner la correcte séparation des exercices.

Evaluation de la charge liée aux plans d'actions gratuites ou options de souscription d'actions

Description du risque

Le groupe Aufeminin a attribué des actions gratuites ou des options de souscription d'actions à certains membres de la direction comme indiqué dans les notes 6.1.2 « Stocks options ou options de souscription d'actions » et 6.1.5 « Options de souscription ». Ces plans d'actions ou options de souscription ont été évalués à la juste valeur sur la base de modèle « Black & Scholes ».

Nous avons considéré que l'évaluation de ces plans dans les comptes consolidés constitue un point clé de notre audit en raison de sa sensibilité aux hypothèses retenues par la direction et de son caractère significatif.

Notes annexes aux comptes consolidés

Travaux d'audit réalisés

Nos procédures d'audit ont notamment consisté à :

- recalculer les éléments établis par la direction justifiant l'atteinte du critère de performance ;
- prendre connaissance du rapport de l'expert indépendant intervenant pour le groupe, lorsqu'il était disponible ;
- comparer les principales hypothèses retenues par la direction par rapport à des données observables, si disponibles ;
- vérifier de façon arithmétique les formules de calcul utilisées.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Aufeminin par l'assemblée générale du 29 juillet 1999 pour le cabinet CONSTANTIN ASSOCIES et du 26 juin 2008 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2017, le cabinet CONSTANTIN ASSOCIES était dans la 19^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la 10^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit^{Erreur ! Signet non défini.} qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2018

Les commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

ERNST & YOUNG et Autres

Anne Philipona-Hintzy

Valérie Desclève

aufeminin



Exercice 2017

Partie 5 - Comptes sociaux

Sommaire

Tableaux de synthèse	155
1. SITUATION FINANCIERE	155
2. COMPTE DE RESULTAT SOCIAL	157
Notes annexes aux comptes sociaux	158
1. ACTIVITES / FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE	158
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	159
3. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	163
4. NOTES SUR LE RESULTAT SOCIAL	164
5. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE SOCIALE	167
6. AUTRES INFORMATIONS	174
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux d'Aufeminin S.A.	179

Tableaux de synthèse

1. Situation financière

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Brut	Amort/Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3 408	(1 624)	1 784	1 565
Immobilisations incorporelles en cours	-		-	58
Immobilisations corporelles	2 563	(2 328)	235	257
Titres de participation	107 082	(332)	106 750	81 319
Prêts	3 778	(800)	2 978	7 414
Autres immobilisations financières	398		398	392
Immobilisations financières	111 258	(1 132)	110 126	89 126
ACTIFS IMMOBILISES	117 229	(5 083)	112 145	91 005
Stocks de marchandises	546		546	144
Clients et comptes rattachés	18 741	(2 373)	16 368	17 232
Autres créances	32 784	(101)	32 683	46 361
Capital souscrit et appelé, non versé	-		-	-
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	2 360		2 360	54
Charges constatées d'avance	801		801	799
ACTIFS CIRCULANTS	55 233	(2 474)	52 759	64 589
Ecart de conversion			-	(0)
TOTAL ACTIFS	172 461	(7 557)	164 904	155 594

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Capital social	1 886	1 883
Prime d'émission	11 220	10 830
Réserve légale	188	186
Réserve réglementée	22	22
Report à nouveau	103 372	93 910
Résultat de l'exercice	9 850	9 464
Provisions réglementées	894	760
CAPITAUX PROPRES	127 433	117 055
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	580	169
Dettes financières à court terme	59	67
Avances et acomptes	5	5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 958	8 061
Dettes fiscales et sociales	6 314	8 764
Dettes sur immobilisations	57	76
Autres dettes	19 982	20 640
Produits constatés d'avance	516	758
DETTES ET REGULARISATIONS	36 891	38 371
TOTAL PASSIFS	164 904	155 594

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

2. Compte de résultat social

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	18 800	15 760
Production immobilisée	950	848
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	899	947
Autres produits	8 045	7 264
Achats de marchandises	(1 667)	(739)
Variation des stocks de marchandises	402	144
Achats refacturés	(1 728)	(1 051)
Autres achats et charges externes	(10 083)	(8 374)
Impôts, taxes et versements assimilés	(585)	(451)
Salaires et traitements	(6 615)	(6 836)
Charges sociales	(3 262)	(2 913)
Dotations amortissements immobilisations	(692)	(484)
Dotations provisions sur actif circulant	(233)	(504)
Dotations provisions risques et charges	(492)	(50)
Autres charges	(1 475)	(887)
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 265	2 673
Produits financiers	9 546	8 718
Reprises sur provisions financières	367	-
Charges et dotations financières	(1 055)	(44)
RESULTAT FINANCIER	8 858	8 674
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	11 124	11 348
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	72
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges	-	-
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions	354	78
Charges exceptionnels sur opérations de gestion	(49)	(62)
Charges exceptionnels sur opérations en capital	(342)	(54)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(695)	(605)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(732)	(571)
Participation des salariés	(112)	(189)
Impôt sur les bénéfices	(430)	(1 124)
RESULTAT NET	9 850	9 464
Résultat par action	1,00	1,02
Résultat dilué par action	1,05	0,97

L'annexe fait partie intégrante des comptes

Notes annexes aux comptes sociaux

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan au 31/12/2017 est de 164 904 K€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 9 850 K€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

3. Faits significatifs de la période

▪ Acquisitions et cessions réalisées au cours de la période

La société Aufeminin S.A. n'a réalisé aucune acquisition significative de nouvelles sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La société Aufeminin S.A. a cédé en mars 2017, les 51 % du capital qu'elle détenait dans la société polonaise oFeminin.

La société Aféminin S.A. a renforcé son contrôle dans la société My little Paris de 73,68 % à 91,69 %.

▪ Autres faits significatifs de la période

Le groupe TF1 a annoncé en date du 12 décembre 2017 avoir remis une offre ferme en vue d'acquérir la participation du groupe Axel Springer dans le Groupe Aufeminin au prix de 38,74 € par action (sous réserve d'ajustements usuels à la date de réalisation). La conclusion d'un accord définitif entre le groupe Axel Springer et le groupe TF1 ne pourra intervenir qu'après consultation des instances représentatives du personnel d'Aufeminin.

En date du 18 janvier 2018, le Groupe TF1 et le Groupe Axel Springer ont signé l'accord relatif à l'acquisition par TF1 de la participation majoritaire du Groupe Axel Springer (environ 78 % du capital) dans le Groupe Aufeminin. Les modalités financières annoncées en date du 12 décembre 2017 ont été confirmées.

En date du 23 avril 2018, l'Autorité de la concurrence a donné son accord sur l'opération envisagée.

Le 27 avril 2018, la prise de contrôle d'Aufeminin par le groupe TF1 auprès de son actionnaire historique, le groupe Axel Springer, a été réalisée pour un prix de 39,47€ par action. Le Groupe TF1 détient ainsi 78,07% du capital et 77,94% des droits de vote.

Comme annoncé, le groupe TF1 déposera une offre publique d'achat obligatoire simplifiée sur le solde du capital dans les conditions prévues par la réglementation boursière à un prix par action identique à celui de l'acquisition de la participation majoritaire détenue par le groupe Axel Springer.

▪ Autres informations

Aufeminin S.A. est la société consolidante du groupe Aufeminin.

4. Règles et méthodes comptables

4.1. Principes de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont présentés conformément au règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principal changement lié à l'application du règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 entré en vigueur au 1er janvier 2017, sans impact significatif sur la présentation des comptes annuels, concerne l'affectation comptable des malis techniques existants à l'ouverture de l'exercice en fonds de commerce et la détermination de la durée d'utilisation non limitée, tel que décrit à la note 2.1.3 Immobilisations incorporelles, ainsi que la mise en place d'un test de dépréciation annuel systématique des fonds de commerce.

4.2. Immobilisations

4.2.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, les licences et les marques acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les logiciels et les licences sont amortis en linéaire sur une période de 3 ans.

Un amortissement dérogatoire a été comptabilisé au titre de l'exercice 2017 pour – 131 387 € et pour – 552 774 € pour 2016 concernant les logiciels conformément aux nouvelles règles sur les amortissements.

La norme CRC 2004-06 indique que les dépenses de développement de logiciels doivent être immobilisées si l'entité peut démontrer que les critères suivants sont respectés :

- la faisabilité technique,
- l'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser,
- la disponibilité des ressources pour achever le développement,
- l'existence d'un marché ou son utilité interne,
- la capacité à mesurer de façon fiable les dépenses attribuables à cet actif pendant son développement.

Les immobilisations incorporelles intègrent notamment des malis techniques, reconnus suite aux opérations de TUP réalisées entre auFeminin et Tiboo en 2007. Ces malis de fusion ont été comptablement réaffectés en fonds de commerce en 2017 pour 206 K€. La société a déterminé que les fonds de commerce ont une durée de vie non limitée, car il n'existe pas de fin prévisible à l'exploitation de l'activité. Un test de dépréciation systématique est réalisé au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, selon la méthode de la juste valeur, consistant à calculer la valeur des actifs des sociétés en les comparant à la valeur de transaction reflétée par l'EBITDA x multiple de transaction. Sur la base de ce test mis en œuvre à la clôture, le fonds de commerce a été déprécié à la clôture de l'exercice le 31 décembre 2017.

4.2.2. Recherche et développement

Les frais de création et de développement des logiciels ne sont pas portés à l'actif, mais directement pris en charges au cours de l'exercice de l'engagement de la dépense sauf pour les nouveaux logiciels s'ils répondent aux critères énumérés ci-dessus.

4.2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition et sont amorties sur les durées d'utilisation suivantes :

Matériels :	Linéaire	sur 5 ans,
Installations générales :	Linéaire	sur 10 ans,
Matériels de transport	Linéaire	sur 5 ans,
Matériels de bureau et informatiques :	Linéaire	sur 3 ans,
Mobiliers :	Linéaire	sur 10 ans.

Un amortissement dérogatoire a été comptabilisé au titre de l'exercice 2017 pour 3 488 € contre une reprise de 26 686 € pour 2016 concernant les matériels de bureaux et informatiques conformément aux nouvelles règles sur les amortissements.

Compte tenu de la nature des immobilisations de la société aucun composant n'a été identifié et de ce fait aucun changement de méthode n'est à constater à ce titre.

4.2.4. Amortissements

Les règles de dépréciation et d'amortissement des actifs suivent les principes édictés par les règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

L'amortissement correspond en principe à la prise en compte de la dépréciation des immobilisations exploitées par l'entreprise, du fait du temps et de cette exploitation. Cette dépréciation est irréversible, à la différence des dépréciations réversibles et temporaires qui sont traduites en comptabilité par la constatation de provisions.

L'article 322-1 du PCG définit l'amortissement d'un actif comme étant la répartition systématique de son montant en fonction de son utilisation. L'utilisation d'un actif est ainsi un critère déterminant, dans le cadre des nouvelles normes comptables, pour l'appréciation du caractère amortissable ou non d'un actif immobilisé. En outre, la durée d'utilisation devient la référence comptable pour la détermination de la durée d'amortissement.

D'un point de vue fiscal, l'administration s'est attachée à poursuivre un objectif de neutralité pour les entreprises. L'amortissement dérogatoire doit donc être utilisé pour tenir compte des différences entre les règles comptables et les règles fiscales portant sur la base, la durée et le mode d'amortissement.

4.2.5. Immobilisations financières

Le nombre d'actions propres acquises en 2017 s'élève à 0 et le nombre d'actions propres cédées est de 0. Au 31 décembre 2017, le nombre d'actions propres est de 34.768 pour une valeur de 122 K€ au bilan.

4.3. Titres de Participation

Les titres de participation représentent les intérêts de la société Aufeminin S.A. dans le capital de sociétés. Ils sont inscrits au bilan à leur coût historique d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée selon deux méthodes de :

- **La valeur de marché ou méthode des multiples de transaction**

L'évaluation des titres de participation, à chaque clôture annuelle, se fonde sur la valeur de marché des différentes sociétés estimée sur la base du résultat d'exploitation, retraitée des amortissements et des dépréciations et des éléments considérés comme non récurrents d'un point de vue opérationnel x un multiple de marché calculé sur la base de comparable boursier ou de transactions sur des sociétés comparables dans le secteur du digital.

- **Méthode de la quote-part de situation nette**

Pour les sociétés pour lesquelles la méthode de valeur de marché ne paraît pas adéquate, Aufeminin S.A. calcule la valeur d'inventaire par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change clôture pour les sociétés en devises étrangères. Néanmoins, compte tenu de la méthode d'appréciation de la valeur d'inventaire, une baisse du cours de la devise n'est pas systématiquement suffisante pour justifier une dépréciation des titres.

La valeur d'inventaire est ajustée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés.

Les critères retenus sont :

- les éléments historiques ayant servi à apprécier la valeur d'origine des titres ;
- les éléments actuels tels la valeur réelle des actifs sous-jacents (par exemple l'audience générée ...) ;
- les éléments futurs correspondant aux perspectives de rentabilité ou de réalisation et aux tendances de la conjoncture économique.

La dépréciation est enregistrée sur les titres puis sur les créances rattachées à des participations, les comptes courants et ensuite, si nécessaire, une provision pour risques est constituée.

Les titres de participation se détaillent comme suit :

- AuFeminin.com Productions, créée en 2000
- Alfeminile.com, créée en 2000
- EnFemenino.com, créée en 2000
- Marmiton, acquise en 2006 (les titres de participation comprennent les frais d'acquisition soit 90 K€ pour 2006)
- GoFeminin.de, créée en 2008
- SoFeminine.co.uk, créée en 2008
- SmartAdServer Ltd, créée en 2008
- Vina Women Ltd, acquisition de 30 % en 2009
- Netmums Limited, acquise en 2011
- Etoile Casting, acquise en 2012
- Bemfemenino, créée en 2013
- Wewomen, créée en 2013
- Joyce, créée en 2013
- My Little Paris acquise en 2014
- Merci Alfred acquise en 2014
- Livingly Média Inc. acquise en 2015

Il existe au 31 décembre 2017, une provision sur titres d'un montant de 62 K€ sur la filiale italienne, une provision sur titres d'un montant de 60 K€ sur la filiale espagnole, une provision sur titres d'un montant de 209 K€ sur une filiale anglaise.

4.4. Stocks et encours

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat sans les frais accessoires. Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur recouvrable à la date de clôture de l'exercice.

4.5. Clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision est enregistrée à hauteur du montant dont le recouvrement est jugé improbable.

4.6. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires de la société se compose des éléments suivants :

(i) Les contrats de vente ou d'échange d'espace publicitaire :

- Pour les contrats de vente terminés à la clôture :

Ces contrats prévoient la diffusion d'insertions publicitaires sur un ou plusieurs sites, sur une période déterminée. La valeur des contrats dépend du nombre de pages vues demandé par l'annonceur. Le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond :

- soit à la valeur du contrat lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat est atteint ;
- soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les deux parties n'est pas atteint.
- Pour les contrats de vente en cours à la clôture :
 - soit à la valeur du contrat prorata temporis lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat pour la période considérée est atteint ou supérieur;
 - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les parties n'est pas atteint.
- Echanges :
 - Au cours de son activité, Aufeminin réalise des échanges avec d'autres sociétés Internet, notamment des liens publicitaires pouvant renvoyer d'un site d'une société à celui d'Aufeminin et réciproquement. Ces éléments sont compensés au compte de résultat, s'agissant de prestations équivalentes. De même, Aufeminin réalise des échanges avec des sociétés lui fournissant des biens en contrepartie de liens publicitaires, auquel cas les prestations d'achats et de ventes sont enregistrées au compte de résultat. Le revenu des opérations d'échange qui respectent cette condition est reconnu selon le même principe que les contrats de vente mentionnés ci-dessus.

(ii) Les contrats de marketing direct : le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi d'informations promotionnelles aux internautes référencés dans la base de données d'Aufeminin

(iii) Les prestations réalisées au cours de l'exercice pour les filiales.

(iv) les autres services, dont les services payants (Audiotel,...), le shopping

4.7. Prestations fournies à la société

Les prestations qui sont fournies à la société sont enregistrées lors de leur réalisation. A la clôture de l'exercice, les prestations facturées non réalisées sont portées en produits constatés d'avance et les prestations délivrées et non encore facturées sont portées en factures à recevoir. Et plus précisément, les coûts de conception des campagnes publicitaires

5. Autres éléments significatifs de l'exercice

Néant.

6. Notes sur le résultat social

4.1 Chiffre d'affaires

<i>en milliers</i>	31 décembre 2017	%	31 décembre 2016	%
Prestations publicitaires (Publishing)	18 800	100%	15 760	100%
Total	18 800	100%	15 760	100%

En 2017, les prestations publicitaires de 18 800 K€ sont réalisées en France à hauteur de 14 469 K€, et à l'exportation à hauteur de 4 331 K€.

En 2016, les prestations publicitaires de 15 760 K€ sont réalisées en France à hauteur de 12 294 K€, et à l'exportation à hauteur de 3 466 K€.

En 2017, les ventes dans le cadre de contrats d'échanges d'espaces publicitaires représentent 147 K€ sur les 18 800 K€ de ventes de prestations publicitaires.

En 2016, les ventes dans le cadre de contrats d'échanges d'espaces publicitaires représentent 543 K€ sur les 15 760 K€ de ventes de prestations publicitaires..

4.2 Autres produits

Les autres produits pour 8 045 K€ en 2017 correspondent principalement à des refacturations de diverses prestations aux filiales (achats de matériel, services informatiques et services éditoriaux). Les autres produits s'élevaient à 7 264 K€ en 2016.

4.3 Achats de marchandises et variation des stocks

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Achats de marchandises	1 667	739
Variation des stocks de marchandises	(402)	(144)
Total	1 265	595

4.4 Autres achats et charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Achats non stockés	2 785	977
Autres achats et charges externes	7 299	7 397
Total	10 083	8 374

Les campagnes publicitaires incluent les achats d'espaces réalisés dans le cadre des opérations d'échange pour 147 K€.

D'autre part, la croissance des autres achats est également liée à la forte croissance des activités de « social e-commerce » sur 2017.

4.5 Charges de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Salaires et traitements	6 615	6 836
Charges sociales	3 262	2 913
Total	9 876	9 748

4.6 Résultat financier

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Revenus des titres de participation	9 000	8 194
Intérêts des placements en BMTN	-	-
Intérêts des placements en compte à terme	499	496
Reprises sur provisions financières	367	-
Autres produits financiers	47	28
Dotations financières sur créances rattachées à des participations	(800)	-
Autres charges financières	(255)	(44)
Total	8 858	8 674

Les revenus des titres participation sont relatifs à la distribution de dividende de la filiale française d'Aufeminin S.A. (cf. Evènement significatif de l'exercice)

4.7 Résultat exceptionnel

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(49)	(62)
Charges exceptionnelles sur opération en capital	(342)	(54)
Dotations exceptionnelles aux amortiss. et provisions	(695)	(605)
Total charges exceptionnelles	(1 085)	(721)
Reprises provisions et gains sur actions propres		
Autres produits exceptionnels	-	72
Produits de cession d'éléments d'actif	-	-
Reprises provisions exceptionnelles amort et prov ^o	354	78
Total produits exceptionnels	354	151
Résultat exceptionnel	(732)	(571)

5. Notes sur l'état de la situation financière sociale

5.1 Actif immobilisé

L'actif immobilisé au 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 decembre 2016	Acquisitions	Diminutions	31 decembre 2017
Immobilisations incorporelles	2 400	1 007		3 408
Immobilisations incorporelles en cours	58		(58)	-
Immobilisations corporelles	2 476	87		2 563
Participation alFemminile	100			100
Participation enFemenino	120			120
Participation auFeminin.com Productions	8			8
Participation Marmiton	7 590			7 590
Participation goFeminin	5 425			5 425
Participation Smartadserver Ltd	0			0
Participation soFeminine	0			0
Participation Vina Women	209			209
Participation oFeminin.pl	62		(62)	-
Participation Netmums	13 616			13 616
Participation Etoile Casting	1 826			1 826
Participation Joyce	5			5
Participation My Little Paris	26 828	21 335		48 162
Participation Merci Alfred	1 444	663		2 107
Participation Livingly Média	24 480	3 433		27 914
Prêt participatif oFeminin	307		(307)	-
Prêt participatif Wewomen	300			300
Prêt participatif Benfemenino	600	120		720
Prêt participatif Livingly Média	6 502		(3 754)	2 748
Intérêt sur prêt participatif	10			10
Autres immobilisations financières	392	5		398
Total	94 758	26 651	(4 181)	117 229

Les principaux mouvements de l'exercice sont liés :

- L'acquisition d'une nouvelle tranche de participation de My Little Paris en octobre 2017.
- La cession des titres de la filiale polonaise oFeminin.

La société Livingly Média a remboursé une partie de son prêt en juin et décembre 2017.

Les variations sur le poste autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautions (voir partie § Immobilisations financières).

Les autres immobilisations financières comprennent principalement les actions propres de la société et le dépôt relatif aux locaux. Ce dernier est à échéance de moins d'un an.

5.2 Amortissements et provisions d'actif immobilisé

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2016	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2017
Immobilisations incorporelles	835	789	-	1 624
Immobilisations corporelles	2 219	109	-	2 328
Immobilisation financières	394		(62)	332
Prêt participatif oFeminin	305	800	(305)	800
Total	3 753	1 698	(367)	5 083

La provision sur prêt participatif est détaillée en note 6.4

5.3 Détail des immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements en fin de période

<i>en milliers d'euros</i>	Montant Brut	Amortissement / Provision	Valeur nette	Durée
Logiciels	3 099	1 317	1 782	3 ans
Marques	103	100	3	Non amortiss.
Malis de fusion	206	206	0	Non amortiss.
Installations, matériel et outillage	83	68	15	5 ans
Installations générales	122	54	68	10 ans
Matériel de transport	27	17	10	5 ans
Matériels de bureau et informatique	2 129	2 026	104	3 ans
Mobilier	201	164	38	10 ans
Total	5 971	3 952	2 019	

5.4 Etat des stocks

Les stocks et encours sont principalement liés aux activités de e-commerce.

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Stocks et encours	144	546
Total	144	546

5.5 Etat des créances

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut 31 décembre 2016	Montant brut 31 décembre 2017	A moins d'1 an
Avances et acomptes	21	21	21
Clients et comptes rattachés	20 188	18 741	18 741
Etat impôts et taxes	4 666	1 808	1 808
Capital souscrit appelé non versé	0	0	0
Compte courant	41 735	30 531	30 531
Autres actifs circulants et charges constatées d'avance	838	1 225	1 225
Total	67 448	52 327	52 327

L'ensemble des créances est à échéance de moins d'un an.

Des créances clients sont compensables contractuellement à hauteur 2 680 K€ au 31.12.2017 contre 3 447 K€ au 31.12.2016 avec des prestations rendues mais non facturées par les fournisseurs dont le total s'élève à 2 700 K€ au 31 décembre 2017 contre 3 521 K€ au 31.12.2016.

Le poste « compte courant » est relatif à la trésorerie de la société Aufeminin S.A. et des filiales françaises placée dans le cash pooling groupe géré par la maison mère d'Aufeminin S.A soit un total de 30 141 k€ au 31 décembre 2017.

La différence entre les créances et dettes compensables s'explique par le fait que certains fournisseurs n'ont pas réalisé au 31.12.2017 les publicités commandées. Il existe donc un écart entre les créances et les dettes.

5.6 Provisions sur actifs circulants

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2016	Augmentations	Reprises	31 décembre 2017
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	2 956	233	(816)	2 373
Provisions pour dépréciation des comptes courants	101			101
Total	3 057	233	(816)	2 474

Les créances clients échues depuis plus d'un an, dont le risque de non-recouvrement est probable, ont été dépréciées à 100% au 31 décembre 2017. La dépréciation comptabilisée au 31 décembre 2017 est relative à des créances considérées comme non recouvrables avec les filiales d'Aufeminin S.A.

5.7 Produits à recevoir par poste du bilan

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Clients et comptes rattachés	7 750	7 680
Fournisseurs avoirs à recevoir	27	27
Etat et organismes sociaux à recevoir	-	-
Intérêts courus sur prêts	-	-
Intérêts courus sur BMTN et cpte à terme	-	-
Total	7 776	7 707

5.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 801 K€ sont composées principalement de charges ordinaires relatives à des prestations non encore réalisées à la clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Les charges constatées d'avance s'élevaient à 799 K€ au 31 décembre 2016.

5.9 Capital social

Le capital social de la société, au 31 décembre 2017 est de 1 886 330,40 euros, divisé en 9 431 652 actions d'un nominal de 0.20 euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

La variation du nombre d'actions est la suivante :

	31 décembre 2015	Exercice des Stocks options	Augmentation de capital	31 décembre 2016
Nombre d'actions	9 416 652	15 000	-	9 431 652
Total	9 416 652	15 000	-	9 431 652

La variation des capitaux propres en milliers d'euros entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2016	Affectation du résultat 2016	Résultat 2017	Autres	31 décembre 2017
Capital	1 883			3	1 886
Prime d'émission	10 830			390	11 220
Réserves légale	186	2			188
Réserves règlementées	22				22
Résultat	9 464	(9 464)	9 850		9 850
Report à nouveau	93 910	9 462			103 372
Provisions règlementées	760			135	894
Total	117 055	0	9 850	528	127 433

5.10 BSPCE, stocks options et actions gratuites

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Les Stocks options et actions gratuites (dites « de performance ») attribués et non encore exercés au 31 décembre 2017 s'élève à 355 000, soit une dilution maximale de 3,63 % du capital.

- Options de souscription

	Plan n°7
Date de l'assemblée générale	22.06.2011
Quantité autorisée	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000
Date d'émission	28.11.13 300 000
Total d'options attribuées	300 000
Date d'échéance des options	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	26,19 euros le 28.11.13
Options à l'ouverture	250 000
options émises en 2017	-
options levées en 2017	15 000
options annulées en 2017	30 000
Options attribuées restant à exercer	205 000

Le Groupe rappelle que l'attribution de « stock-options » est soumise généralement à des critères de performance principalement liés à l'atteinte de niveaux d'EBITDA fixés préalablement par le Conseil d'administration.

- Actions gratuites

Le Groupe rappelle que l'attribution d'actions gratuites (dites « de performance ») est soumise généralement à des critères de performance principalement liés à l'atteinte de niveaux d'EBITDA et aussi de chiffre d'affaires fixés préalablement par le Conseil d'administration.

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3
Date de l'assemblée générale	28/06/2016	28/06/2016	28/06/2016
Quantité autorisée	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	63 000	30 000	57 000
Date d'émission	01/08/2016 62 000 08/09/2016 1000	09/06/2017 30 000	13/12/2017 57 000
Total d'actions attribuées	63 000	30 000	57 000
Date d'échéance des actions	15/01/2018	13/12/2019	31/12/2018
Prix de souscription des actions			
actions à l'ouverture	63 000	0	0
actions émises en 2017	0	30 000	57 000
actions levées	0	0	0
actions annulées	0	0	0
actions attribuées restant à exercer	63 000	30 000	57 000

5.11 Provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2016	Augmentation	Reprise suite à utilisation	Reprise sans utilisation	31 décembre 2017
Provision perte de change	0				-
Réclamations contentieuses	80	492	(75)	(5)	492
Charges en cours sur litiges sociaux France	0				-
Provision pour risque filiale	88				88
Total	169	492	(75)	(5)	580

5.12 Etat des dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Etablissements de crédit	28	-
Dépôt de garantie	34	54
Avances et acomptes	5	5
Fournisseurs	8 061	9 958
Dettes fiscales et sociales	7 590	5 045
Dettes sur immobilisations	76	57
Autres dettes	21 818	21 257
Produits constatés d'avance	758	516
Total	38 371	36 891

L'ensemble des dettes est à l'échéance de moins d'un an.

Le poste « Autres dettes » est la contrepartie de la trésorerie placée par les filiales françaises d'Aufeminin SA dans le cash pooling avec la maison mère allemande.

Les autres dettes comprennent un complément de prix à verser aux anciens actionnaires de Livingly Média Inc.

Des dettes fournisseurs sont compensables contractuellement à hauteur de 2 700 K€ au 31.12.2017 contre 3 521 K€ au 31.12.2016 avec des prestations rendues et facturées aux clients (voir créances clients).

5.13 Charges à payer par postes du bilan

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Etablissements de crédit	1	2
Fournisseurs	4 613	6 409
Dettes fiscales et sociales	3 660	3 417
Total	8 275	9 828

5.14 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance de 516 K€ ne sont composés que de facturations aux clients relatives à des prestations non encore réalisées à la clôture dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance s'élevaient à 758 K€ au 31 décembre 2016.

7. Autres informations

7.1 Effectif moyen

Les effectifs au 31 décembre 2017 s'allouent comme suit :

Catégories de salariés	Effectif 2016	Effectif 2017
Cadres	65	68
Employés	39	41
Total	104	109

7.2 Engagements donnés et reçus

7.2.1 Engagements donnés

<i>Nature des engagements donnés (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2016	31 dec 2017	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple (loyers et charges locatives à venir)	1 348	3 293	971	2 322	-
Total	1 348	3 293	971	2 322	-

Les autres engagements donnés concernent les engagements de rachat sur actionnaires minoritaires pour un montant estimé d'une dizaine de millions d'euros.

7.2.2 Engagements reçus

<i>Nature des engagements reçus (en milliers d'euros)</i>	31 dec 2016	31 dec 2017	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Sous location	51	285	285	-	-
Total	51	285	285	-	-

7.2.3 Autres engagements reçus

Néant

7.3 Impôts

La société a comptabilisé un impôt sur les sociétés de 430 K€ au titre de l'exercice 2017.

7.3.1 Répartition de l'impôt hors contribution additionnelle

<i>en milliers d'euros</i>	Base	Impôts
Résultat courant	11 124	971
Résultat exceptionnel	(732)	(244)
Participation CIR et CICE	(120)	(68) (262)
Total	10 272	397

7.3.2 Evaluation de la créance future d'impôt à la fin de l'exercice

<i>en milliers d'euros</i>	Situation active au 31 déc. 2017	Situation passive au 31 déc. 2017	Impôt différé au 31 déc. 2017
Différences temporaires	140	(228)	(94)
Total	140	(228)	(94)

La créance future d'impôt a été valorisée en appliquant un taux d'impôt de 34,43%.

La société Aufeminin est la tête de groupe d'intégration fiscale constitué de Marmiton, Aufeminin.com Productions, Joyce et d'Aufeminin.

La société n'observe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté sans intégration fiscale, les sociétés Aufeminin, Marmiton et Aufeminin.com Productions réalisant toutes des bénéfices.

7.4 Tableau des filiales et participations

<i>Filiales et participations</i>	Capital social	Capitaux propres totaux	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
enFemenino.com	60	3 998	100%	120	60	-	-	2 991	394	-
alFeminile.com	100	6 722	100%	100	38	-	-	3 690	344	-
auFeminin.com Productions	8	358	100%	8	8	-	-	656	41	-
Marmiton	37	4 907	100%	7 590	7 590	-	-	11 367	2 346	-
goFeminin	25	18 828	100%	5 425	5 425	-	-	8 081	800	-
SoFeminine.co.uk	0	(2 068)	100%	0	0	260	-	370	(446)	-
Smartadserver Ltd	0	(88)	100%	0	0	101	100	-	-	-
Netmums Ltd	0	17 279	100%	13 616	13 616	-	-	4 232	671	-
Etoile Casting	150	1 248	100%	1 826	1 826	-	-	321	46	-
Benfemenino	3	(689)	100%	3	3	720	-	49	(217)	-
Wewomen	0	(227)	100%	0	0	300	-	0	(3)	-
My Little Paris	80	17 842	92%	48 162	48 162	-	-	27 788	NC	-
Merci Alfred	5	1 730	100%	2 107	2 107	-	-	1 679	NC	-
Livingly Média	16 198	1 664	100%	26 465	26 465	2 748	-	29 657	NC	-
Joyce	10	(49)	100%	10	10	5	-	1	(2)	-
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
Vina Women	10	1	30%	209	-	-	-	-	-	-
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
Néant										

7.5 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes totales (y compris avantage en nature) versées aux dirigeants au 31 décembre 2017 sont de 1 935 K€, dont avantages en nature pour 12 K€.

Aucune retraite complémentaire n'a été souscrite au profit des dirigeants.

Au 31 décembre 2017, les dirigeants disposent de 77 500 actions gratuites et 140 000 stocks options.

7.6 Entreprises liées

Les positions réciproques entre Aufeminin S.A. et les parties liées sont les suivantes :

<i>en milliers d'euros</i>	Positions réciproques avec les parties liées au 31 décembre 2016
ACTIFS	145 567
Participations	105 203
Provisions sur participations	(332)
Prêt	3 778
Provisions sur prêts	(800)
Créances clients et comptes rattachés	7 312
Autres créances	30 506
Provisions sur autres créances	(101)
PASSIFS	(25 366)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 099)
Autres dettes	(21 267)
CHARGES	(5 687)
Achats refacturés	(1 728)
Achats non stockés	(1 993)
Autrs achats et charges externes	(1 165)
Autres charges	(606)
Charges financières	(117)
Dotation provision clients	(79)
PRODUITS	19 002
Ventes refacturées	1 728
Autres produits	7 775
Produits financiers	499
Revenus des titres de participation	9 000

7.7 Risques

- Volatilité possible du cours des actions

Aufeminin faisant partie des sociétés cotées sur un marché de valeurs de croissance, le cours de ses actions est susceptible d'être très volatile et sujet à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société et l'annonce régulière de nouveaux contrats devraient toutefois permettre de pallier ce risque.

- Risque de crédit

La société n'ayant pas d'emprunts, il n'existe pas de risque de crédit.

- **Risque de change**

L'activité de la société se limitant presque exclusivement à la zone euro, les risques dits « de change » ne nécessitent pas de couverture.

7.8 Evènements post clôture

En date du 18 janvier 2018, le Groupe TF1 et le Groupe Axel Springer ont signé l'accord relatif à l'acquisition par TF1 de la participation majoritaire du Groupe Axel Springer (environ 78 % du capital) dans le Groupe Aufeminin. Les modalités financières annoncées en date du 12 décembre 2017 ont été confirmées.

En date du 23 avril 2018, l'Autorité de la concurrence a donné son accord sur l'opération envisagée.

Le 27 avril 2018, la prise de contrôle d'Aufeminin par le groupe TF1 auprès de son actionnaire historique, le groupe Axel Springer, a été réalisée pour un prix de 39,47€ par action. Le Groupe TF1 détient ainsi 78,07% du capital et 77,94% des droits de vote.

Comme annoncé, le groupe TF1 déposera une offre publique d'achat obligatoire simplifiée sur le solde du capital dans les conditions prévues par la réglementation boursière à un prix par action identique à celui de l'acquisition de la participation majoritaire détenue par le groupe Axel Springer.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux d'Aufeminin SA

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Aufeminin,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aufeminin relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats de prestations

Description du risque

Les contrats de prestations entre la société et ses clients comportent des éléments contractuels spécifiques. Les normes comptables d'enregistrement de ce type de contrat requièrent une analyse approfondie des obligations contractuelles et des critères de reconnaissance de la réalisation de la prestation, en particulier pour les contrats complexes.

Les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont présentés en note 4.1 de l'annexe des comptes annuels.

Une erreur dans l'analyse des obligations contractuelles et dans leur réalisation peut conduire à une comptabilisation erronée du chiffre d'affaires, y compris le correct rattachement à l'exercice comptable.

En conséquence, nous considérons que la reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats de prestations constitue un point clé de notre audit.

Travaux d'audit réalisés

Dans le cadre de nos procédures d'audit, nous avons évalué la pertinence des méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats de prestations appliquées par le groupe.

Pour chaque typologie de contrat, nous avons pris connaissance du processus de reconnaissance du chiffre d'affaires établi par la direction, depuis la conclusion du contrat et la réalisation des prestations jusqu'à la facturation et la réception des paiements. Nous avons testé les contrôles clés portant sur ce processus.

Nous avons également effectué des tests de substance sur les transactions de ventes afin de rapprocher le chiffre d'affaires comptabilisé relatif aux contrats de prestations de preuves externes, et d'examiner la correcte séparation des exercices.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le Rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Aufeminin par l'assemblée générale du 29 juillet 1999 pour le cabinet CONSTANTIN ASSOCIES et du 26 juin 2008 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2017, le cabinet CONSTANTIN ASSOCIES était dans la 19^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la 10^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent

provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2018

Les commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

ERNST & YOUNG et Autres

Anne Philipona-Hintzy

Valérie Desclève



Exercice 2017

Partie 6 - Honoraires des Commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe Aufeminin

Exercice couvert : du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017

<i>En milliers d'euros</i>	E&Y	%	Constantin	%
Audit				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	121	90%	79	100%
Missions accessoires	13	10%	-	-
Total	134	100%	79	100%

Exercice couvert : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

<i>En milliers d'euros</i>	E&Y	%	Constantin	%
Audit				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	127	89%	81	100%
Missions accessoires	16	11%	-	-
Total	143	100%	81	100%



Exercice 2017

Partie 7 - Attestation du Responsable de l'Information

Responsable de l'information

Madame Marie-Laure Sauty de Chalon, Président du Conseil d'Administration d'aufeminin S.A. (ci-avant "Aufeminin", "le Groupe aufeminin " ou la "Société").

Déclaration du responsable de l'information

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, ci-joint, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 27 avril 2018

Le Président du Conseil d'Administration
Marie-Laure Sauty de Chalon